SUPPLÉMENT RADIO-TÉLÉVISION

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION INTERNATIONALE

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE N° 13884 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 17-LUNDI 18 SEPTEMBRE 1989

Rééchelonnement de la dette de Bagdad

La France et l'Irak règlent leur contentieux financier

La France et l'Irak ont réglé leur contentieux financier grâce à la signature d'un accord de rééchelonnement des dettes accumulées par l'Irak à l'égard de la France.

Cet accord de rééchelonnement, signé à Bagdad le jeudi 14 septembre et rendu public à Paris le vendredi 15, porte sur 8,5 milliards de francs, dont 1,5 milliard sera versé immédiatement à l'Etat français.

Il met un terme à près d'une année de négociations financières entre les deux pays, et ouvre la voie à une normalisation des relations commerciales entre la France et l'Irak.

De nombreuses entreprises françaises pourraient être intéressées par des projets de reconstruction d'un pays qui a vu son économie ravagée par une longue guerre avec son voisin iranien.

(Lire nos informations page 13.)

Reconstruction... et armement

Les affaires sont les affaires. Il est donc normal que les milieux français du même nom se réjouissent de l'accord sur le rééchelonnement d'une partie de la dette irakienne : les conditions avantageuses faites à Bagdad vont permettre à la COFACE (Compagnie française d'assurance du commerce extérieur) de garantir à nouveau les entreprises françaises opérant en Irak. Ce n'était plus le cas depuis 1986, les Irakiens, épuisés par leur effort de guerre contre l'Iran, ayant cessé à cette date de payer leurs achats militaires et civils.

Le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak a permis à Bagdad de retrouver un peu d'oxygène. Ses négociateurs sont coriaces : il aura fallu près d'un an pour parvenir à l'accord, qui n'a rien de léonin puisque Bagdad va disposer de six, voire neuf ans, pour s'acquitter de l'essentiel de ses dettes échues à la fin de 1989.

L'endettement total du régime irakien est atteint 16 milliards de dollars. Et, pour faire plier ses partenaires, Bagdad sait parfaitement utiliser la concurrence et faire miroiter la perspective de fabuleux contrats pour la reconstruction d'un pays en partie ravagé par la guerre.

On sait parfaitement à Paris que bon nombre de ces contrats n'auront, s'ils sont signés, rien de civil. Si l'Irak est à la recherche d'une nouvelle respectabilité financière, c'est avant tout pour renforcer sa panoplie militaire. Ce n'est pas par hasard si la Société Dassault a applaudi, dès vendredi, la signature de l'accord. Il constituait la condition nécessaire à l'aboutissement de négociations sur la vente de cinquante Mirage-2000. On sait aussi que les Irakiens ont tissé un réseau financier et industriel pour avoir accès aux technologies militaires de pointe et se doter, par exemple, de missiles à moyenne portée perfectionnés.

Alors qu'aucun traité de paix n'est en vue entre Téhéran et Bagdad, alors que l'Irak vient de s'immiscer dans l'imbroglio libanais pour faire pièce à son frère ennemi syrien, alors que le conflit israélo-arabe peut rebondir à tout moment, contribuer au réarmement irakien (ou iranien, d'ailleurs) constitue une lourde responsabilité. La remarque ne vaut d'ailleurs pas que pour Paris, mais aussi pour Moscou, fournisseur traditionnel de l'Irak, qui vient néanmoins de signer un vaste accord de coopération avec l'Iran, et pour la Grande-Bretagne, tentée de reprendre pied sur le marché des armes irakien.

Au moment où la célébration d'un nouveau climat international est à la mode, et où on se préoccupe d'en finir avec les conflits régionaux, n'y a-t-il pas quelque irresponsabilité, à jeter de l'huile sur des feux mal éteints ? Rêvons plutôt... Pourquoi ne pas imaginer une concertation entre ces pays – et d'autres – sur le thème : oui à la reconstruction, non au surarmement ?

A l'approche du plénum du comité central

M. Gorbatchev veut désamorcer le débat sur les nationalités

La presse soviétique rend compte largement, samedi 16 septembre, de l'entretien que M. Mikhaïl Gorbatchev a eu, mercredi, avec les dirigeants des Républiques baltes. Il apparaît que le chef du Kremlin a ainsi tenté de désamorcer le débat sur « la question nationale », à laquelle sera consacré, mardi, un plénum du comité central du PC soviétique.

MOSCOU
de notre correspondant

A l'issue d'une véritable réunion au sommet, mercredi 13 à Moscou, M. Gorbatchev et les dirigeants baltes viennent d'ébaucher les grandes lignes d'un *modus vivendi* entre l'URSS et les trois plus nationalistes de ses Républiques. Annoncés dès vendredi dans les pays baltes où ils semblent avoir été bien accueillis, les résultats de cette réunion ont été publiés, samedi, par l'ensemble de la presse centrale. Ils devraient ainsi contribuer à dédramatiser les débats du plénum que le comité central consacre, mardi 19, à la question nationale.

D'avance, M. Gorbatchev a en effet désamorcé les critiques des conservateurs en énonçant *« trois principes fondamentaux par rapport auxquels il n'y a, dans l'intérêt du peuple soviétique et des peuples baltes, aucun droit à dévier »*. Le premier de ces principes est que *« tous les problèmes doivent être réglés par un effort conjoint, dans le cadre de la fédération »*. Le deuxième est celui de *« l'unité du parti* [car il est] *le principal garant de la perestroïka et du processus de renouveau national et que personne d'autre que lui ne peut accomplir cette tâche de manière organisée et déterminée »*.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

La célébration de la bataille de Valmy

A Valmy, en septembre 1792, les armées révolutionnaires remportaient la première victoire de la République. Le président de la République devait inaugurer, samedi 16 septembre, le parcours spectacle « Naissance d'une nation », dont la générale a été présentée vendredi à la presse... sous la pluie.

(Lire page 9 l'article de GENEVIÈVE BREERETTE.)

La tension entre la RDA et la RFA
L'Allemagne de l'Est annule la visite de quatorze députés SPD
PAGE 3

Les tribulations de l'audiovisuel
A 2-FR 3 : les embarras du pouvoir
La 5 : feu vert du CSA pour un changement de président
PAGE 8

Circulation à Paris
M. Chirac envisage un référendum sur d'éventuelles autoroutes souterraines
PAGE 7

Mostra de Venise
Palmarès de consensus.
Un entretien avec Otar Iosseliani, Grand Prix spécial du jury
PAGE 9

« Grand Jury RTL-*le Monde* »
M. Jacques Fournier, président de la SNCF, invité dimanche à partir de 18 h 30

Le sommaire complet se trouve page 16

Durcissement de la grève à Sochaux et à Mulhouse

Peugeot, la rigueur et le « partage »

La grève s'est encore durcie, le 15 septembre, aux usines Peugeot de Sochaux et de Mulhouse. Le mouvement a été reconduit pour lundi. Aucune négociation n'était annoncée le 16 septembre. Par la voix de M. Fauroux, le gouvernement a fait savoir qu'il s'inquiéterait d'un éventuel dérapage des salaires, mais qu'il redouterait la poursuite du conflit.

Faut-il un « pacte de croissance » chez Peugeot ? L'actualité sociale de ces derniers jours incitait à poser la question vendredi, alors que M. Michel Rocard continuait son tour de piste syndical en recevant une CGT hostile et une CFTC prudente. Ailleurs, bien loin de Matignon, la grève se durcissait à Sochaux et à Mulhouse... Le soir M. Calvet se disait *« follement angoissé »* par la compétition mondiale, tandis qu'il présentait en région parisienne des nouveaux modèles de XM Diesel.

Non loin de Matignon des industriels français et allemands, réunis autour de leurs ministres respectifs, rue de Grenelle parlaient de coopération européenne, et M. Fauroux semblait s'inquiéter d'un possible dérapage salarial chez la firme au lion. Une réaction logique : si M. Clavet, patron « dur », lâche du lest, nul ne peut prévoir ce qui peut se passer ailleurs, dans ces dizaines de grandes entreprises françaises dont les résultats semestriels actuellement publiés démontrent la bonne santé.

Alors, tandis que sur Europe 1, vendredi matin, le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson souhaitait que *« la négociation s'engage chez Peugeot »* et appelait M. Clavet à *« faire une juste appréciation de la réalité »*, on ne peut s'empêcher de considérer le conflit actuel comme un symbole de la remise en cause de la rigueur salariale de ces dernières années.

Le 19 avril dernier en effet, pendant qu'à Paris M. Clavet annonçait les bons résultats de son groupe pour 1988 (138 milliards de francs de chiffre d'affaires et 8,8 milliards de bénéfices), les ouvriers de l'usine de Mulhouse interrogés par notre correspondant déclaraient : *« Nous devrions être davantage récompensés pour les efforts qu'on nous a demandés. »*

Aujourd'hui que les théories de l'économiste libéral Martin Weitzmann sur l' *« économie de partage »* semblent s'intégrer au discours socialiste, il n'est pas étonnant que, jusque dans les usines, on réclame quelques signes tangibles de ce nouveau mot d'ordre. Tout compris, les augmentations chez Peugeot cette année totaliseront en moyenne 4,4 %, soit à peine un point de plus que l'inflation prévue. 1 % est-ce du « partage » ?

DIDIER POURQUERY.

(Lire la suite page 13.)

L'échec d'un test de dépistage du mongolisme

L'enfant de la marge d'erreur

Les parents d'une petite fille, Gaëlle, née mongolienne alors que l'amniocentèse réalisée lors de la grossesse n'avait révélé aucune anomalie, ont assigné vendredi 15 septembre en justice civile, l'Institut d'hématologie du centre de transfusion sanguine de Montpellier. Ils estiment que le laboratoire a commis une faute de nature à bouleverser la vie de toute leur famille.

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Dans la cour de récréation de son école maternelle, Gaëlle n'a pas toujours droit au toboggan. Les autres enfants *« la poussent »*, dit sa mère. Et, le plus souvent, Gaëlle ne proteste pas. Elle aura bientôt cinq ans, mais elle ne sait pas très bien courir, et elle parle avec difficulté. *« Ce n'est pas la vie que je voulais pour ma fille,* dit simplement sa mère. »

En apprenant qu'elle était enceinte, au printemps 1984, Jeannette Perxès et son mari avaient longuement hésité. Cette grossesse était inattendue, et ils avaient déjà trois *« grands enfants »* de quinze, douze et dix ans. En outre, Jeannette, qui avait alors quarante-deux ans, connaissait les risques liés aux grossesses tardives. *« Nous avons vu plusieurs médecins et nous avons décidé de garder l'enfant à condition qu'il ne soit pas mongolien,* raconte le père de Gaëlle, qui est chauffeur-livreur. *La médecine nous offrait la possibilité de savoir avant la naissance si le fœtus était atteint. Nous avons décidé de faire cet examen et de prendre notre décision après les résultats. »*

Jeannette et Juan se sont donc rendus chez un gynécologue de Perpignan, puis à la maternité de Montpellier, où fut réalisée une amniocentèse le 25 juillet 1984. Un mois plus tard, les Perxès étaient rassurés. La feuille de résultat du prélèvement analysé au centre de transfusion sanguine de Montpellier (CTS) indiquait un *« caryotype normal »*. *« Vous êtes désormais tranquilles,* leur disent alors les médecins. *Le bébé n'est pas atteint de trisomie 21. »*

Mais Gaëlle à la naissance pleure bien peu. Née le 22 novembre dans une clinique de Perpignan, elle ne réclame pas à manger et ses yeux *« un peu petits »* inquiètent le pédiatre.

ANNE CHEMIN.

(Lire la suite page 7.)

1939 - 1940
L'ANNÉE TERRIBLE

LE FEUILLETON DE L'ÉTÉ DISPONIBLE EN UN SEUL NUMERO

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE - 40 p. 22 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

M 0146 - 09180 - 6,00 F

3790146006000 09180

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (other), 2 $.

هكذا من الأصل

Dates

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1988

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-81.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 380 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 3615 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE :
Pour tous renseignements : tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
921 MONDE

Il y a quarante ans

L'affaire des généraux

EN ce temps-là, les autobus parisiens avaient une plate-forme arrière où s'entassaient, intempéries ou pas, les passagers en surnombre. Non sans bousculades. Le 18 septembre 1949, devant la gare de Lyon, le soldat Perez, blessé d'Indochine en uniforme, demande aide, pour monter à bord, à un jeune Vietnamien et, ne l'obtenant pas, grimpe seul. Il s'en prend violemment au peu secourable passager. Bagarre. Le receveur appelle la police. On embarque les antagonistes. Au commissariat spécial de la gare de Lyon, ils sont fouillés.

Du porte-document de l'étudiant vietnamien Do Dai, on extrait une liasse de papiers portant le tampon « très secret ». Le commissariat spécial alerte la direction de la surveillance du territoire (DST). Quelques heures plus tard, après une série de perquisitions, soixante-douze copies du même texte s'entassent sur le bureau de Roger Wybot, patron de la DST. Il s'agit d'une partie du rapport hautement confidentiel du général Georges Revers, chef d'état-major général de l'armée, sur une visite d'inspection qu'il a faite, en mai, en Indochine. Tout au moins Wybot le présume-t-il : le ministère de la guerre refuse pendant quelque temps de lui communiquer pour vérification l'original, qui a été tiré en grand mystère à cinquante exemplaires numérotés et portés aux responsables de la politique gouvernementale.

L'Indochine menacée

Ainsi commence l'affaire des généraux, dont le public ignore encore l'existence. Elle a pour origine le naïf machiavélisme de deux officiers de haut rang, le général Revers lui-même et son ami le général Charles-Emmanuel Mast, qui entend, avec l'appui du premier, accéder aux plus hautes responsabilités en Extrême-Orient.

La situation y est sérieuse. Les communistes chinois progressent vers la frontière du Tonkin et pourront bientôt apporter une aide directe à leurs camarades et alliés du Vietminh.

Le général Revers, accompagné d'un mystérieux personnage, Roger Peyré, a rencontré tout le monde en Indochine, même des personnalités liées au Vietminh. Il ne cache rien. Le corps expéditionnaire français est démoralisé et se sait dangereusement exposé ; la puissance de l'armée populaire du général communiste Giap ne cesse de s'accroître ; le trafic sur le taux de la piastre – elle vaut 17 F au cours officiel et 10 F à peine en Extrême-Orient – est une source de corruption. Le pouvoir vietnamien en place à Saïgon n'y échappe pas.

Le général préconise le repli sur le delta du fleuve Rouge, « grenier à riz » de l'Indochine du Nord, des garnisons aventurées le long de la frontière et menacées par l'imminente victoire des forces de Mao. La défaite de Cao Bang, l'abandon en catastrophe de la forteresse de Langson lui donneront raison en octobre de l'année suivante. Georges Revers recommande aussi la nomination d'un chef militaire *« ayant du prestige et une grande autorité personnelle »* pour exercer conjointement les fonctions de haut-commissaire et de commandant en chef.

Son candidat, le général Mast, est, comme lui, un isolé à une époque où les grands chefs comme le général Juin ou de Lattre – Leclerc est mort en 1947 – disposent de réseaux d'amis et de fidèles qui ont combattu sous leurs ordres. Revers a été le chef de l'organisation de Résistance de l'armée après avoir été le chef de l'état-major de Darlan à Vichy. Mast n'a pas été très apprécié comme résident général de France à Tunis, et il porte, aux yeux des militaires traditionnels, une tare : il a, dans le dos de ses chefs, préparé le débarquement américain du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord. Les deux généraux chercheront donc des appuis strictement politiques.

La IV[e] République, jeune encore, est rongée par ses dissensions internes. Une partie des socialistes réclament une négociation avec Ho Chi Minh, de même, bien entendu, que les communistes. Une grande majorité du MRP, derrière Georges Bidault, ministre des affaires étrangères, et le ministre de la France d'outre-mer, Paul Coste-Floret, y est farouchement opposée, soutient le gouvernement de Saïgon, alors dirigé par le général Xuan, et préconise la poursuite de la guerre. Le mouvement gaulliste, le RPF, partisan lui aussi du maintien de la France en Indochine, entend pour sa part user de tous les moyens pour renverser le régime.

Pour Paul Coste-Floret, le rapport Revers est d'autant plus dangereusement

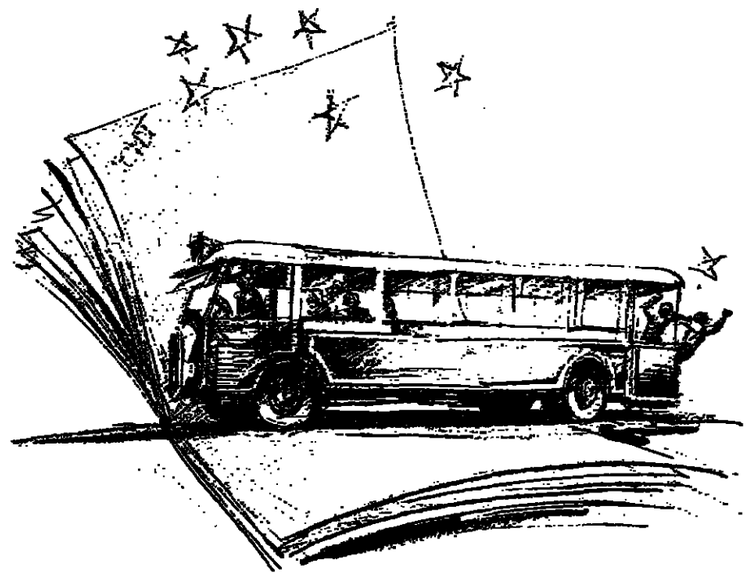

défaitiste qu'il est l'œuvre d'un des plus hauts responsables des armées. Revers l'accusera plus tard d'avoir monté de toutes pièces l'algarade de la gare de Lyon afin de le discréditer. Sans preuve.

Revers et Mast, en s'efforçant de se concilier les milieux politiques influents, usent des services de Roger Peyré. Ce personnage, officiellement négociant en laine, condamné après la Libération pour collaboration malgré l'intervention de Revers, a travaillé pour les services secrets français et américains. Le général lui attribue une influence occulte considérable. Peyré s'est infiltré dans la franc-maçonnerie, où il a obtenu un grade plus élevé que celui de son protecteur. Il hante les antichambres ministérielles, mais ne franchit guère, quoi qu'il en dise, la porte des ministres.

Autre appui, celui du colonel Fourcaud. Cet ancien cagoulard, resté à l'extrême droite, téméraire jusqu'à l'extravagance, adore les complots. Il est l'ennemi juré de Roger Wybot, « père » de la DST, qui empiète à ses yeux sur ses prérogatives, que sa mégalomanie souhaite quasi illimitées dans le domaine de l'ombre. Il finira, après une cascade d'intrigues, par se retourner contre Revers.

Une mystérieuse radio vietnamienne

La saisie du rapport à la gare de Lyon et le flot de copies découvertes dans les heures suivantes n'auraient dû étonner personne. On n'a jamais vu un texte tiré à cinquante exemplaires demeurer longtemps secret. Personne n'ignore les conclusions du général Revers, qui, ainsi que Mast, se répand dans les dîners utiles à leur commune campagne. Deux semaines après la distribution officielle du rapport, il est connu, au moins dans ses considérations politiques, à Paris, à Hanoï et à Saïgon. Une mystérieuse radio vietminh, assurent les services de la France d'outre-mer, en aurait diffusé des extraits, y compris les dispositions militaires. On n'en retrouvera pas trace.

L'enquête de la DST aboutit à deux personnages : Van Co, représentant du gouvernement de Saïgon à Paris, et un certain Vinh Xa, agent du Vietminh. Chez Van Co, on trouve des talons de chèques montrant, ce qu'il ne cache pas, qu'il « arrose » largement les milieux politiques... et aussi Peyré, qui assure que l'argent est utilisé en faveur du général Mast. Les perquisitions chez le « négociant en laine » qui a largement distribué le rapport montrent ses liens étroits avec Revers. Le 22 septembre à 7 heures du matin, un conseil interministériel réuni autour du président du conseil, le radical Henri Queuille, décide pratiquement d'étouffer une affaire qui met en cause un chef militaire de haut rang. Paul Ramadier, ministre de la défense nationale, déclare le lendemain que le rapport ne peut être qualifié de secret de défense. Pas de poursuites. Un non-lieu. Fureur de Paul Coste-Floret, qui n'assistait pas au conseil : Revers, proclame-t-il, est coupable, et les socialistes sont corrompus.

Règlements de comptes

Une « lettre confidentielle », rédigée par Paul Dehème, met en cause le général en termes voilés. La presse est alertée. Le feu est aux poudres. Ramadier demande à Revers une démission que celui-ci refuse. Peyré s'embarque discrètement pour l'Amérique du Sud le 30 novembre. Les journaux gaullistes tombent à bras raccourcis sur un gouvernement qui *« trahit l'armée »* qui combat en Indochine, sur une SFIO qui tirerait profit des trafics de piastres. Fourcaulo se démène maintenant pour faire annuler les pièces du dossier qui blanchissent Revers.

Le 17 janvier 1950, Georges Bidault, nouveau chef du gouvernement, fait devant l'Assemblée un exposé de l'affaire. On nomme une commission parlementaire d'enquête présidée par Edmond Michelet. Ses auditions « secrètes » aussitôt connues sèment une confusion inextricable. Personne n'est épargné. Van Co ayant parlé d'un certain « Paul » – vraisemblablement un des avatars de Peyré, – on évoque le nom du fils du président de la République, Paul Auriol, qui n'en peut mais. Les coups de théâtre se succèdent, et les règlements de comptes, sans que la vérité y gagne rien. Une partie du Parlement finit par trouver un bouc émissaire : Jules Moch, ministre de l'intérieur, qu'on accuse d'avoir laissé incinérer une partie des pièces de l'affaire. Il n'y a en fait pratiquement pas été mêlé. Mais sa raideur le rend impopulaire. Le 23 novembre 1950, le Parti communiste, dont il est la bête noire, demande qu'il soit déféré en Haute Cour. Une majorité – insuffisamment qualifiée – le réclame en vain.

Le général Mast a démissionné. Le général Revers, qui n'a cessé de proclamer son innocence, doit quitter ses fonctions. Il entre dans le commerce des armements. Le Conseil d'Etat, en 1962, déclarera d'ailleurs illégale la mesure qui l'a frappé. Roger Peyré, en Bolivie – dont il est devenu citoyen, – aidera l'ambassadeur du général de Gaulle, Dominique Ponchardier, autre ancien des services spéciaux, à défendre les intérêts français.

« L'affaire des généraux, écrit Georgette Elgey dans *la République des illusions (1), porte en elle les germes destructeurs de la IV[e] République.* (...) *Toute la trame du 13 mai 1958 se tisse en 1950. En ce sens il n'est pas exagéré d'écrire que ce scandale est une nouvelle mouture de l'affaire du collier de la Reine, inséparable, elle, de l'écroulement de la monarchie. »*

JEAN PLANCHAIS.

(1) Fayard 1965.

● **RECTIFICATIF.** – une coquille s'est glissée dans l'article d'Henri Fesquet sur la condamnation, il y a trente ans, des prêtres-ouvriers par le Saint-Siège (*le Monde* daté 10-11 septembre). C'est le 25 août 1965 que les Pères du concile approuvèrent la relance des prêtres-ouvriers – et non bien sûr le 25 août 1985 comme nous l'écrivions par erreur.

Au sommaire du « Monde de la Révolution française » n° 9

Septembre 1789 : que faire du roi ?

Après l'histoire au jour le jour qui énumère les événements du mois, « L'almanach de 1789 » fait le portrait de Marat, le Lavoisier des Cordeliers, médecin et malade, journaliste, pamphlétaire, paranoïaque vociférant. Au petit Panthéon, on découvre également le marquis de Saint-Huruge, qui fut, selon Lamartine, *« à lui seul, une sédition »*, M[me] de Genlis, gouvernante du futur Louis-Philippe et maîtresse du duc d'Orléans, puis le comte de Clermont-Tonnerre et celui qui n'est encore que l'avocat Danton.

La vie politique, en septembre 1789, est dominée par le débat sur la Constitution. Deux thèses s'opposent : les monarchiens, inspirés par l'exemple britannique, plaident le coexercice de la souveraineté nationale par le roi et l'Assemblée, tandis que les radicaux et Sieyès refusent au roi l'exercice, même partiel, de la souveraineté.

En Belgique, la fièvre révolutionnaire fait passer quelques frissons.

Le Journal des droits de l'homme aborde la notion de cosmopolitisme. Au dix-huitième siècle, le peuple n'a pas encore conscience d'un sentiment national, le patriotisme n'est que de clocher : à chacun son patois, ses coutumes. Les familles royales sont, à l'extrême, apparentées à l'Europe entière. Bref, la société d'Ancien Régime est plus chrétienne que française. Mais ce sont principalement les intellectuels qui témoignent de la force du cosmopolitisme, se sentant à l'aise et chez eux partout dans cette Europe des Lumières dont la capitale culturelle est Paris et la langue le français. Personnage trouble, Brissot est l'homme qui enverra la France à la guerre en avril 1792 : or, si l'idée de nation s'est forgée dans la confrontation politique du peuple et du pouvoir royal, c'est de la confrontation militaire que surgira l'idée de la « Grande Nation ».

Dans « La gazette du Bicentenaire », Antoine de Baecque et Olivier Salvatori s'entretiennent avec l'actuel président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, qui évoque une possible réorganisation de la vie parlementaire et les retombées des activités du Parlement européen sur les Parlements nationaux. Jean Starobinski retrace l'histoire d'un mot qui prend un sens nouveau (et politique) : la réaction.

Aux Etats-Unis, et ce n'est pas vraiment une surprise, le Bicentenaire a fait un triomphe : petite revue des manifestations, colloques et publications chez l'Oncle Sam.

★ En vente chez tous les marchands de journaux. A partir du 18 septembre, *le Monde de la Révolution française*, n° 9, 30 F.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
JACQUES FOURNIER
dimanche 18h30
animé par Olivier MAZEROLLE
avec André PASSERON et Alain FAUJAS (Le Monde) Jean-Yves HOLLINGER et Guylhaine LOQUET (RTL)
en direct sur RTL

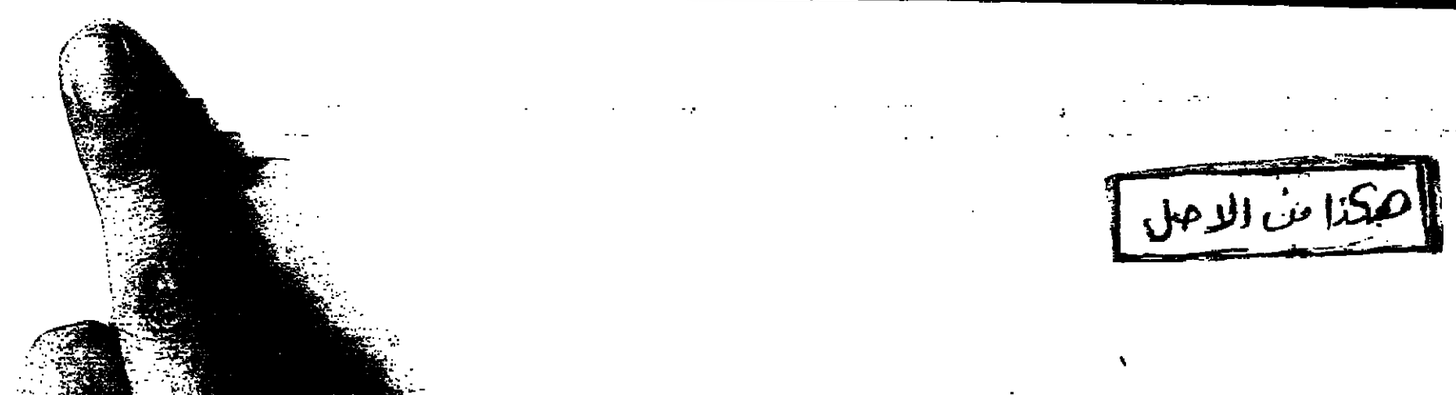

صكذا من الاصل

L'exode des réfugiés est-allemands vers la RFA continue

On estime, de sources concordantes, à plus de vingt mille à présent le nombre d'Allemands de l'Est qui se sont réfugiés en RFA depuis le début de l'été en franchissant la fameuse « frontière verte » entre la Hongrie et l'Autriche. Selon le ministère de l'intérieur à Budapest, quelque 25 000 ressortissants est-allemands séjournant en Hongrie comme touristes (sur un total de 60 000) ont regagné normalement leur pays au milieu de la semaine dernière. Néanmoins, l'exode continue et plusieurs centaines de réfugiés sont arrivés vendredi en RFA.

Vendredi 15 septembre, la Hongrie a durci le ton en lançant un avertissement aux plus « orthodoxes » du camp socialiste, en leur demandant de ne pas provoquer une rupture des relations avec Budapest. Dans une interview au journal gouvernemental *Magyar Hirlap*, M. Laszlo Kovacs, *secrétaire d'Etat aux affaires étrangères*, a reconnu que *« les divergences importantes et occasionnelles entre la Hongrie et ses partenaires est-européens étaient inhabituelles et préoccupantes (...), mais* [dans les circonstances actuelles] *elles sont dans l'ensemble naturelles, car il existe des différences fondamentales entre ces Etats* (RDA, Roumanie et Tchécoslovaquie) *et la Hongrie concernant leur développement économique et social »*. Budapest, a-t-il confirmé, n'entend pas, pour le moment fermer, la « frontière verte » ni se brouiller non plus définitivement avec la RDA.

De son côté, le gouvernement est-allemand a de nouveau rejeté vendredi tout idée de réforme pour *tenter d'endiguer la vague d'émigration*. M. Günther Mittag, membre du comité central du SED chargé de l'économie, écrivait, par exemple, *dans le quotidien du parti, Neues Deutschland*, que *« les propositions de réformes faites par des gens* [notamment le chancelier Helmut Kohl, NDLR] *ne comportent qu'une seule idée : ils veulent une réforme qui mette fin au socialisme. Merci beaucoup, je n'en veux pas ! »*

Toutefois, certaines dissonances apparaissent. L'Eglise protestante est-allemande estimait le même jour que l'avenir de la RDA risquait d'être compromis si le gouvernement est-allemand différait encore longtemps l'application de réformes démocratiques. A l'ouverture du synode annuel, à Eisenach, l'évêque Werner Leich a déclaré que l'exode actuel trahissait un *« désespoir »*. Reprenant les suggestions faites la semaine dernière par un autre ecclésiastique, l'évêque a réclamé la libéralisation des médias, la levée de l'interdiction de manifester, la libre circulation des personnes, une modification de la loi électorale et la convertibilité du mark est-allemand.

Par ailleurs, à Berlin-Est, l'Initiative pour la paix et les droits de l'homme a protesté, vendredi, contre le maintien en détention de six personnes interpellées le 11 septembre à Leipzig au cours d'une manifestation.

A Bonn, enfin, un dirigeant du Parti chrétien-démocrate (CDU), M. Heiner Geissler, a proposé que le prix Nobel de la paix 1989 soit attribué à la Hongrie pour sa décision d'avoir ouvert sa frontière avec l'Autriche aux réfugiés est-allemands. Cette proposition n'a toutefois pratiquement aucune chance d'être retenue puisque les candidatures pour le prix doivent parvenir, chaque année, au plus tard dans le courant du mois de février.

Berlin-Est annule une visite de sociaux-démocrates ouest-allemands

BONN
de notre correspondant

M. Horst Sindermann, président de la Chambre du peuple de la RDA, s'est fâché : il vient d'annuler, dans des termes très vifs, la visite prévue pour le 18 septembre d'une délégation de quatorze députés SPD en Allemagne de l'Est. Dans une lettre adressée à M. Horst Ehmke, qui devait conduire ce groupe, M. Sindermann affirme que les objectifs poursuivis par les sociaux-démocrates pour ce voyage *étaient totalement dirigés vers la confrontation et l'ingérence dans les affaires intérieures de la RDA »*.

Le président de la Chambre du peuple justifie cette décision en qualifiant les propos tenus la semaine dernière au Bundestag par MM. Ehmke et Hans Jochen Vogel, (président du SPD), de *« provocateurs et insultants »*. Ces derniers avaient exhorté les dirigeants est-allemands à *« s'engager dans la voie des réformes, ou à laisser leur place à d'autres »*. Commentaire de M. Ehmke : *« Les dirigeants de la RDA refusent non seulement toute réforme, mais aussi toute discussion à ce propos. »*

L'embarras...

Pour le député FDP Ulrich Irmer, cette décision de Berlin signifie tout simplement que *« le SED est devenu fou à lier »*. La vague d'émigration, via la Hongrie, de milliers de citoyens de la RDA a bouleversé tous les usages qui s'étaient établis dans les relations politiques entre les deux Allemagnes. Tous les partis s'interrogent sur l'attitude, de préférence commune, à adopter face à une direction est-allemande qui se raidit dans sa forteresse.

Le SPD est cependant le parti qui subit le plus durement le contrecoup du durcissement de l'attitude de la RDA. Sa ligne fondée sur le dialogue constant avec le Parti communiste est-allemand (SED) s'appuyait sur l'espoir que la discussion et la confrontation courtoise avec les hommes au pouvoir à Berlin-Est pouvaient promouvoir des réformes de l'autre côté du mur. Ce *dialogue* avait abouti, *au mois* de septembre 1987, à la signature d'un document élaboré par une commission mixte SED-SPD, dirigée par M. Ehrard Eppler, pour les sociaux-démocrates, et le professeur Otto Reinhold, pour les communistes est-allemands. Sans cacher les divergences idéologiques profondes existant entre les deux partis, ce document insistait sur les racines historiques communes du communisme et de la social-démocratie, et *sur leur responsabilité conjointe* dans la défense de la paix et de la sécurité commune en Europe. Publié à la veille de la visite de M. Erich Honecker en RFA, ce texte représentait la contribution du SPD à cette politique du *« changement par le rapprochement »*, qui *était menée sur le plan étatique par* le gouvernement du chancelier Kohl. C'était l'époque où les hommes politiques ouest-allemands de tous bords ne manquaient pas une occasion de se faire photographier à coté de M. Honecker.

Aujourd'hui, M. Ehrard Eppler est saisi par le *pessimisme*. L'objectif de ce dialogue avec le SED était, pour le SPD, de permettre aux forces réformatrices à l'intérieur et à l'extérieur du SED de s'appuyer sur un texte officiel dûment paraphé pour mener leur action. Or, constate aujourd'hui M. Eppler, *« cela est incompatible avec le maintien du monopole d'un parti sur le pouvoir et la vérité »*. Et il prévient : *« Si aujourd'hui encore la majorité des habitants de la RDA voient le salut de leur pays dans une réforme de l'Etat plutôt que dans sa disparition, je crains que dans les deux ans qui viennent cette majorité ne devienne minorité. »* D'autres sociaux-démocrates vont même plus loin et estiment, comme l'ancien chancelier Willy Brandt, qu'on ne peut pas exclure que se déroulent bientôt en RDA des manifestations de masse demandant le rattachement à la RFA...

Comment éviter que se produisent à Berlin-Est ou à Leipzig des *événements* semblables à ceux qui se sont déroulés ce printemps sur la place Tiananmen de Pékin ? Cette manière de poser le problème, *impensable il y a quelques mois*, est maintenant au centre des réflexions des responsables ouest-allemands, et pas seulement des sociaux-démocrates. De très vives discussions avaient eu lieu *au sein du* groupe parlementaire SPD sur l'opportunité du voyage qui vient d'être annulé.

...et le soulagement du SPD

Si MM. Ehmke et Egon Bahr, vieux routiers du dialogue avec Berlin-Est, s'étaient prononcés pour son maintien, plusieurs jeunes députés, comme MM. Norbert Gansel et Karsten Voigt, *étaient* plutôt favorables à son annulation. *« Il faut passer de la politique de changement par le rapprochement à une politique de changement par la prise de distance ! »*, s'était écrié M. Gansel. Sous la pression de cette nouvelle génération, qui reproche à la précédente de privilégier les rapports avec la hiérarchie communiste et de négliger le dialogue avec les forces contestatrices qui naissent au sein de la société, le président du parti, M. Hans Jochen Vogel, avait dû monter la barre très haut pour faire avaliser le principe de cette visite : la délégation social-démocrate exigeait de pouvoir rencontrer des représentants des divers groupes d'opposition qui viennent de se créer en RDA, comme le Forum démocratique ou Action démocratique. Elle exigeait en outre de pouvoir tenir, à Berlin-Est, une conférence de presse internationale pour faire le bilan de cette rencontre. Le refus opposé par Berlin-Est à ces exigences n'est pas pour déplaire aux sociaux-démocrates : attaqué violemment par la CDU, qui lui reproche sa complaisance envers le SED, le SPD peut ainsi arguer qu'il sait, lui aussi, faire preuve de fermeté.

LUC ROSENZWEIG.

M. Gorbatchev début octobre en RDA

Une visite délicate pour le numéro un du Kremlin

Moscou
de notre correspondant

M. Gorbatchev se serait bien passé de la visite officielle qu'il doit *effectuer* en RDA *au début du mois* d'octobre. Obligée, puisque l'absence du secrétaire général soviétique aux cérémonies du quarantième anniversaire de l'Etat est-allemand aurait constitué un manquement remarqué au *« protocole socialiste »*, cette visite, estime-t-on dans les directions du comité central, constituera en effet un exercice politique particulièrement délicat.

Car, quoi qu'il dise ou ne dise pas, M.Gorbatchev devrait, pense-t-on, bénéficier à Berlin-Est de manifestations de sympathie qui, outre qu'elles pourraient prendre des *« aspects divers »*, exprimeront un soutien de la société et non pas du gouvernement. Autrement dit, et bien qu'ils ne le disent pas directement, les conseillers du secrétaire général craignent que celui-ci ne se retrouve *dans la situation* qu'il a connue à Pékin, au printemps dernier, et à Prague, il y a deux ans, lorsque des foules l'acclamaient pour mieux conspuer leurs dirigeants.

« La clé de la situation »

Tout en démentant formellement que M. Faline, le chef du département international du comité central, ait adressé à la mi-août, comme vient de l'écrire *Die Welt*, un rapport très alarmiste *sur la situation* en RDA, on confirmait vendredi 15 septembre au comité central, que l'URSS est aujourd'hui inquiète de l'immobilisme de la direction est-allemande. Après les déclarations faites à ce sujet, mardi dernier, au *Monde* par un haut responsable soviétique, il apparaît donc que le Kremlin se place d'ores et déjà dans la perspective d'une relève en Allemagne de l'Est et tient à se démarquer de M. Honecker et de son équipe.

Ni les changements intervenus *depuis* plus de vingt ans dans les relations entre les deux Allemagnes, ni l'évolution générale de l'Europe et du monde *« n'ont encore trouvé leur reflet dans la vie politique de la RDA, qui est restée, sous bien des aspects, celle du passé »*, dissait par exemple un responsable de l'appareil du comité central.

Tous soulignaient également qu'aux yeux de Moscou l'Allemagne fédérale se laisse en ce moment aller à un *« double jeu »* en agitant l'idée *d'une réunification* rapide, alors qu'elle a reconnu les frontières de l'après-guerre, c'est-à-dire l'existence de deux Etats allemands. Cela signifie que la campagne de mises en garde lancée *depuis le début* de la semaine contre Bonn ne va pas cesser de sitôt. Parallèlement pourtant, l'équipe de M. Gorbatchev va continuer à faire savoir qu'elle considère que le meilleur et le seul moyen d'empêcher les Allemands de l'Est de vouloir passer la frontière est de rendre leur pays vivable.

Les fuites, petites phrases et autres clins d'œil vont, à n'en pas douter, se multiplier et les *Izvestia*, le quotidien soviétique le plus engagé dans la perestroïka ont déjà franchi un pas de plus en citant très abondamment vendredi, sous le titre de « Pourquoi s'en vont-ils ? », un article du quotidien berlinois *Junge welt*. Seul de la presse est-allemande (et avec quels soutiens ?) ce journal avait en effet publié en milieu de semaine un article appelant à ouvrir une *« discussion »* sur les moyens de rendre la RDA *« plus attrayante pour les forces créatrices »* et d'en faire une *« source de joie pour chacun de ses citoyens »*.

B. G.

Les aspirations démocratiques en Europe de l'Est sont un phénomène « irréversible »

selon M. Roland Dumas

L'aspiration à plus de démocratie dans les pays de l'Est, qui s'est manifestée récemment par l'exode de milliers d'Allemands de l'Est vers la RFA, est un phénomène *« irréversible »*, a estimé, vendredi 15 septembre, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas.

Commentant pour la première fois les récents événements, M. Dumas a déclaré à RTL que ce *« formidable mouvement traduit incontestablement une formidable aspiration à plus de liberté et de réformes en profondeur dans les pays de l'Est »*.

M. Dumas a jugé que les Occidentaux devaient *« encourager tout ce qui va dans le sens de la réforme »*. Il a cependant ajouté qu'il ne fallait pas *« aller jusqu'à prôner la déstabilisation des pays de l'Est, ce qui pourrait provoquer un choc en retour »*.

Dans cette perspective, le ministre a une nouvelle fois appelé l'Occident, *« qui a souhaité l'évolution de la Pologne »*, à *« faire plus et mieux »* pour aider ce pays. M. Dumas, qui se rend, lundi 18 septembre, à Varsovie, pour signer un accord économique entre la CEE et la Pologne, a ajouté que la Communauté devait *« s'ingénier à trouver une aide de longue durée qui réponde exactement aux besoins »* polonais.

Evoquant la division de l'Allemagne, M. Dumas a estimé que *« l'aspiration à l'unité de la nation allemande est une aspiration légitime dans l'esprit des Allemands »*, et relevé que, *« du reste, cette réunification est en train de se faire presque par osmose, par la base, à défaut de se faire par les institutions »*.

Enfin, M. Dumas a indiqué que le président Mitterrand, qui s'est rendu depuis un an en URSS, en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Bulgarie, avait l'intention de poursuivre ses visites dans les pays de l'Est. Il a précisé que le principe d'un voyage du chef de l'Etat français en RDA *« est acquis »*, mais que *« sa date n'est pas encore fixée »*. – *(AFP.)*

La RDA peut limiter mais difficilement interdire les voyages en Hongrie

La RDA a-t-elle le moyen d'empêcher ses ressortissants de se rendre en Hongrie ? Le leur interdire ou imposer aux voyages en Hongrie des restrictions semblables à celles qui s'appliquent à la Pologne serait en fait extrêmement impopulaire et d'un coût politique très élevé pour les autorités de Berlin-Est.

La Hongrie est, en effet, après la Tchécoslovaquie (pays frontalier pour lequel aucune formalité n'est imposée sinon un change obligatoire de devises), la destination la plus prisée en Europe de l'Est par le tourisme individuel est-allemand. On ne va guère en URSS que dans le cadre de séjours organisés par les Jeunesses communistes (FDJ) ou l'Office du tourisme est-allemand. Les plages de la mer Noire, en Bulgarie ou en Roumanie, sont très lointaines. Quant à la Pologne, frontalière, où les Allemands de l'Est avaient coutume de séjourner en grand nombre, l'accès y est réservé depuis le début des années 80, c'est-à-dire depuis le début de l'agitation sociale dans ce pays, aux voyages organisés.

Le sentiment d'enfermement étant sans doute le grief le mieux partagé par les Allemands de l'Est – c'est lui qui a contraint les autorités à lâcher du lest ces dernières années sur les autorisations de voyage en Occident, – il paraît politiquement difficile d'imposer de nouvelles contraintes aux déplacements vers les « pays frères », déjà considérablement restreints.

Comme le fait remarquer le quotidien ouest-allemand, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, ces restrictions, pour être véritablement efficaces, devraient, en outre, s'appliquer au transit par la Hongrie, c'est-à-dire à tous les voyages par train ou par route vers la Roumanie et la Bulgarie, ce que ces deux pays, pour des raisons économiques, verraient d'un mauvais œil. Il n'est guère surprenant, dès lors, que les autorités de Berlin-Est aient affirmé, à plusieurs reprises, qu'elles n'avaient pas l'intention de modifier les réglementations en vigueur pour les déplacements vers la Hongrie.

Une autorisation de la police

Elles ont cependant la possibilité de les appliquer de façon plus restrictive, car l'accès à la Hongrie n'est pas totalement libre. Il faut être muni d'une autorisation de la police est-allemande dont l'obtention prend entre trois et cinq semaines. Beaucoup d'Allemands de l'Est se la procurent plusieurs mois à l'avance, ce qui explique sans doute que les sorties vers la Hongrie aient continué à un rythme habituel, alors que la crise était déjà ouverte.

Cette autorisation était jusqu'ici quasi automatiquement accordée sauf, semble-t-il, dans le cas de quelques personnes considérées comme contestataires. Il n'est pas dit qu'il en sera de même à l'avenir.

Le mouvement de ces dernières semaines pourrait, en outre, inciter les autorités de Berlin-Est à limiter les autorisations de séjour provisoire en République fédérale accordées assez largement ces dernières années. Mais le problème, là encore, pour les autorités, serait l'impopularité d'une telle attitude, particulièrement en ce moment.

C. T.

Le débat sur les nationalités en URSS

(Suite de la première page).

Le troisième, enfin, est celui du respect de *« l'égalité des droits des citoyens de toutes nationalités »*. En clair donc, Moscou n'admettra pas que les Républiques baltes – ni évidemment aucune autre – adoptent unilatéralement des dispositions inacceptables pour le pouvoir central, *que leurs partis communistes* rompent avec le parti soviétique et qu'elles appliquent des mesures discriminatoires à l'encontre des ressortissants soviétiques (russes, le plus souvent) résidant sur leur territoire sans en être originaires.

Il *s'agit des trois points* les plus sensibles sur lesquels Moscou et les pays baltes sont déjà engagés dans des parties de bras de fer. Tant sur les pouvoirs des Parlements républicains que sur l'autonomie des partis et le statut des immigrants russes, les négociations restent donc à mener. Elles seront dures. Leurs résultats seront conditionnés par les rapports de forces du moment, mais M. Gorbatchev a d'ores et déjà, pour sa part, donné satisfaction à ses interlocuteurs sur quatre points tout aussi fondamentaux.

Une révolution

Premièrement, dit en effet le communiqué, *« la seule voie de dépassement des tensions »* passe par *« un dialogue mené à partir de positions de principe, une ouverture dans la définition de la ligne du parti et l'intégration de toutes les forces saines de la perestroïka »*. Langue de bois décryptée, cela veut dire que les partis baltes ont toute liberté pour tenter de mener leur barque au milieu de la tempête nationaliste.

« Le besoin a été souligné », en deuxième lieu, *« de renforcer le rôle des partis communistes des Républiques et leur indépendance ainsi que de leur permettre, dans le cadre du programme et des statuts du PCUS, de résoudre par eux-mêmes certaines questions organisationnelles, financières et personnelles et de déterminer des actions en conformité avec les spécificités et les traditions propres à leurs Républiques »*.

Il s'agit là d'une révolution, car les partis républicains sont ainsi autorisés à agir comme bon leur semble à la seule condition de continuer d'appartenir au parti soviétique. De même que les Républiques peuvent obtenir autonomie et souveraineté à la seule condition de ne pas faire sécession, les partis républicains pourront déterminer leur politique *nationale* à la *seule condition* de ne pas se lancer dans un schisme déclaré.

« En envisageant leur avenir dans l'appartenance à l'Union soviétique, déclare *ensuite* le communiqué, *les travailleurs des Républiques baltes se déclarent en faveur d'une dimension politique et économique réelle de la souveraineté de leurs Républiques et d'un passage rapide à l'autonomie économique. » « Tout délai en ce domaine est donc perçu négativement »*, est-il ajouté, de sorte que M. Gorbatchev donne raison aux Baltes qui se plaignent de la mauvaise volonté des organisations centrales à cet égard.

Quatrième point, et non le moindre, *« une préoccupation a été exprimée concernant le travail des médias »*, qui sont appelés à montrer plus de *« flexibilité »* et de *« tact »* dans leur couverture des *événements* baltes. Autrement dit, la critique quotidienne, et le plus souvent d'une grossière mauvaise foi, dont les Baltes sont abreuvés depuis quelques mois devrait cesser.

Le conditionnel s'impose bien sûr, puisque M. Gorbatchev et son équipe sont loin d'exercer un contrôle total sur l'ensemble de la presse. Dès vendredi pourtant, la *Pravda* ouvrait ses colonnes à M. Brazauskas, premier secrétaire de Lituanie, devenu la bête noire des conservateurs, qui lui reprochent sa trop grande souplesse avec le Sajudis, le tout-puissant mouvement nationaliste de sa République. *« Jusqu'en 1940, la Lituanie a été un Etat souverain, la mémoire en est vivace dans le peuple [...]. comment ne pas prendre ce fait en considération ? »* lit-on ainsi dans l'organe du comité central.

« Si le parti ne réalise pas la volonté du peuple, est-il le parti du peuple ? » demande encore M. Brazauskas, qui explique aussi qu'un *« homme politique réaliste ne peut pas ne pas tenir compte »* de l'influence du Sajudis, que *« l'époque du confort monopartiste est révolue »* et que les sécessionnistes ne représentent qu'une infime minorité délibérément montée en épingle par la presse conservatrice.

Changement de ton

A travers cette interview, le changement de ton est radical. Les problèmes sont posés à plat, calmement expliqués, et M. Brazauskas, tant à destination de Moscou que de sa population, demande : *« De quelle sortie de l'URSS peut-on parler, alors que les besoins de l'industrie lituanienne en métaux, pétrole, gaz, coton, laine et produits chimiques sont assurés à presque 100 % par l'Union ? »*

Après ce sommet, il y a toute chance que le projet de réforme des liens entre les Républiques soit adopté par le comité central, mais il restera *ensuite* aux dirigeants des Républiques baltes à faire accepter ce *modus vivendi* aux vrais dirigeants des Républiques – ceux des fronts populaires.

La plupart d'entre eux savent parfaitement jusqu'où ne pas aller trop loin et savent aussi qu'ils n'ont aucun intérêt à acculer M. Gorbatchev à l'échec ou à la répression. Déterminés mais ouverts au compromis aussi, ils entretiennent des liens directs et très étroits avec l'entourage du secrétaire général, mais cela n'assure pas pour autant qu'un équilibre va, bon an mal an, s'établir entre M. Gorbatchev et les Baltes.

Car, depuis le début de l'été, la campagne de presse lancée contre les nationalistes par les conservateurs a creusé un peu plus encore le fossé entre les trois Républiques et Moscou. La violente déclaration adoptée, durant les vacances de M. Gorbatchev, par le comité central (*le Monde* du 29 août) n'a pas arrangé les choses et l'audience des sécessionnistes s'est aujourd'hui accrue – tout particulièrement en Lituanie.

« Les dirigeants du Sajudis devraient comprendre qu'à part prononcer le mot de sécession ils peuvent rigoureusement faire ce que bon leur semble, y compris demander leur adhésion à des organisations internationales », déclarait au début de la semaine au *Monde* un responsable soviétique. Le problème est qu'il y a des mots magiques et que *« sécession »* en est aujourd'hui un en URSS.

BERNARD GUETTA.

on dit RTL en direct

Europe

ITALIE

Les nouveaux dirigeants du PCI s'en prennent à Togliatti

ROME
de notre correspondant

Après avoir, ces dernières années, poussé loin de ses fourneaux les plus grands maîtres queux de l'Internationale communiste, M. Achille Occhetto, petite toque italienne et maître d'œuvre du « Cours nouveau », s'attaque au père fondateur de la filiale transalpine, celle qui fit jadis les beaux jours des clients de l'Internationale numéro 3.

Il s'appelait Palmiro Togliatti. C'est lui, derrière un jeune étudiant sarde à lunettes rondes du nom

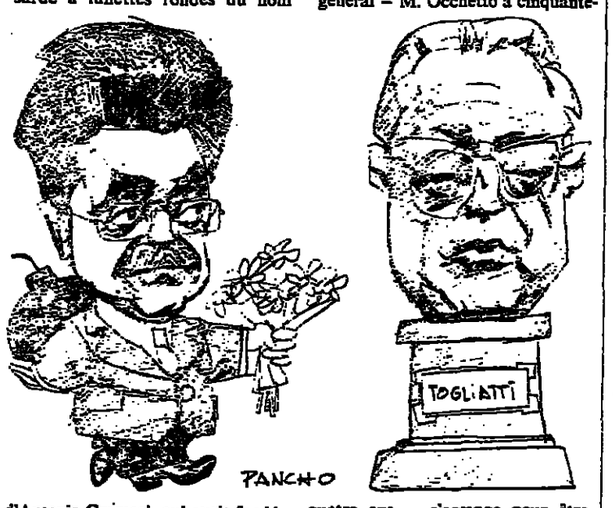

d'Antonio Gramsci, qui avait fondé, en 1921, le Parti communiste italien. Lui qui, après la mort de Gramsci dans les geôles fascistes seize ans plus tard, s'était saisi du sceptre de ce qui allait devenir la plus puissante des Eglises marxistes de l'Occident : le PCI.

Et c'est cet homme-là, ce mythe froid, sévère et sacré, que les communistes new look voudraient passer à la trappe ? « *Ce n'est plus du replâtrage*, s'indigne un vieux sénateur du parti, *c'est un autogénocide pur et simple !* » N'exagérons rien et disons simplement que, pour préparer l'avenir, le PCI se croit obligé non seulement de liquider brutalement son Œdipe, mais de rejeter aussi tout son passé aux oubliettes.

Comme toutes les tempêtes, celle-ci a éclaté au cœur de l'été, à la mi-août, avec un long article de *l'Unità*, organe officiel du parti, intitulé : « *Il était une fois Togliatti et le communisme réel* ». Suivait une sorte de réquisitoire, équilibré mais ferme, sur le philosoviétisme invétéré du « mythe » dans les années d'après-guerre, c'est-à-dire en pleines ténèbres staliniennes. « *Togliatti a constamment cherché un pacte de fer avec Moscou* », écrit notamment M. Biagio De Giovanni. Ce dernier, philosophe et membre de la nouvelle direction du parti, a rédigé le vademecum de la ligne réformiste et social-démocrate du « *cours nouveau* ». Il est évidemment très proche du secrétaire général Occhetto qui avait lui-même ouvert le feu, quelques semaines plus tôt, en évoquant, lors de l'inauguration d'un buste de Togliatti, « *la coresponsabilité* » du saint homme avec le stalinisme. Allusion à l'appui donné par Togliatti à la répression de 1956 contre la Hongrie ?

La vieille garde a réagi comme un seul homme et dénoncé la répudiation sacrilège.

Mais les gardiens de l'orthodoxie n'étaient pas au bout de leurs peines. Passe encore que le jeune secrétaire général – M. Occhetto a cinquante-quatre ans – s'arrange pour être absent de la traditionnelle cérémonie commémorative de la mort – à Yalta en 1964 – de celui que les plus anciens camarades continuent d'appeler « *le meilleur* ». Mais quand Alberto Asor Rosa, polémiste appointé, ex-hérétique de la foi orthodoxe, compagnon de vacances d'Achille Occhetto et directeur de *Rinascita*, la revue « théologique » du parti, annonce qu'il va faire sauter de la prochaine édition la mention « *fondée par Palmero Togliatti* », c'en est trop. L'apoplexie guette les vétérans, et Mme Nilde Iotti, présidente de l'Assemblée nationale et ancien compagnon du « meilleur », décide de lancer la contre-offensive.

Les « *bourgeois* » du « *cours nouveau* » ont reculé. Togliatti restera sur la couverture du magazine que, après tout, il a effectivement fondé. Et Achille Occhetto, dans *l'Unità* de jeudi dernier, prend la plume pour dénoncer ceux qui l'accusent de « *vouloir congédier Togliatti et placarder Berlinguer* ». « *Togliatti*, ajoute-t-il cependant, *pensait et opérait selon les critères de l'époque de la guerre froide et de la logique des blocs.* » Pour ce qui concerne le nouveau parti, « *il a fait un choix politique différent dans un monde différent (...) et nous n'avons pas l'intention de revenir en arrière.* » A bon entendeur...

PATRICE CLAUDE.

● **IRLANDE DU NORD : meurtre d'un soldat britannique.** – Un soldat britannique a été tué, samedi matin 16 septembre, en Irlande du Nord, a annoncé la police locale, le Royal Ulster Constabulary (RUC). Le soldat, tué par une rafale de balles peu après minuit, était en train de réparer avec un collègue une antenne de radio dans le commissariat de Coalisland dans le comté de Tyrone, au sud de Belfast, a indiqué le RUC. – *(AFP.)*

● **BELGIQUE : arrestation pour meurtre d'un ancien gendarme.** – Un ancien gendarme belge, Madani Bouhouche, suspecté d'avoir participé à l'assassinat d'un homme d'affaires libanais début septembre à Anvers, a été arrêté, vendredi 15 septembre, à Torremolinos, dans le sud de l'Espagne. Madani Bouhouche avait déjà été emprisonné, puis relâché, à la suite d'un autre assassinat, celui d'un ingénieur de la Fabrique nationale d'armes belge, le 7 janvier 1986. Cet assassinat aurait pu, selon certains observateurs, être lié à la tragique affaire des tueurs du Brabant wallon, cette bande qui avait semé la terreur en Wallonie de 1983 à 1985. L'assassinat de l'homme d'affaires libanais à Anvers pourrait être, quant à lui, lié au trafic de drogue. – *(Corresp.)*

● **RFA : le chancelier Kohl sera opéré de la prostate.** – Le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, cinquante-neuf ans, devait être hospitalisé, vendredi 15 septembre, à l'hôpital universitaire de Mayence (centre de la RFA), où il subira une opération de la prostate dans les prochains jours, a annoncé le porte-parole du gouvernement fédéral. – *(AFP.)*

● **ESPAGNE : la « Pasionaria » hospitalisée.** – Mme Dolores Ibarruri, surnommée la « Pasionaria », quatre-vingt-treize ans, a été hospitalisée, mercredi 13 septembre à Madrid, pour une pneumonie. Président du Parti communiste d'Espagne (PCE), Mme Ibarruri s'est rendue célèbre, pendant la guerre civile espagnole, par ses interventions passionnées à la radio, exhortant les forces républicaines à vaincre les troupes de Franco. – *(AFP, AP.)*

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A 3 T puis OSP

Vente sur surenchère au Tribunal de MEAUX
le jeudi 5 octobre 1989, à 10 heures
VASTE PROPRIÉTÉ de 10 ha 29 a près de La FERTÉ-GAUCHER (77)
MAISON PRINCIPALE + 3 maisons annexes, dépendances
Parcelles boisées
LIBRE de LOCATION – MISE A PRIX : 770 000 F
SCP PINSON SECERS DAVEAU – MEAUX (77). Téléphone : 60-25-40-40
SCP O. & E. MORIN – MEAUX (77). Téléphone : 64-34-00-23

Proche-Orient

Le plan de paix Moubarak

Les dirigeants israéliens n'ont toujours pas pu se mettre d'accord sur l'attitude à adopter

En s'efforçant de jouer les médiateurs entre Israéliens et Palestiniens pour rapprocher les positions sur d'éventuelles élections dans les territoires occupés, le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a suscité une première réaction à Jérusalem : embarras et tiraillements au sein du cabinet d'union nationale.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A trois reprises cette semaine, les principaux responsables du gouvernement ont discuté à huis clos des propositions égyptiennes. Mais, vendredi soir 15 septembre, ils n'avaient toujours pas pu se mettre d'accord sur l'attitude à adopter. Le chef du gouvernement, M. Itzhak Shamir, et son collègue du Likoud Moshe Arens, ministre des affaires étrangères, estiment qu'Israël n'a pas encore à répondre à l'initiative égyptienne ; il n'y a pas lieu d'en débattre, disent-ils, tant que le plan de paix proposé en avril dernier par le gouvernement israélien – notamment le projet d'élections dans les territoires – n'aura pas fait l'objet d'une « *acceptation de principe* » claire et nette du côté arabe.

« Une acceptation de principe »

Les travaillistes Itzhak Rabin (défense) et Shimon Pérès (finances) sont d'un avis contraire ; ils veulent donner suite à la démarche du raïs, qu'ils considèrent comme équivalant bel et bien à une « *acceptation de principe* » du plan israélien. Impossible de se défiler et de ne pas répondre, disent-ils, alors qu'un interlocuteur arabe fait une offre de négociation à partir d'une proposition israélienne.

Le débat – qui va bien au-delà de cette querelle assez formelle – se poursuivra la semaine prochaine aux Etats-Unis, d'où M. Rabin est tout juste de retour et où MM. Arens et Pérès sont attendus en visite officielle. Au cas où « *les Palestiniens* » – en clair, l'OLP – donneraient leur aval aux propositions égyptiennes, on prête une double intention aux Etats-Unis : ils multiplieraient les pressions pour que les Israéliens les acceptent à leur tour et accorderaient à M. Yasser Arafat le visa permettant au chef de l'OLP de se rendre à New-York à la prochaine session de l'assemblée générale des Nations unies. Pour l'heure, le feu vert palestinien aux propositions du Caire ne paraît nullement acquis, comme en témoignent nombre de réactions au sein de l'OLP en général hostiles ou réservées à l'égard de l'initiative de M. Moubarak.

Un parrainage américano-soviétique

Celle-ci remonte au début du mois de juillet dernier. Sollicités par les Etats-Unis et, discrètement, par M. Rabin, qui autorise alors certaines personnalités nationalistes des territoires à se rendre au Caire, les Egyptiens élaborent un texte en dix points (*le Monde* du 13 septembre). Il s'agit d'un catalogue de conditions et de précisions devant permettre aux Palestiniens de souscrire au projet israélien d'élections en Cisjordanie et à Gaza : participation des résidents arabes de Jérusalem au scrutin, garantie qu'une période de régime d'autonomie ne serait qu'intérimaire avant une négociation sur le statut définitif des territoires, laquelle devrait être fondée sur le principe de la « *paix en échange d'un compromis territorial* ».

Sur cette base, une délégation palestinienne pourrait accepter d'entamer les négociations avec les Israéliens. C'est du moins ce qu'espèrent les Egyptiens, qui ont tenté de convaincre M. Arafat.

Selon certains quotidiens israéliens, M. Moubarak souhaiterait que de tels pourparlers aient lieu au Caire – éventuellement sous parrainage américano-soviétique – et aimerait pouvoir lancer les invitations lors du discours qu'il prononcera à la tribune de l'ONU le 29 septembre.

Les diplomates égyptiens ont fait preuve d'imagination pour contourner le traditionnel obstacle à la composition d'une délégation palestinienne acceptable pour tout le monde. Pour Israël, une telle délégation ne devrait comprendre que des résidents des territoires ; pour l'OLP, il est inconcevable que des représentants du mouvement national de l'« *extérieur* » ne soient pas associés aux négociations. Le Caire suggère donc que ces représentants-là soient choisis parmi certains des militants nationalistes qui ont été bannis de Cisjordanie et de Gaza par les Israéliens.

Sur les dix points, comme sur la procédure et la composition de la délégation palestinienne, les travaillistes sont à peu près d'accord. M. Shamir et ses collègues du Likoud sont beaucoup plus réticents et tout particulièrement opposés à ce que des militants nationalistes expulsés des territoires se joignent à une éventuelle délégation palestinienne.

Du côté des Palestiniens, l'accueil n'est pas vraiment enthousiaste. Si les cercles nationalistes modérés des territoires (en gros, proches du courant central du Fath) trouvent des « *aspects positifs* » à la démarche égyptienne, ils la jugent très incomplète, notamment parce qu'elle ignore le principe du « *droit à l'autodétermination du peuple palestinien* ». Ces mêmes cercles sont d'autant moins portés au compromis qu'ils sont aujourd'hui en concurrence avec une nouvelle génération de militants, plus jeunes et plus radicaux – appartenant souvent au Front démocratique et au Front populaire, les branches extrêmes de l'OLP, ou encore au courant islamiste.

ALAIN FRACHON.

LIBAN

La reprise des canonnades souligne les difficultés d'une trêve

BEYROUTH
de notre correspondant

Sans raison apparente, puisque le cessez-le-feu devrait être, en principe, solennellement proclamé samedi 16 septembre par le triumvirat arabe (Algérie, Maroc, Arabie saoudite) à partir de minuit, les canonnades ont brusquement repris vendredi après-midi, pour ne cesser qu'à l'aube de samedi.

Quels pouvaient donc être la signification et l'objectif de cette meurtrière flambée de la dernière heure, dont les médias du camp chrétien accusent les Syriens, alors que ceux du secteur musulman l'attribuent à la « *clique de Michel Aoun* », et dont ont été victimes – lourd bilan, surtout pour un bombardement sans objet – treize personnes (huit morts dans le réduit chrétien, cinq en secteur sous contrôle syrien).

Les explications sont nombreuses : ultime pression de l'un ou l'autre camp sur le triumvirat, conséquence du flou et du mystère entourant toujours les décisions dudit triumvirat, tentative de saboter à l'avance son plan de pacification, voire même défoulement de dernière heure avant l'arrêt des hostilités. Aucune ne tient.

En fait, tant que n'aura pas été diffusé à Rabat, Alger et Ryad le communiqué des trois chefs d'Etat, et que le ministre saoudien des affaires étrangères n'aura pas donné, dans une conférence de presse, les explications complémentaires annoncées, il ne sera pas possible de se rendre compte en quoi le triumvirat s'est rétracté au regard de son rapport de début août, qui avait provoqué la colère de Damas. En même temps, si la Syrie continue de refuser de discuter du retrait de ses troupes du Liban et de lier la levée du blocus aux négociations interlibanaises sur l'entente nationale et si le général Aoun continue de refuser de négocier des réformes institutionnelles avant que la Syrie n'ait admis le principe du retrait de ses troupes, le risque est grand que le cercle vicieux persiste.

LUCIEN GEORGE.

Diplomatie

La conférence de Vienne

M. Joxe se prononce contre la dépénalisation de la drogue

Réunie à Vienne du 11 au 15 septembre, la deuxième conférence internationale des Nations unies contre la drogue a rassemblé des hauts fonctionnaires de cent un pays, chargés de la lutte contre le trafic des stupéfiants sur le terrain.

Les participants ont appelé les gouvernements signataires de la convention des Nations unie de décembre 1988 contre le trafic illicite des stupéfiants à accélérer sa ratification : signée par soixante et onze pays, elle n'a été jusqu'à présent ratifiée que par deux d'entre eux, les Bahamas et la Chine. Après avoir fermement renouvelé leur soutien au gouvernement colombien, les participants ont demandé que les pays en voie de développement bénéficient d'une aide accrue.

Enfin, la conférence a décidé la création d'une réunion permanente des professionnels européens de la lutte anti drogue, organisme auquel plusieurs pays de l'Est, URSS en tête, ont accepté de participer. Jusqu'à présent une telle structure n'existait qu'au niveau latino-américain, asiatique et africain.

VIENNE
de notre envoyé spécial

N'auraient été les récents événements de Colombie, la conférence de Vienne serait vraisemblablement passée inaperçue. Alors que, depuis des années, experts et diplomates élaborent dans la discrétion, voire l'indifférence du plus grand nombre, de longs documents susceptibles de servir de base à une politique commune en matière de répression du trafic des stupéfiants, l'évolution de la situation en Colombie comme les bruyantes initiatives américaines pour soutenir le gouvernement de Bogota en lutte contre les gros bonnets de Medellin, n'ont pas peu contribué à braquer les projecteurs sur les colonnades de la Hofburg, l'ancien château impérial où s'est tenue la conférence.

Policiers, douaniers, juristes et diplomates qui composaient les délégations n'en ont pas changé pour autant leurs habitudes. Durant cinq jours, chacun des orateurs a pris très brièvement la parole en n'oubliant surtout pas de remercier le président de la lui avoir donnée. Immuable, cette étiquette n'a pas toujours permis d'éviter la langue de bois dont le représentant chinois, pour ne citer que lui, a donné un bel exemple en assurant que son pays ne connaissait pas de problème de drogue, l'opium saisi en Chine ne provenant, selon lui, que du trafic des seuls pays voisins. Apparemment, Pékin veut ignorer qu'après avoir longtemps tenu un langage identique, les Soviétiques ont fini par reconnaître que drogues dures et douces n'avaient pas épargné leur pays, loin s'en faut.

La conférence de Vienne leur aura d'ailleurs permis de rendre publics quelques éléments chiffrés, jusque là ignorés des spécialistes. C'est ainsi que selon M. Chilov, vice-ministre de l'intérieur, qui conduisait la délégation d'URSS, les

récoltes clandestines de pavot couvriraient en URSS une superficie de deux cent mille hectares. Ce chiffre, à lui seul, suffit à expliquer que les Soviétiques, venus à Vienne pour la première fois, sont désormais désireux de coopérer ardemment avec leurs homologues occidentaux.

Personne, toutefois, ne s'est formalisé des interventions trop courtes ou trop stéréotypées. L'essentiel était ailleurs, notamment dans les contributions écrites déposées sur le bureau de la conférence. A les parcourir, se dessine le profil d'une « industrie », avec ses techniques et ses contre-techniques. Qu'il s'agisse de la circulation internationale des conteneurs, du dressage des chiens « renifleurs », des banques de données, de l'envoi de stupéfiants par la poste, de l'intimidation des témoins, ou encore des passeurs qui ingèrent leur marchandise pour traverser les frontières, la conférence de Vienne aura permis de réactualiser un savoir international dont l'efficacité est directement proportionnelle à sa diffusion. Plusieurs représentants du tiers-monde ont à ce sujet souligné leurs immenses besoins en matière de formation.

Cannabis africain

Tout aussi importants auront été les discrets entretiens menés hors de la salle des délibérations. « *Au profane, une réunion comme celle-ci pourrait paraître sans utilité*, reconnaissait l'un des délégués français, *mais elle a l'incomparable mérite de réunir sous le même toit les principaux responsables mondiaux de la lutte antidrogue. A écouter, par exemple, certaines des confidences faites par des délégués africains qui savent que les paysans de leurs pays, ruinés, ont planté du cannabis, nous pressentons que nous serons bientôt inondés de nouvelles livraisons en provenance d'Afrique. Il faut l'intégrer dans notre réflexion. Et coopérer avec les services de ces pays. C'est d'autant plus facile que nous nous sommes rencontrés ici.* »

Quant à M. Pierre Joxe qui, depuis le Sommet de l'Arche, a manqué peu d'occasions de s'exprimer sur la drogue, il a fait le voyage de Vienne au dernier jour des travaux, pour une déclaration en forme de manifeste. A l'opposé des conceptions qui, constatant la faible efficacité de la répression, préconisent la dépénalisation de la drogue, le ministre de l'intérieur, s'inspirant largement des réflexions menées à l'intérieur de la mission interministérielle de lutte contre la drogue que dirige Mme Catherine Trautmann, a solennellement tracé la ligne qui est celle du gouvernement français.

« *Du bilan de nos insuffisances, de nos échecs*, s'est demandé le ministre, *faut-il tirer la conclusion qu'une dépénalisation totale ou partielle de l'usage des stupéfiants ferait la part du feu et permettrait au moins de contrôler ce que nous ne parvenons pas à détruire ? Mon pays y est profondemment opposé, considérant en effet qu'il s'agirait d'une démission morale collective (...). Si l'on se tourne vers les exemples contemporains de la libéralisation de la consommation, rien ne permet d'affirmer qu'ils aient entraîné une diminution de la toxicomanie ou de la criminalité liée à l'usage et au trafic de stupéfiants. Et même, si j'en crois les confidences de tel ou tel responsable, je serais presque tenté de dire : au contraire !* » Sur ce terrain, le soutien des participants à la conférence, fonctionnaires chargés avant tout de la répression, lui était d'avance acquis.

GEORGES MARION.

هكذا من الاصل

Afrique

AFRIQUE DU SUD : après Le Cap

Marches contre l'apartheid à Johannesburg et à Pretoria

Une grande marche contre l'apartheid, qui a réuni environ dix mille manifestants, s'est déroulée dans le calme vendredi 15 septembre au centre de Johannesburg, après que la justice sud-africaine l'eut autorisée à la toute dernière minute. Une marche analogue, mais qui avait réuni plus de trente mille manifestants, avait déjà eu lieu mercredi au Cap après que le nouveau président sud-africain Frederik De Klerk lui eut personnellement donné le feu vert.

Parmi les manifestants de Johannesburg, partis de la cathédrale anglicane de Sainte-Marie pour aboutir, sans incident, au quartier général de la police de Vorster Square, on notait la présence d'un policier de réserve blanc en civil – seul policier présent parmi les manifestants, – qui arborait une pancarte proclamant « *La police contre les abus de pouvoir de la police* ». Plusieurs drapeaux que la loi interdit de déployer – celui du Congrès national africain (ANC, interdit), jaune, vert et noir, et celui du Parti communiste sud-africain (SACP), rouge – flottaient au-dessus de la foule.

Aux approches de la marche, qui a mis un peu plus d'une heure à parcourir les 1 500 mètres séparant la cathédrale du quartier général de la police, les forces de l'ordre ont maintenu un profil volontairement très bas.

Organisée par le Conseil sud-africain des Eglises (SACC), la marche était conduite par son secrétaire général, le révérend Frank Chikane. Huit mille manifestants environ étaient partis de Sainte-Marie, où un service religieux avait précédé le départ de la marche, emmenée par de nombreux ecclésiastiques et enseignants. Deux mille autres marcheurs s'y sont joints en cours de route.

Le tribunal de première instance de Johannesburg, que le pouvoir avait chargé de trancher la question de savoir si cette manifestation devait être interdite ou autorisée, a donné son accord vingt minutes seulement avant que la marche ne débute.

Auparavant, lors du service religieux célébré à la cathédrale, on avait noté la présence, au premier rang des fidèles, de Winnie Mandela, l'épouse de Nelson Mandela. Certains observateurs ont interprété cela comme une réhabilitation par les milieux anti-apartheid noirs suite aux accusations dont elle-même et surtout ses gardes du corps avaient été l'objet après l'assassinat, en janvier à Soweto, d'un jeune militant.

A Pretoria, une autre manifestation, pourtant déclarée illégale, a réuni un millier de Noirs que la police – dont les consignes ont visiblement changé – s'est abstenue de disperser. – *(AFP.)*

● ***Nomination d'un délégué zaïrois à la francophonie.*** – Le président zaïrois, le maréchal Mobutu, vient de nommer un *« délégué spécial à la francophonie »* en la personne de M. Mbuze Nsomi. Agé de quarante-six ans, il est licencié en philosophie et lettres de l'université de Louvain (Belgique) et a été successivement ministre de l'orientation nationale (1977), ministre de la culture et des arts (1977 à 1979) et ambassadeur du Zaïre, notamment en Israël et en Grande-Bretagne. Kinshasa doit organiser en 1991 le quatrième sommet francophone. – *(AFP.)*

NAMIBIE

Arrestation d'un suspect après l'assassinat d'Anton Lubowski

Windhoek *(AFP)*. – *Un mystérieux ressortissant irlandais, suspect numéro un dans l'assassinat, le 12 septembre, de Me Anton Lubowski, un dirigeant blanc d'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain la Swapo, comparaîtra sans doute lundi devant un tribunal de Windhoek pour y être inculpé de meurtre, a indiqué, vendredi 15 septembre, la police namibienne.*

Un porte-parole de la police a confirmé que le suspect s'appelait Donald Acheson, comme l'a révélé un quotidien pro-Swapo de Windhoek, *The Namibian*. Cet homme, âgé d'une cinquantaine d'années, avait été arrêté à Windhoek mercredi, vingt-quatre heures après qu'Anton Lubowski eut été abattu devant son domicile.

Le porte-parole a refusé de commenter d'autres informations du *Namibian*, selon lesquelles le suspect, détenteur d'un passeport de la République d'Irlande, était un protestant né à Belfast (Irlande du Nord) et avait servi dans une organisation paramilitaire loyaliste d'Ulster, avant d'opérer maintenant pour son propre compte comme mercenaire.

La police, qui *« étudie toutes les hypothèses »*, avait indiqué, jeudi, qu'elle enquêtait sur l'existence de liens éventuels entre cet homme et l'Armée républicaine irlandaise. Le *Namibian* affirme que ces rumeurs concernant l'IRA avaient pour but d'accréditer l'hypothèse d'un règlement de comptes interne à la Swapo. Selon cette hypothèse, un courant au sein de l'organisation aurait engagé un tueur pour liquider Anton Lubowski.

[Cette controverse repose sur le fait que les extrémistes protestants d'Irlande du Nord sont réputés avoir des liens avec les milieux les plus conservateurs d'Afrique du Sud et, sans doute, de Namibie, tandis que l'IRA passe pour soutenir la Swapo. Pour compliquer les choses, il apparaît, selon le *Times* de Londres, qu'il est très facile pour un Irlandais du Nord, désireux de cacher sa provenance, d'obtenir un passeport de la République d'Irlande.]

Asie

CHINE : après trois mois d'absence

M. Deng Xiaoping est réapparu en public

M. Deng Xiaoping est réapparu, samedi 16 septembre, après plus de trois mois d'absence, à l'occasion d'une entrevue accordée à un professeur américain d'origine chinoise, M. T.D. Lee, a annoncé l'agence Chine nouvelle, qui n'a fourni aucun détail sur ces entretiens. Le numéro un chinois avait fait sa dernière apparition en public le 9 juin – au lendemain des massacres de la place Tiananmen – pour féliciter les militaires pour leur action.

L'absence de M. Deng, dont les médias ne cessent de vanter les mérites, avait alimenté de multiples spéculations sur son état de santé. Déjà certains l'avaient cru mort début juin, d'autres l'avaient dit malade durant l'été, ce que Pékin, mais aussi les milieux dissidents à l'étranger, avaient démenti.

D'autres bruits avaient couru sur les difficultés politiques auxquelles il aurait eu à faire face à un moment où les éléments les plus conservateurs tiennent le haut du pavé, menaçant les réformes que M. Deng avait lancées dans sa période « réformiste » il y a une dizaine d'années.

Vendredi, le chef de l'Etat, le général Yang Shangkun, avait estimé que la Chine avait besoin de *« deux ou trois ans »* pour surmonter ses difficultés actuelles.

Echange d'expérience

Recevant une délégation parlementaire soviétique dirigée par M. Lukyanov, premier vice-président du Soviet suprême, il avait ajouté que, d'ici là, l'URSS et la Chine devaient développer leur coopération, entretenir des relations *« amicales »* et *« échanger leur expérience »*.

Enfin, à Taiwan, le gouvernement nationaliste s'apprête à déposer un projet de loi autorisant l'établissement sur l'île des dissidents ayant fui le continent depuis le 4 juin. Cette mesure permettrait à quelque soixante dissidents réfugiés à Hongkong de pouvoir obtenir l'asile politique à Taiwan. – *(AFP.)*

Amériques

COLOMBIE : la « guerre de la drogue »

Nouvelle série d'attentats

Après deux semaines de relative accalmie dans la capitale colombienne, les attentats à la bombe ont repris vendredi 15 septembre. Trois bombes ont partiellement détruit des succursales bancaires du nord de Bogota. Une personne a été blessée. Un autre engin a détruit un centre commercial. La police affirme contrôler la situation, mais a indiqué qu'*une véritable campagne de « terrorisme téléphonique »* maintient la population dans un état de panique. Les écoles, collèges et universités sont particulièrement visés tout comme les édifices publics. Plusieurs alertes ont obligé à des évacuations d'urgence.

Dans le sud-ouest du pays, à Cali, trois bombes ont explosé, – toujours dans des banques – blessant grièvement cinq personnes. Dans la ville de Medellin, les autorités ont annoncé l'arrestation de vingt-huit personnes soupçonnées d'être à l'origine de la vague de terreur qui a secoué la capitale du trafic de cocaïne. Selon le commandant de la quatrième brigade de l'armée, le général Jose Gregorio Torres, la plupart d'entre elles appartiennent à l'ELN (Armée de libération nationale, procubaine) qui aurait prêté ses services aux trafiquants de drogue.

Le gouvernement a d'autre part ordonné à l'aviation colombienne d'abattre tout avion soupçonné de servir au trafic de drogue. *« Tout avion détecté alors qu'il vole sans autorisation ou dans des circonstances suspectes sera abattu »*, a indiqué un porte-parole du ministère de la défense. Cette mesure sans précédent s'appliquera aux avions survolant des zones interdites ou réglementées, aux appareils sans plan de vol autorisé et à ceux qui se poseraient sur des aéroports clandestins. Dans chaque base aérienne, deux avions militaires, pourvus de leur armement, ont été placés en état d'alerte permanente.

Les présidents des trois principaux pays producteurs de cocaïne – Colombie, Pérou et Bolivie – se réuniront à la fin du mois au Pérou pour planifier leur stratégie antidrogue. La date de ce sommet n'a pas encore été fixée. Le porte-parole du Pentagone a précisé à que sept équipes militaires – impliquant moins de cinquante Américains – forment actuellement à la lutte antidrogue les forces de ces trois pays. – *(AFP, Reuter, AP.)*

SALVADOR : réunion à Mexico

Le gouvernement et la guérilla conviennent d'un calendrier de rencontres

MEXICO
de notre envoyé spécial

Une petite lueur d'espoir vient de s'allumer à l'horizon d'un Salvador meurtri par neuf années de guerre civile qui a déjà provoqué soixante-dix mille morts. Réunis mercredi 13 et jeudi 14 septembre à Mexico, des représentants de la guérilla d'extrême gauche du FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale) et du gouvernement Alfredo Cristiani (élu il y a six mois président de la République sous l'étiquette du mouvement d'extrême droite ARENA) ont progressé dans la recherche d'un retour à la paix.

« L'accord de Mexico », cosigné vendredi 15 septembre, en présence de l'évêque auxiliaire de San Salvador, Mgr Rosa Chavez, déclare que les deux parties belligérantes vont, tout d'abord, *« se concerter en vue d'un cessez-le-feu »*. Une première réunion aura lieu les 17 et 18 octobre prochains, à San-Jose, au Costa-Rica. D'autres réunions suivront à raison d'une tous les trente jours. Chaque fois, deux représentants de l'Eglise salvadorienne assisteront aux travaux, et des représentants d'organisations internationales (ONU et OEA) pourront être présents.

Toutefois la prudence demeure de mise parmi les observateurs. Beaucoup estiment que M. Cristiani ne cherche peut-être qu'à « gagner du temps ». Ils soulignent, en particulier, le fait que la délégation de San Salvator ne comprenait aucun officier d'active – alors que le poids des forces armées dans ce pays en guerre est évidemment déterminant.

On s'accorde ici à penser que le nouveau climat entre Washington et Moscou a joué un rôle très important dans l'évolution d'une situation demeurée très longtemps bloquée. La guérilla ne pourra sans doute plus compter, à terme, sur la bienveillance de l'URSS qui lui était acquise du fait de la présence du Parti communiste au sein du FMLN. Quant aux autorités, elles ne peuvent plus non plus tenir pour certaine l'aide automatique des Etats-Unis.

l'homme.

JEAN-PIERRE CLERC.

3614 code PS

1er DIRECT
LE 19 SEPTEMBRE
AVEC
PIERRE MAUROY
DE 18 H A 20 H

PS, on va loin ensemble !

Politique

La préparation des élections sénatoriales

Alpes-de-Haute-Provence : le président du conseil général force l'union à droite... en se désistant

DIGNE
de notre correspondant

Bien qu'il figure sur la liste d'investiture rendue publique par les instances nationales de l'UDF, le président et doyen du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, M. Maurice Boniface (apparenté UDF), qui, au début de l'été, avait fait discrètement savoir qu'il songeait à présenter sa candidature pour le renouvellement de l'unique siège de sénateur, a renoncé à cette idée *« par souci d'union »*. *« Je n'ai jamais fait officiellement acte de candidature »*, tient-il à préciser, avant d'ajouter : *« J'avais seulement fait part de mes intentions au sein du groupe UDF du conseil général, qui m'a d'ailleurs apporté un soutien unanime. »*

Mais voilà, pour le malheur du président de l'assemblée départementale, le RPR – sept conseillers généraux sur les quinze de la « majorité relative » de droite (1) – avait également son candidat en la personne de M. Henri Savornin, maire de Montclar, conseiller général du canton de Seyne-les-Alpes. *« Lors de la réunion commune que nous avons tenue après deux semaines d'atermoiements et face à une situation que je sentais bloquée, j'ai pris la décision libre et réfléchie de ne pas me présenter »*, déclare M. Boniface. Ce renoncement a répondu à l'attente ; mieux même, il a comblé d'aise le RPR. *« Il aurait été préjudiciable de nous laisser en primaire alors que nos deux mouvements se réclament de l'union et travaillent ensemble à l'intérieur de l'assemblée départementale. Je me suis donc rallié sans marchandages ni compromis à la candidature de M. Savornin »*, confie encore M. Boniface (2).

Une décision qui, pour certains, honore le « président », mais que d'autres estiment regrettable, car, assurent-ils, *« il pouvait mieux faire que le candidat du RPR »*. Pour l'instant, M. Fernand Tardy (PS), candidat à sa propre succession, reste le favori (avec une vingtaine de voix d'avance, selon les pointeurs du microcosme local) dans un scrutin qui se limite à une triangulaire entre la droite, le PS et le PCF qu'arbitreront les quatre cent soixante-sept grands électeurs. Situation qui fait dire à un supporter de M. Boniface : *« Il a pris une sage décision. D'abord, parce que la présidence de l'assemblée départementale est une charge suffisamment lourde. Ensuite, parce qu'un président de conseil général ne peut se permettre de perdre. »*

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

(1) M. Boniface a été élu président du conseil général au bénéfice de l'âge (il aura soixante-quinze ans à la fin de l'année) après le renouvellement de septembre 1988, à l'issue duquel l'assemblée départementale s'est retrouvée partagée en deux blocs parfaitement symétriques de 15 conseillers de droite (7 RPR, 7 UDF et apparentés et un divers droite) et 15 conseillers de gauche (3 divers gauche, 1 MRG, 7 PS et 4 PC).

(2) Au nom de l'union prônée par le président, le poste de suppléant a été attribué à M. Gérard Velin, UDF-rad.,conseiller général et adjoint au maire de Manosque.

Doubs : six communistes pour trois sièges

BESANÇON
de notre correspondant

Les communistes alignent six candidats pour les trois sièges de sénateur à pourvoir dans le Doubs. A côté de la liste investie par les instances nationales du PCF, les « reconstructeurs » de la « Fédération communiste du Doubs », constituée en association indépendante, sollicitent, en effet, les suffrages des grands électeurs sans autre espoir, il est vrai, que d'affirmer leur résistance aux tentatives de normalisation dont ils sont l'objet.

Les Verts se présentent également dans le département. Ils l'avaient décidé avant la réunion du conseil national interrégional (CNIR) en août et précisent que cette candidature, justifiée par un score voisin de 12 % aux dernières élections européennes, n'a pas créé de situation de litige au sein du mouvement écologiste.

Les trois sortants, MM. Louis Souvet, le nouveau maire de Montbéliard (RPR), Georges Gruillot, président du conseil général (RPR), et Jean Pourchet (UDF), entré au Sénat en août 1988 à la suite du décès d'Edgar Faure, dont il était le suppléant, auront aussi à affronter une liste de la majorité présidentielle et un candidat du Front national.

C. F.

SITUATIONS

● **ARDÈCHE : primaire à droite.** – La candidature de M. Amédée Imbert (UDF-CDS), conseiller général et maire de Privas, crée un suspens à droite. Si sa présence dans cette consultation électorale ne menace pas la réélection de l'homme fort du département, M. Henri Torre (UDF-PR), président du conseil général, elle pourrait gêner celle de M. Bernard Hugo (RPR), conseiller général et maire d'Aubenas. Fort de l'appui de M. Torre avec qui il fait équipe, M. Hugo, président de l'Association des maires de l'Ardèche, demeure toutefois favori. Minoritaire, la gauche se présente, pour sa part, divisée, les candidats du PC, MM. Serge Plana et Alain Rissou, soulignant qu'ils ne se situent pas *« aux côtés de la majorité présidentielle »*, représentée par MM. Michel Teston et Henri Bouvier. – *(Corresp.)*

● **ARDENNES : un trouble-fête à droite.** – Sénateur centriste depuis dix-huit ans, M. Maurice Blin a, cette fois-ci, fait équipe avec M. Jacques Sourdille (RPR), président du conseil général, l'autre sénateur sortant, M. Christian Masson (RPR) ayant choisi de ne pas se représenter. Ce mariage de raison entre le CDS et le RPR risque cependant d'être perturbé par la candidature – jugée *« malencontreuse »* par M. Blin – de M. Michel Daval (UDF-PR) qui ne bénéficie pas de l'investiture de son parti. Maire d'un petit village de la périphérie de Charleville-Mézières, M. Daval dispose d'un atout non négligeable : il préside depuis six ans l'association départementale des maires qui regroupe quelque quatre cents élus sur un millier de grands électeurs. Sans illusion excessive, le Parti socialiste espère tirer parti de cette fracture à droite, en choisissant de présenter deux hommes de terrain, MM. Abel Noreck et Lucien Bauchard, tous deux conseillers généraux. – *(Corresp.)*

● **ARIÈGE : M. Authuis (PS), sans effort.** – Sénateur socialiste sortant, M. Germain Authié envisage l'avenir avec un légitime optimisme... même en étant opposé à un représentant du PC et à deux candidats de l'opposition UDF-RPR. La raison d'une telle sérénité : la majorité des cinq cent quatre-vingt-six grands électeurs de ce département sont soit membres du Parti socialiste soit sympathisants. Un seul tour devrait donc suffire à M. Authuié, qui pourrait améliorer son score de 1980 (70 %). – *(Corresp.)*

Le PCF concurrencé en France par son parti frère transalpin

Les communistes d'origine italienne s'organisent de façon autonome

Réunis le dimanche 23 juillet à Paris, en présence d'un dirigeant du PCI, des communistes italiens résidant en France ont décidé de s'organiser de façon autonome par rapport au PCF. C'est la fin d'un *statu quo* qui durait depuis près de trente ans. C'est aussi la confirmation des mauvaises relations qu'entretiennent aujourd'hui les deux partis.

Le Parti socialiste aura-t-il un jour comme principal partenaire sur sa gauche, en France, le Parti communiste... italien ? Question iconoclaste ! Et pourtant. Au Parlement européen, la question n'est plus incongrue car les deux parties se verraient bien les piliers d'une nouvelle gauche élargie au-delà des frontières nationales. Une chose est sûre, les dirigeants du PCI ne se sentent plus beaucoup d'affinités avec ceux du PCF puisque les deux partis ne siègent plus au sein du même groupe multinational à Strasbourg (*le Monde* du 20 juillet). Les communistes français se sont associés à leurs homologues portugais, grecs et irlandais du Nord pour former un groupe de quatorze membres (coalition de la gauche), tandis que les communistes italiens ont rallié à leur cause le parti frère espagnol, un député danois et un élu grec afin de constituer un groupe de vingt-huit membres (Gauche unitaire européenne). Aucun des deux groupes n'a jugé utile de faire figurer l'adjectif « communiste » sur son étiquette.

Cette mésentente entre les deux partis – elle porte essentiellement sur l'intégration politique européenne à laquelle le PCF est farouchement opposé – n'avait pas eu, jusqu'à présent, de prolongement en France même. C'est chose faite depuis le 23 juillet, car des communistes d'origine italienne résidant en France se sont constitués en « fédération », « section » ou « association », selon les termes utilisés par les une et les autres. Il s'agit là de la fin d'un compromis, vieux de près de trente ans et, pour la direction du PCF, de la violation d'un principe intangible : *« Il y a en France une seule classe ouvrière, donc un seul Parti communiste. »*

Au début des années 60, les deux partis sont respectivement dirigés, en France, par Thorez et, en Italie, par Togliatti. Au cours de cette décennie, beaucoup d'Italiens émigrent. Environ six millions. Une partie importante d'entre eux s'installent en France. Le PCF et le PCI passent un accord de coopération : les émigrants communistes adhèrent au PCF mais, pendant les campagnes électorales italiennes, le PCI envoie en France des permanents pour inciter au vote au-delà des Alpes. Bon gré, mal gré, l'accord fonctionne jusqu'en 1984, d'autant que le responsable de l'immigration au PCF est lui-même un Italien, M. Mario Fornaciari. Cependant, à partir de cette date, les relations sont beaucoup plus conflictuelles entre les deux partis. Les divergences se creusent sur l'Europe, et des émigrés italiens font part de leurs difficultés à militer au sein du PCF.

« C'était irrespirable », confie l'un d'entre eux. *« On pouvait difficilement s'exprimer en dehors des orientations fixées par la direction »*, ajoute un autre. Si bien qu'en 1989 la direction du PCI dépêche en France un membre de la commission émigration, M. Ugo Boggero. Avec quatre de ses « camarades », permanents du parti italien, sa tâche est évidemment de faire du « rabattage » électoral pour le scrutin européen en Italie. Mais pas seulement.

Le PCF veut crever l'abcès

De mai à juillet, M. Boggero fait la tournée des popotes. Officiellement, la direction du PCF ignore sa présence en France. Il écoute les doléances, il explique *« le réformisme fort »*, qui devient un concept clé de son parti. En quelque sorte, il prend le pouls de sa base « émigrée » afin de pouvoir faire une présentation circonstanciée au secrétaire à l'organisation du PCI, M. Piero Fassino, à la fin juillet.

Une évidence saute alors aux yeux : ces communistes italiens de France veulent s'organiser de façon autonome, et la direction du PCI a grand besoin d'eux, notamment lors des nombreuses consultations électorales, pour assurer sa prééminence sur le Parti socialiste italien. *« La direction du parti a senti la nécessité de renforcer les liens avec tous les immigrés italiens. Cette nécessité n'est ni un aval ni une consigne, c'est un choix politique »*, confie M. Boggero, avec la touche diplomatique qui sied à ce genre de situation.

Et, pour se faire pleinement comprendre, le dirigeant italien ajoute : *« On ne donne pas d'ordre. »* Dans le cas d'espèce, la direction du PCI n'avait pas besoin de forcer le destin. *« Nous avons demandé à être organisés également en dehors des périodes électorales »*, dit M. Egilfredo Franchi, ancien permanent du PCF, qu'il a quitté au milieu des années 80. *« Nos débats étaient vraiment écoutés par l'envoyé du PCI »*, surenchérit M. Vincenzo Caiazzo, vieux divorcé du PCF. Tous deux siègent parmi les dix-neuf membres du comité électoral formé à l'occasion des élections européennes, et qui a décidé de rester en place afin d'assurer la mise sur pied de l'organisation autonome du PCI en France.

Saisissant l'occasion de la publication d'un article d'*Ouest-France* dans son édition de Quimper consacré à une rencontre de M. Fassino avec le maire rocardien de la ville, M. Bernard Poignant et le maire « rénovateur » communiste d'une localité voisine, M. Jean-Pierre Jeudy, *l'Humanité* du 12 septembre, a décidé de crever l'abcès. Le PCF souhaite maintenant que l'affaire soit réglée au plus haut niveau. Il est vrai que la résurgence de cette forme de polycentrisme – Moscou n'est plus le lieu central du communisme – ne plaît guère aux dirigeants français. Ils ont toujours considéré que le PCI avait popularisé le concept du polycentrisme dans les années 60 pour leur propre profit, Rome remplaçant Moscou.

Les deux partis ne sont vraiment plus sur la même longueur d'ondes. Et l'on se demande bien à quoi servira une rencontre entre MM. Jean-Claude Gayssot et Piero Fassino, les deux secrétaires à l'organisation, sinon à prendre acte d'un désaccord. La raison en est simple : M. Boggero considère que *« l'accord des années 60 est dépassé »*, et que *« pour représenter les communistes italiens, il y a le Parti communiste italien »*.

OLIVIER BIFFAUD.

● **Fraude électorale : deux militants communistes condamnés.** – Deux militants communistes ont été condamnés vendredi 15 septembre, par le tribunal de grande instance d'Alès (Gard) à cinq et deux ans de privation de droits civiques pour fraude électorale lors des élections cantonales de mars 1985 dans le secteur d'Alès-Ouest. Deux autres militants communistes – MM. Francis Iffernet, responsable CGT des mineurs du bassin d'Alès, et Jean-Michel Susu, lui aussi conseiller municipal – ont été pour leur part relaxés.

L'« ardoise » d'Angoulême est de 47 millions de francs

ANGOULÊME
de notre correspondant

Le déficit de la ville d'Angoulême n'est pas de 37 millions de francs en 1989, comme l'affirmait l'audit remis en juin, mais de 47 millions sur un budget total de l'ordre de 600 millions de francs.

La chambre régionale des comptes vient encore d'alourdir de 10 millions de francs le « trou » découvert dans les comptes de la ville à l'arrivée de M. Georges Chavanes (UDF-CDS), maire depuis mars dernier.

La dernière campagne municipale avait tourné, pour l'essentiel, autour de l'endettement de la ville. Le slogan *« Angoulême, la ville qui vit en images »* de M. Jean-Michel Boucheron, député socialiste et maire sortant, s'opposait à l'affirmation *« Angoulême, ville ruinée »* de M. Chavanes.

Dès son élection, le nouveau maire a fait réaliser un audit par un cabinet privé. Les conclusions rendues en juin étaient accablantes pour l'ancien maire socialiste : le budget primitif de 1989 avait *été établi « de mauvaise foi »*, dissimulant un déficit de 37 millions.

Les conseillers municipaux socialistes hurlèrent, accusant M. Chavanes de vouloir *« rayer cette ville de la carte des villes dynamiques »*, et s'en remettant à la sagesse de la chambre régionale des comptes.

Celle-ci vient de donner son avis : non seulement les magistrats confirment les conclusions de l'audit, mais, en plus, ils admettent le déficit de 10 millions supplémentaires, retrouvé entre-temps par M. Chavanes.

La chambre ne met cependant pas le couteau sur la gorge à la nouvelle équipe municipale. Elle lui propose de réaliser 12 millions d'économies tout de suite, en renvoyant aux exercices ultérieurs la résorption totale du déficit.

La solution passe par la subvention d'équilibre que M. Chavanes a demandée au ministère de l'intérieur, dans la mesure où il s'est fait élire sur le thème de la pause de la fiscalité locale.

M. Chavanes est catégorique : *« Les polémiques sur la gestion de* [mon] *prédécesseur doivent cesser »*, dit-il. Beaucoup, à Angoulême, ont déjà traduit : si le maire obtient sa subvention d'équilibre, il n'y aura pas de poursuites judiciaires de la part de la ville envers l'ancien maire, qui, justement, a été – pendant quelques semaines – secrétaire d'Etat aux collectivités locales auprès de M. Pierre Joxe.

JEAN-PIERRE DUFRENNE.

L'élection municipale partielle à la Réunion

Le PCR seul contre tous

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

Les électeurs de la commune de Saint-Pierre, dans le sud de la Réunion, étaient appelés, dimanche 17 septembre, à élire leur conseil municipal. Trois listes étaient en présence : l'une conduite par la fédération socialiste locale et dirigée par un médecin, M. Daoudjee ; une liste d'opposition RPR, menée également par un médecin, M. André-Maurice Pihouée ; et enfin celle conduite par le maire sortant, M. Elie Hoarau (député PCR, non inscrit).

Si, en 1983, M. Elie Hoarau avait fait alliance avec une fraction de la droite modérée de Saint-Pierre et les responsables locaux du Parti socialiste, cette fois-ci le PCR est seul contre tous. La rupture avec les socialistes s'est opérée peu après le premier tour des élections municipales du 12 mars dernier. Ce jour-là, en effet, mis en position de ballottage difficile par M. André-Maurice Pihouée, le député communiste décidait unilatéralement de considérer comme nulles les mille cinq cents voix recueillies par deux listes mineures, et il se proclamait élu.

Le tribunal administratif, puis le Conseil d'Etat, ont annulé ces résultats.

Le débat entre le candidat du PCR et celui du RPR a porté essentiellement sur la santé des finances communales et, surtout, sur l'appartenance de Saint-Pierre à un syndicat intercommunal, mis en place dans six mairies communistes dès 1983 et présidé par le secrétaire général du PCR, M. Paul Vergès.

La perte de Saint-Pierre porterait un rude coup à la politique de coopération intercommunale mise en place par M. Vergès d'autant plus qu'une des communes du SIVOMR – Saint-Leu – a été perdue par le PCR aux dernières municipales et que le député barriste, M. André Thien-Ah-Koon, ne ménage pas ses efforts pour inciter le maire de cette commune à quitter le syndicat.

ALIX DIJOUX.

● **Fausses factures.** – Le rapporteur du projet de loi sur le financement des partis politiques, M. Robert Savy, député socialiste de Haute-Vienne, s'est déclaré, vendredi 15 septembre, favorable à l'abandon des poursuites contre les hommes politiques impliqués dans des délits financiers par *« l'application immédiate d'une loi plus douce »*. *« Il ne s'agit pas, a-t-il expliqué, de rétroactivité de la loi, ni d'amnistie, mais de l'application du principe juridique utilisé au moment du changement de la législation en matière d'interruption volontaire de grossesse.*

Il ne faut plus poursuivre des hommes politiques tous les trois mois. Fixer un objectif est une chose ; encore faut-il se donner les moyens techniques d'y parvenir ». M. Savy a admis que l'élaboration du nouveau texte serait *« une entreprise très difficile »*.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

« Preuves » à l'épreuve du temps

UNE revue américaine, policière, disaient certains, suivant le vocabulaire en vigueur pendant la guerre froide. Que reste-t-il, vingt ans, trente ans plus tard, de cette présentation polémique et caricaturale d'une publication en langue française qui ne se situait pas dans les courants dominants du climat intellectuel de l'époque ?

L'anthologie de textes publiées par *Preuves* entre 1951 et 1969, répond à la question et, surtout, apporte une intéressante contribution à l'histoire intellectuelle, si riche, si tourmentée, de l'après-guerre.

Preuves était la revue où s'exprimait Raymond Aron : il en était la *« figure de proue »*, écrit François Bondy, fondateur de la revue. Les sommaires des numéros publiés, et celui de cette anthologie qui a retenu une quarantaine d'articles, témoignent que le navire embarquait d'autre passagers prestigieux. Citons : Czeslaw Milosz, Ignazio Silone, André Malraux, Hannah Arendt, Boris Souvarine, Denis de Rougemont, Germaine Tillion, François Furet, la liste est loin d'être complète.

La tare de *Preuves*, à l'époque, était d'être financée par de l'*« argent américain »*, dans une perspective d'opposition politique et culturelle à l'attraction exercée par le *« camp progressiste »*. Il est vrai que la revue devait son existence au soutien financier d'un programme américain dans le cadre de la lutte idéologique que se livraient les deux grandes puissances. Elle était l'une des productions du Congrès pour la liberté de la culture, organisation elle-même financée par le syndicalisme américain et la CIA. (Le rôle de cette agence de contre-espionnage ne devait apparaître que plus tard.) Pierre Grémion écrit en présentant l'anthologie : *« La composante douteuse de ces sources multiples de financement finit par emporter l'organisation en 1967, dans un sentiment de malaise pour les écrivains, les universitaires et les journalistes européens associés au programme et par une crise morale sans précédent aux Etats-Unis alors même que ceux-ci s'enlisaient au Vietnam. »*

Cependant, précise François Bondy, *Preuves « aux origines « Mitteleuropa » et américaines, était une revue française »* qui s'affirmait contre le totalitarisme et pour l'européanisme : le choix des textes composant l'anthologie privilégie ces deux axes.

« Le retard à penser le totalitarisme paraissait être une spécialité française », note Pierre Grémion : on le vérifie aujourd'hui. D'où l'intérêt de ce retour sur l'époque de la guerre froide. *Preuves* polémiquait alors avec les milieux intellectuels qui, à l'instar de Jean-Paul Sartre et de sa prestigieuse revue *les Temps modernes*, défendaient *« le seul régime qui se dit porteur d'un projet révolutionnaire »*. On ne pouvait pas, selon les mêmes, condamner le communisme, son parti et son camp, sans trahir la cause du prolétariat. *Preuves* ferraillait aussi avec la revue *Esprit* car, écrit Pierre Grémion, *« les personnalistes français avaient choisi à l'époque le progressisme contre l'européanisme »*. Pourtant, selon François Bondy, les deux revues ne procédaient pas de sensibilités politiques tellement différentes ! Mais, ajoute-t-il, *« comme la polémique, l'anticommunisme nous était imposé »*. Denis de Rougemont s'en expliquait ainsi : *« C'est dans la seule mesure où nous refusions le mensonge en service commandé pour le douteux profit de n'importe quel système, fût-il celui de nos Etats, c'est dans cette mesure que nous étions des « anti ». Au reste, nous pensions surtout à d'autres choses... »*

Ces *« autres choses »* étaient la construction européenne, le réarmement de l'Allemagne, l'intérêt porté à la Pologne (avec pour résultats la découverte en France de Milosz et de Gombrowicz), le processus de décolonisation et le soutien de la solution de l'indépendance algérienne (qui valut au siège de la revue d'être plastiqué). Tout cela n'allait pas sans susciter débats et polémiques.

En les évoquant, trente ans plus tard, François Bondy note, à propos de l'Europe et de la question du neutralisme : *« Quand nous lisons à présent dans la presse française des articles qui reprochent aux Allemands de l'Ouest de trahir la solidarité atlantique et de se mettre à l'Est, ces débats gardent, à cause du renversement inattendu, tout leur intérêt. »*

Il est vrai que l'on mesure bien, entre les échos de ces affrontements idéologiques et les événements de l'actualité en Europe et dans les pays de l'Est, le chemin parcouru sur le terrain des idées politiques et sur le terrain tout court. Les plus grandes certitudes d'hier n'étaient pas forcément les mieux fondées, et ceux qui en doutaient, pas les moins avertis. Une leçon à retenir, puisque, aussi bien, elle vaut, peut-être, pour les certitudes d'aujourd'hui.

★ *Preuves, une revue européenne à Paris.* Editions Julliard, 588 p., 240 F.

صكذا من الاصل

RELIGIONS

En vue de déplacer le carmel

Un financement aurait été trouvé pour un centre de prières à Auschwitz

Selon l'agence polonaise PAP, citant un communiqué du secrétariat du cardinal Glemp à Varsovie, en date du vendredi 15 septembre, un accord financier serait intervenu entre le primat de Pologne et M. Zygmunt Nissenbaum pour la construction d'un nouveau centre de prières à Auschwitz, pouvant inclure le carmel contesté, comme le prévoyaient les accords entre juifs et catholiques signés à Genève en février 1987.

Financier installé en Allemagne fédérale, de confession juive et d'origine polonaise, M. Nissenbaum a fondé une association, qui porte son nom et a son siège à Varsovie, spécialisée dans la conservation des cimetières et des lieux de persécution juifs pendant la deuxième guerre mondiale. Mgr Glemp s'était récemment prononcé en faveur d'un « *perfectionnement* » des accords de Genève. A plusieurs reprises, il avait mis en avant les obstacles financiers à la construction du nouveau centre de prières.

Mgr Decourtray s'interroge

Invité à réagir aux récentes déclarations du cardinal Glemp, Mgr Albert Decourtray qui présentait, vendredi 15 septembre à Lyon, les membres de son nouveau conseil épiscopal, n'a pas cherché à dissimuler son désappointement : « *Où est la vérité ? Dans l'interview qu'il a donnée à un journal polonais et dont le contenu m'a rempli de joie parce que Mgr Glemp y affirme prendre au sérieux les accords de Genève ? Ou dans les propos qu'il a tenus, trois jours plus tard, devant les étudiants en théologie de l'université de Lublin ?* » s'est interrogé l'archevêque de Lyon. Il a expliqué ces *revirements* par la « *complexité de la situation polonaise* ».

A ceux qui estiment que l'intervention du pape permettrait de débloquer la situation, Mgr Decourtray répond : « *C'est une option légitime. C'est possible.* » S'il n'a pas jusqu'ici demandé à Jean-Paul II d'intervenir, il n'exclut pas de le faire. « *Je pense que le Saint-Père continue à souhaiter que nous nous entendions entre cardinaux. Il souhaite vraisemblablement que cesse ce que certains ont appelé improprement la guerre des cardinaux.* » Enfin, Mgr Decourtray ne refuserait pas de rencontrer le cardinal Glemp.

M. Dominique Ferry attaché de presse de Mgr Decourtray

Patron de presse, puis « *berger* » d'une grande communauté charismatique et diacre permanent, M. Dominique Ferry, quarante-cinq ans, marié et père de trois enfants, devient attaché de presse du cardinal Decourtray à l'archevêché de Lyon.

[Secrétaire général du groupe Hachette en 1973, il fut, de 1974 à 1976, directeur général de France Editions et Publications, qui édite alors *France-Soir*, *Elle*, *le Journal du dimanche* et *France-Dimanche*. Successivement président de plusieurs sociétés du groupe, et notamment de *Télé 7 Jours*, chargé de mission pour la télématique à la direction générale d'Hachette, conseiller du PDG d'Europe I (1982), et président du *Nouvel Economiste* (1982-1983), il était président d'Affichage Girardy.

En septembre 1983, à la surprise générale, M. Dominique Ferry avait abandonné toute ses activités professionnelles pour entrer, avec sa famille, au sein de la communauté charismatique du Chemin Neuf, dans la région lyonnaise. Il a été ordonné diacre permanent par Mgr Decourtray le 26 mars dernier.]

DÉFENSE

Pithiviers « ville morte » pour garder ses gendarmes

Les commerçants, artisans et les services de Pithiviers, une sous-préfecture du Loiret de dix mille habitants, ont fermé leurs portes, vendredi 15 septembre, pour protester contre l'éventualité du départ de l'escadron 6/4 de gendarmerie mobile qui réunit cent vingt hommes avec leurs familles.

Une pétition a été remise au sous-préfet, exprimant la volonté de la plupart des élus locaux, toutes tendances confondues, et de la population que la ville conserve sa garnison de gendarmes.

Selon les responsables du collectif qui anime l'opération « ville morte », le départ des gendarmes ferait perdre à Pithiviers certains services administratifs (déjà, le tribunal de la ville a été déplacé), et le bénéfice de subventions. Il serait un important manque-à-gagner pour les grandes surfaces et le petit commerce.

Ce projet fait partie d'un plan de réorganisation de la gendarmerie mobile (*le Monde* du 22 juillet), qui prévoit d'ici à 1991 la dissolution d'une vingtaine d'escadrons de la gendarmerie mobile pour renforcer en effectifs la centaine d'escadrons restants. Ce plan est en cours de réexamen au ministère de la défense, car il suppose, notamment, des déplacements de garnisons et des mutations de personnels qu'il semble aujourd'hui difficile d'exécuter depuis la fronde apparue, cet été, chez les gendarmes mécontents de leurs conditions de travail et de vie.

SCIENCES

Les nouvelles moissons du sous-marin « Nautile »

Mieux comprendre les séismes au Japon

La campagne franco-japonaise Kaiko-Nankai (*le Monde* du 8 août) s'est terminée le 10 septembre. Elle avait commencé le 8 août. Pendant ces trente-cinq jours, le petit sous-marin *Nautile* est descendu vingt-quatre fois dans le fossé de Nankai qui marque la plongée de la petite plaque « Philippines » sous la plaque « Eurasie », dont la bordure orientale porte l'archipel japonais.

Cette plongée, qui se fait au *rythme moyen inexorable d'environ* 3 centimètres par an, menace toute la côte sud-est de l'île de Honshu (la plus grande des îles nippones) d'un très violent tremblement de terre. Au moins aussi violent que le séisme de 1854, dont la magnitude était supérieure à 8. Le tremblement de terre attendu sera encore plus coûteux en vies humaines et en dégâts matériels, car cette région du Japon est actuellement beaucoup plus peuplée et beaucoup plus industrialisée qu'elle ne l'était lors de la catastrophe du siècle dernier. La menace est tellement réelle que la population est soumise depuis plusieurs années à des répétitions qui lui apprennent ce qu'il faut faire et surtout ne pas faire en cas de catastrophe sismique. Mais nul n'est en mesure de prévoir *quand et où le futur tremblement de* terre se produira.

● *Deux singes dans l'espace.* — L'Union soviétique a lancé, vendredi 15 septembre, un engin spatial automatique, Cosmos 2004, avec à son bord *deux macaques rhésus* et plusieurs petits animaux de laboratoire. Deux ans après le dernier lancement d'un satellite biologique par l'URSS, en octobre 1987, cette nouvelle mission, prévue pour durer deux semaines, vise à examiner les effets de l'apesanteur et des radiations cosmiques sur les organismes vivants. Neuf expériences franco-soviétiques y seront menées. — *(AFP, UPI.)*

En 1985, la campagne franco-japonaise Kaiko avait eu lieu avec le *Nautile*, alors tout neuf, dans plusieurs des fossés océaniques qui longent les côtes pacifiques de l'archipel nippon (*le Monde* du 29 mai 1985 et du 21 août 1985). Elle avait *révélé le rôle que joue* l'eau dans les mécanismes de la subduction – la plongée d'une plaque sous sa voisine – Dans le cas de Kaiko-Nankai, la plaque « Philippines », qui est recouverte de sédiments gorgés d'eau – provenant des îles japonaises toutes proches, – essaie de se glisser sous le bord de la plaque « Eurasie ».

Des stations sous-marines

Une petite partie de ces sédiments suit sa plaque porteuse à laquelle elle sert de lubrifiant. *Mais* l'essentiel des sédiments ne passent pas : comme poussés par un bulldozer, ils se redressent, s'accumulent depuis des millions d'années en « prisme d'accrétion » contre le rebord de la plaque « Eurasie » et, cette année, les passagers du *Nautile* ont constaté que ce matériau, *pourtant très mou, est plissé, faillé,* déformé au point d'être comparable à la chaîne alpine.

La campagne Kaiko de 1985 avait révélé, sur le « prisme d'accrétion », l'existence de résurgences d'eau chargée de méthane (1), signalées par des oasis peuplées de clams (de gros bivalves), de vers géants, de crabes et autres animaux très particuliers. De plus en plus, les spécialistes sont persuadés que la circulation de l'eau dans les sédiments joue un rôle essentiel. Il est possible que des variations dans le débit et la température de cette circulation d'eau soient des signaux annonçant un séisme imminent, étant donné les contraintes qui s'accumulent sur le bord du fossé avant le séisme et se relâchent brusquement au moment du tremblement de terre.

Le *Nautile* a donc déposé sur les fonds marins plusieurs appareils qui, espère-t-on, mesureront en continu, mais indirectement, le débit de l'eau dans les cinquante premiers centimètres de sédiments. Des bateaux japonais viendront dans trois mois récupérer ces stations sous-marines grâce à un système de rappel par acoustique.

Dès maintenant, on sait que le débit est beaucoup plus important que ne l'imaginaient, encore récemment, les spécialistes. A tel point que la circulation d'eau dans tous les « prismes d'accrétion » de tous les fossés océaniques du monde doit *jouer un rôle important dans le bilan* chimique global de l'eau de l'océan mondial.

YVONNE REBEYROL.

(1) La quantité de méthane dans l'eau est de quelques parties par million. C'est peu. *Mais* c'est une teneur en méthane mille fois plus élevée que celle de l'eau de mer « normale ».

Alerte en Guadeloupe à l'annonce d'un cyclone

L'alerte numéro un a été déclenché, vendredi 15 septembre, à la Guadeloupe avant l'arrivée de l'ouragan Hugo. Selon les observateurs, il pourrait être plus dangereux, si sa trajectoire se confirmait, que les cyclones de 1976 et 1979, et au moins aussi grave que le cyclone de 1928, qui détruisit une grande partie de l'archipel guadeloupéen. Vendredi, des queues se sont formées devant les magasins de Pointe-à-Pitre. L'aéroport international du Raizet a été fermé à la navigation à 0 heure samedi. Tous les avions des compagnies locales ont été évacués en Amérique du Sud et ceux des lignes internationales devaient être détournés sur la Martinique. — *(Corresp.)*

Si le projet était retenu par M. Chirac

Un référendum sur la voirie souterraine serait organisé à Paris

M. Jacques Chirac a commenté, vendredi 15 septembre à Paris, le projet de création d'une voirie souterraine à péage dans la capitale. « *Dans l'hypothèse où nous serions favorables à une telle réalisation, je pense qu'un référendum parisien sur cette affaire ne serait pas une mauvaise chose* », a déclaré le maire de Paris, au cours d'une conférence de presse.

Deux projets sont aujourd'hui en concurrence : celui du groupe Bouygues et LASER de la société GTM-Entrepose.

Pour alléger la circulation en surface, Bouygues propose de construire, sous le bitume parisien deux axes perpendiculaires : l'un, nord-sud, de Roissy à la rocade de banlieue A 86 ; l'autre, est-ouest, de l'autoroute de l'Est à la Défense. Des parcs de stationnement seraient construits tout au long de ces axes.

Récemment, les services de la ville et ceux de la préfecture de police ont conclu à la faisabilité du projet LASER (Liaison autoroutière souterraine expresse régionale). La société GTM envisage un réseau d'autoroutes de 50 kilomètres de long, creusé à 30 et 70 mètres sous terre. Ce réseau relierait le périphérique à un anneau central, toujours en sous-sol, conduisant à une vingtaine de sorties ou d'entrées, notamment vers la Défense, la Concorde, l'Opéra et la porte de Vincennes. Trois cent cinquante mille véhicules pourraient quotidiennement emprunter ce réseau. Le coût de ce projet est estimé à 20 milliards de francs (*le Monde* du 1er septembre 1988).

Pour M. Chirac, l'existence d'une voirie souterraine « *ne représente qu'un élément de la politique de circulation qui doit être conduite dans la capitale* ». Mais le maire de Paris est resté dubitatif à propos de la création de sorties dans la ville, craignant qu'elles apportent dans la capitale un flux de voitures supplémentaire. Bref, le dossier doit être affiné sr le maire devrait se prononcer définitivement au débuat de l'année prochaine. Si un des projets est retenu les Parisiens pourront alors être consultés.

De tels référendums locaux ont déjà eu lieu en France, notamment en 1987 à Angoulême à propos de l'ouverture de classe le mercredi matin. Toujours en 1987 plusieurs communes du Maine-et-Loire ont refusé par référendum un projet de stockage de déchets radioactifs. Enfin les habitants de Mons-en-Baroeul (Nord) ont été consultés à trois reprises par la municipalités pour connaître leurs choix en matière de fiscalité et d'équipements sociaux. Ces référendums, simplement consultatifs, n'ont pas force de loi.

JEAN PERRIN.

La mort de l'historien Denis Richet

Un regard nouveau sur la Révolution

L'historien Denis Richet est mort, vendredi 15 septembre, à Paris, à l'âge de soixante-deux ans. France-Culture lui rendra hommage dans son émission « Les lundis de l'histoire », le 25 septembre.

Parmi les historiens de sa génération, celle qui, dans le sillage de Fernand Braudel et d'Ernest Labrousse, a assuré la réputation de l'histoire française, Denis Richet, mort brutalement à l'âge de soixante-deux ans, avait une place originale. Il a été un magnifique éveilleur de vocations. Ses enseignements à la Sorbonne puis à l'université de Tours, son séminaire à l'Ecole des hautes études (où il avait été appelé en 1968 par Fernand Braudel, dont il était très proche), ont appris à beaucoup le métier d'historien, fait de rigueur et de discipline dans la démarche de recherche, de liberté critique dans la volonté de compréhension.

Appuyés sur une profonde connaissance des historiens français du dix-neuvième siècle qu'il aimait lire et relire, informés des recherches les plus récentes, ses cours, transmis entre étudiants comme des trésors sans prix, constituent une œuvre en eux-mêmes. En 1973, ils ont fourni la trame d'un petit livre, *la France moderne : l'esprit des institutions*, qui bouscule avec une intelligence dérangeante les descriptions convenues de l'Ancien Régime.

Le domaine de travail de Denis Richet était la France d'entre les guerres de religion et la Fronde. D'une thèse entreprise sur la société parisienne à l'époque de la Ligue, il avait acquis une familiarité unique avec les archives de la capitale, qui a nourri ses plus beaux articles. A travers ces études – consacrées à la géographie sociale parisienne, à l'articulation entre fractures politiques et divisions religieuses, à la constitution d'une noblesse de robe au service de la monarchie, – Denis Richet a construit une vision neuve d'une période qu'il tenait pour décisive dans la formation de l'Etat moderne.

Ni dogmes ni frontières

Pour un plus large public, le nom de Denis Richet est surtout lié à un livre, publié en 1965 et écrit en collaboration avec François Furet, maintes fois réédité et traduit depuis : *la Révolution française*. Ce qui ne devait être à l'origine que le simple commentaire d'un recueil d'images devint la première véritable remise en cause de l'interprétation « classique » de la Révolution, identifiée alors à celle d'Albert Soboul. Accueilli avec fureur par les tenants de la lecture marxiste, le livre a fait son chemin et, même si ses deux auteurs ont ensuite emprunté des chemins divergents, leur œuvre commune a été à l'origine du profond renouvellement qui a suivi l'historiographie de la Révolution.

Enseignant attentif, exigeant d'abord pour lui-même, soucieux de faire partager son goût de l'histoire (il coproduit l'émission de France-Culture « Les lundis de l'histoire » quasiment depuis sa création), Denis Richet n'a pu achever l'œuvre écrite promise par son savoir et son talent. L'histoire qu'il aimait ne connaissait ni dogmes ni frontières : libre, elle parcourait le temps long de l'histoire de France aux trois premiers siècles de sa modernité, entre seizième et dix-huitième siècle, pour, à partir de l'amont, mieux comprendre l'événement fondateur de notre monde contemporain.

ROGER CHARTIER.

L'échec d'un dépistage du mongolisme

L'enfant de la marge d'erreur

(Suite de la première page.)

Un nouvel examen a lieu un mois après. Lors du rendez-vous suivant, les époux Perxès apprennent que Gaëlle est mongolienne. « *Je n'arrivais pas à y croire,* raconte Jeannette Perxès. *Nous avions fait tout ce qu'il fallait pour qu'elle ne soit pas atteinte. Nous avions consulté les médecins, pris des rendez-vous, fait des analyses dans le seul but de le savoir avant la naissance, et on venait nous annoncer maintenant que tout cela n'avait servi à rien !* »

Abasourdi, Juan Perxès décide alors de téléphoner au professeur Emberger, qui s'était occupé des analyses. « *Il était écroulé,* souligne-t-il. *Il m'a dit qu'il regrettait et qu'il ne recommencerait plus jamais une chose pareille.* » Au mois de juin 1986, les époux Perxès assignent l'institut d'hématologie du centre de transfusion sanguine (CTS) de Montpellier devant le juge des référés, qui condamne l'institut à payer 10 000 francs de provision à chacun des époux et ordonne une expertise médicale.

Le centre de transfusion sanguine – et, surtout, son assureur – refusent de croire à la faute. Malgré l'erreur de caryotype annoncée à la famille. Et, surtout, malgré une lettre adressée aux experts par le professeur Emberger, le 17 mars 1987, qui indique que l'analyse a eu lieu « *dans une période où il y avait des problèmes de culture dans le laboratoire, entraînant une pousse lente et médiocre* ». Le centre, précise le professeur, devait alors se contenter, lors de ses analyses, d'« *un petit nombre de mitoses de qualité moyenne et avec des cassures* ».

Mais rien n'est fait pour autant. La feuille de résultat parvient au centre hospitalier sans plus de commentaires, et le laboratoire ne propose pas de faire un nouveau prélèvement. Conduite « *fataliste* » de l'analyse, conclut le tribunal dans une décision du 16 juin dernier où il se déclare compétent dans cette affaire. « *Le CTS, qui pouvait provoquer un autre examen, a pris délibérément le risque de l'erreur en conservant l'analyse médiocre ainsi réalisée.* » La bévue du laboratoire ne fait donc pas partie, semble-t-il, de la « *marge d'erreur incompressible* » que les médecins évaluent à environ une amniocentèse sur 100 000. Les avocats des Perxès, Me François Roux et Alain Ottan, concluent sans mal à la « *faute* ».

Mais le débat est malaisé. Biaisé parfois. Comment demander réparation sans toutefois blesser Gaëlle et les autres enfants mongoliens ? Comment parler de ce « *poids* » sans que les avocats du laboratoire y décèlent avec empressement un « *rejet* » ? « *Nous l'aimons cette enfant,* répond simplement Juan Perxès. *Jamais nous n'avons pensé une seconde à la placer dans une institution spécialisée. Elle est restée avec nous et ma femme s'en occupe en permanence car elle a besoin d'être beaucoup motivée. Mais il faudrait que nous vivions centenaires pour la protéger jusqu'au bout. Je ne veux pas que ma fille soit mendiante ou échoue dans un asile, et je ne veux pas non plus que le CTS s'en tire si bien. Il ont fait une faute qui a complètement chamboulé notre vie. Ils doivent s'en expliquer.* »

Accident de la nature

Les avocats du CTS et de l'UAP préféreront pourtant se défendre en invoquant le « *droit du fœtus à la vie* ». Comme si l'interruption volontaire de grossesse n'avait pas été légalisée. « *Un fœtus de quatre mois et dix jours est un enfant complet dont on distingue les traits du visage, dont les doigts portent des ongles, dont les narines sont déjà dessinées,* explique Me Pierre Alberola tout en se défendant de remettre en cause la loi Veil. « *On ne peut contester son droit.* » Lors des résultats de l'amniocentèse, le fœtus avait pourtant vingt semaines. Jeannette Perxès se trouvait donc dans les limites prévues par la loi sur l'IVG. « *C'est un accident malheureux de la nature,* poursuivra-t-il en s'adressant aux parents. *Nous n'y pouvons rien. Ni vous, ni moi.* »

Les époux Perxès croyaient justement, en se rendant au centre de transfusion sanguine, pouvoir lutter contre ces « *accidents de la nature* ». « *Quand j'ai appris que le résultat était faux, j'ai eu le sentiment d'avoir été piégée,* dit aujourd'hui Jeannette Perxès. *On m'a privée du choix tout en assurant que l'on me l'offrait. Mais après tout cela, comment peuvent-ils, du fond de leurs bureaux, nous faire des leçons de morale alors que nous nous occupons tous les jours de Gaëlle depuis maintenant cinq ans ?* »

Le tribunal correctionnel de Montpellier rendra son jugement le 15 décembre.

ANNE CHEMIN.

A Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme)

Mme Mitterrand a visité un camp de réfugiés kurdes

CLERMONT-FERRAND de notre correspondant

L'épouse du président de la République, Mme Danièle Mitterrand, a visité, vendredi 15 septembre, un camp militaire de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme) où sont hébergés, depuis le début du mois d'août, trois cent trente-sept réfugiés kurdes venant d'Irak. Ces trois cent trente-sept personnes avaient dû quitter leur village de l'Est irakien au mois de septembre 1988, pour échapper, notamment, aux bombardements chimiques effectués par l'armée irakienne. L'accueil en France de ces réfugiés avait été décidé après une visite effectuée par Mme Mitterrand, comme présidente de l'association humanitaire France-Libertés, au camp de Mardin-Kiziltepe, dans l'est de la Turquie, où quatorze mille Kurdes d'Irak trouvèrent refuge.

Au cours de cette visite, Mme Mitterrand, qui a reçu les témoignages de gratitude des réfugiés, a indiqué que ceux-ci devaient quitter le camp avant le 7 octobre, en raison des conditions climatiques de la région en automne et surtout en hiver. Aussi, après avoir rappelé, à propos des réfugiés, que, « *lorsque nous les avons fait venir – c'était en état de catastrophe ; leurs conditions d'hébergement étaient telles qu'il fallait faire vite* », Mme Mitterrand a indiqué que des solutions étaient actuellement à l'étude et que différentes propositions faites par des élus pour accueillir les réfugiés sont en cours d'examen.

J.-P. R.

EN BREF

● *Les policiers de l'USC accordent une trêve à M. Joxe.* — A l'issue de sa rencontre avec le ministre de l'intérieur, vendredi 15 septembre, le secrétaire général de l'Union des syndicats catégoriels de la police nationale (USC), M. Gérard Boyer, a déclaré : « *Nous allons observer une trêve d'un semaine pour permettre à Pierre Joxe de négocier son budget et ne pas le mettre en échec par rapport au ministre des finances.* »

● **Mort du gendarme blessé par des malfaiteurs en Savoie.** — Grièvement blessé d'une balle en pleine tête, mercredi 13 septembre (*le Monde* du 15 septembre), par deux malfaiteurs qui venaient d'attaquer l'agence du Crédit agricole d'Albens (Savoie), un gendarme, Jean-Jacques Vasse, trente-quatre ans, père de trois enfants, est mort des suites de ses blessures, vendredi 15 septembre.

Communication

Après les nominations des directeurs généraux d'Antenne 2 et de FR 3

M. Philippe Guilhaume affirme n'avoir subi aucune pression

Après la désignation officielle, vendredi 15 septembre, des directeurs généraux d'Antenne 2 et de FR 3, M. Philippe Guilhaume s'est longuement expliqué sur ses choix, critiqués par l'opposition.

Le président commun d'Antenne 2 et FR3 a souligné, le 15 septembre, au cours de la première émission « Objections » à France-Inter, que, *« à aucun moment, aucun des responsables de l'Etat ou du Conseil supérieur de l'audiovisuel n'a exercé sur lui de quelconques pressions »*. M. Guilhaume a déploré, commentant les nominations proposées aux directions d'Antenne 2 et de FR 3 qu'on *« ne s'occupe que de l'écume des choses, que des étiquettes particulières »*, ce qui est à ses yeux *« complètement secondaire »*. *« Le problème est de savoir si l'un et l'autre seront capables pendant trois ans de remplir la tâche rude qui les attend »*, a-t-il ajouté.

Interrogé sur la raison du choix de *« gestionnaires »* à la direction d'Antenne 2 et de FR 3, M. Guilhaume a déclaré : *« J'avais spontanément imaginé que des hommes d'antenne devraient être nommés à la direction des chaînes de service public. Après de multiples réunions avec les salariés et les syndicats, j'ai découvert que les problèmes sont d'abord des problèmes de gestion, d'organisation, de trésorerie. »*

A propos du refus de M. Jean-Pierre Elkabbach, qu'il avait pressenti pour prendre la direction d'antenne de FR 3 (*le Monde* du 16 septembre), M. Guilhaume s'est refusé à tout commentaire sur cette décision *« personnelle »*, en se bornant à ajouter : *« Quand on joue au bridge, il faut respecter les règles du bridge, pas celles de la belote. »*

Quant à ses projets, M. Guilhaume a affirmé : *« Notre idée est de faire une grande télévision de service public de qualité. L'alpha et l'oméga de notre comportement est celui défini par le Parlement : faire avec Antenne 2 une grande chaîne populaire de qualité, et de FR 3 la chaîne régionale, une télévision alternative, avec des programmes spécifiques. » « Chacune conservera son organisation spécifique et sa couleur d'antenne »*, a-t-il conclu. :

M. Guilhaume a promis un *« ajustement mécanique des grilles »* de programmes des deux chaînes fin octobre, et *« une nouvelle grille début janvier »*. Quant aux disparités salariales à l'intérieur des chaînes et entre les deux chaînes, Philippe Guilhaume a affirmé que *« les problèmes seront tous réglés de façon concertée »*.

Le nouveau directeur général d'Antenne 2, M. Jean-Michel Gaillard, interrogé par sur cette chaîne à 20 heures en compagnie de M. Guilhaume et de Mme Dominique Alduy, directrice générale de FR 3, a indiqué qu'*« il avait toujours choisi le service public »*. *« Je me mets au travail, j'ai des idées, il faut maintenant que j'en parle avec les gens et que j'en prenne la mesure »*, a-t-il précisé le 16 septembre.

Le pouvoir embarrassé

L'AUDIOVISUEL français est entré glorieusement dans l'ère du paradoxe. Il y a quelques semaines, un Conseil supérieur de l'audiovisuel — théoriquement contrôlé par des membres de gauche — a porté à la tête des télévisions publiques un président classé à droite. Aujourd'hui, ce président choisit comme directeurs généraux d'A 2 et FR 3 deux personnalités socialistes. Mieux encore : si l'opposition, toutes tendances confondues, dénonce avec véhémence ces nominations, le pouvoir socialiste, lui, est loin de s'en féliciter. Le PS se tait, gêné ; les ministères concernés sont partagés entre la consternation et la fureur.

Officiellement, on pratique avec virtuosité la langue de bois : le gouvernement n'a aucun commentaire à faire sur les choix de M. Guilhaume et respecte son indépendance. On se contente, dans les cabinets, d'ironiser sur l'attitude de l'opposition, qui, hier, vantait les mérites du président des chaînes publiques et se déchaîne, aujourd'hui, contre ses choix. Mais derrière cette attitude de façade, le pouvoir est sérieusement embarrassé par l'habileté tactique de M. Philippe Guilhaume.

Le président d'A 2 et FR 3 a fait en effet une lecture très personnelle de la réforme du service public. Loin de doter — comme le voulait l'esprit de la loi — les deux chaînes de responsables à part entière, il a divisé le pouvoir entre quatre têtes. Un partage d'autant plus retors que, dans le schéma de M. Guilhaume, Mme Ruggieri et M. Cavada, professionnels des programmes, dépendent de M. Gaillard et de Mme Alduy, gestionnaires néophytes dans le domaine de la télévision. On ne pouvait mieux diviser pour tenter de régner. M. Guilhaume s'emploie, d'ailleurs, à conforter son propre pouvoir en constituant discrètement, autour de lui, un cabinet important, capable de traiter tous les problèmes d'Antenne 2 et de FR 3.

Le gouvernement et le Parti socialiste, qui tenaient plus que jamais à l'autonomie des deux chaînes face à leur président commun, n'ont guère de moyens pour s'opposer à la stratégie de M. Guilhaume. Ils ne peuvent critiquer ses choix sans mettre en cause du même coup deux personnalités socialistes. Pratiquer la politique du pire en s'opposant aux ambitions budgétaires du président d'A2 et FR3 serait suicidaire : l'asphyxie financière du service public relancerait l'agitation dans les chaînes, et le gouvernement apparaîtrait comme le premier responsable de la crise.

Le président au-dessus de la mêlée

Reste la guérilla quotidienne. Le pouvoir ne dispose que d'un seul instrument : les conseils d'administration d'A2 et de FR3. Les représentants de l'Etat et du Parlement peuvent tenter d'y défendre l'esprit de la réforme de Mme Catherine Tasca et de M. Jack Lang. Dès leur prochaine réunion, les conseils d'administration seront saisis des choix de M. Guilhaume. Les représentants de l'Etat ne vont certes pas refuser les directeurs généraux, mais ils comptent bien faire remarquer au président du service public qu'il a outrepassé ses prérogatives en choisissant lui-même les directeurs d'antenne. Mieux encore : les représentants du pouvoir rappelleront que les directeurs généraux d'A 2 et de FR 3 sont seuls responsables des choix de personnes et de programmes. Et que les conseils d'administration votent le budget de fonctionnement de M. Guilhaume et de son cabinet. Belles batailles en perspective !

Au-dessus de la mêlée, le président de la République reste ostensiblement à l'écart des avatars quotidiens de la télévision. Au dire de tous ceux qui l'ont approché récemment, M. François Mitterrand ne songe aujourd'hui qu'à la constitutionnalité du Conseil supérieur de l'audiovisuels, promis dans la *Lettre aux Français*. Le revers subi par son gouvernement et sa majorité sur la réforme du service public pourrait — ultime paradoxe — lui en fournir l'occasion. Prenant l'opposition à contre-pied, le chef de l'Etat pourrait rapidement proposer aux Français ou à l'Assemblée nationale et au Sénat d'approuver en même temps la réforme du Conseil constitutionnel et la pérennisation du CSA dans les institutions de la République. A moins que la crise en cours sur la Cinq et les démêlés du pouvoir avec M. Robert Hersant ne viennent encore une fois empoisonner l'atmosphère politique.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le nouveau directeur d'antenne de FR 3

Jean-Marie Cavada un fou de travail

On peut trouver Jean-Marie Cavada, le nouveau directeur d'antenne de FR 3 ambitieux ou réservé, arrogant ou, au contraire, infiniment courtois, « pète-sec » ou amical. Il est, de toute façon, habité par la passion du métier. C'est un vrai professionnel, qu'on pourrait croire né dans le studio d'une radio ou d'une télévision tant il aime le métier sous toutes ses faces, en discuter, y réfléchir, tant il aime la « machine ».

Né dans les Vosges, en février 1940, cet orphelin qui vient de l'Assistance publique a eu très tôt la vocation du journalisme. Il débute à vingt ans à Nancy, dans une petite radio régionale, « monte » à Paris en 1969 pour entrer à France-Inter, où il gravit rapidement les échelons. Il entre à la télévision en 1972 comme chef du service de politique étrangère et présente le journal. Il quittera Antenne 2 à l'arrivée de Jean-Pierre Elkabbach, avec lequel il ne s'entend pas. En 1978, quand il arrive à FR 3 comme directeur de l'information, il est déjà *« le jeune homme qui monte »*. On parle du *« style Cavada »*, un style rapide, nerveux, accrocheur, à l'anglo-saxonne (modèle qu'il admire le plus). En un an, il fait doubler l'écoute de « Soir 3 ». Mais Cavada ne s'entend pas très bien non plus avec Claude Lemoine, alors directeur général de la troisième chaîne, il la quitte pour passer à TF 1, où il est nommé directeur de l'information en décembre 1980.

Comme Patrice Duhamel, Jean-Marie Cavada passe pour défendre un giscardisme bon teint, bien qu'il se défende d'incarner un camp ou un autre. L'arrivée de la gauche bouscule les cartes. Menacé à plusieurs reprises, critiqué par les uns, défendu par les autres (y compris au sommet du nouveau pouvoir), il franchit le 10 mai sans encombre, mais finit par démissionner de son poste en 1982. Après avoir été chargé d'une mission d'étude (placard doré...), Cavada quitte TF 1 pour se consacrer au projet de télévision privée du groupe Hersant, jusqu'à ce que Claude Contamine l'appelle auprès de lui pour occuper le poste de directeur d'antenne sur la Deux, poste qu'il abandonnera plus tard pour se consacrer au magazine *« La marche du siècle »*, qui connaît un grand succès.

Fougueux de caractère, impatient d'appliquer les théories qu'il élabore, de bousculer grilles et habitudes, cet homme qui peut être affable et chaleureux déteste se retrouver dans une situation où il doit cautionner une structure (ou un produit) qu'il n'a pas voulu ou qu'il désapprouve. Soucieux d'efficacité, très attentif aux moyens, il n'a sûrement pas accepté cette nouvelle responsabilité sans garantie ni promesse. On sait ce qu'il veut faire de FR 3 : puisqu'il n'a pas caché ses ambitions ni ses idées, au contraire, depuis plusieurs mois ! Une chaîne d'informations, riche en magazines et en grands reportages qui permettrait aux régions d'exister. Une chaîne avec une programmation haut de gamme, type Channel Four. Un vrai pari pour ce fou de travail.

CATHERINE HUMBLOT.

Les réactions dans l'audiovisuel

Antenne 2 dans l'attente

Un grand « bof ! » de lassitude et de déception résume le sentiment de la rédaction d'Antenne 2. *« On ne connaît pas M. Gaillard mais lui non plus ne connaît pas la télévision »*, note ce reporter du service étranger afin d'expliquer l'apathie d'une entreprise morose. *« Il y a dix ans, la nomination d'un ancien conseiller de Giscard aurait déclenché assemblées générales et protestations en rafales. Là, on est un peu effondrés, mais il n'y a pas de vagues. »* D'autant moins de vagues que le directeur de l'information, Claude Carré, apprécié par l'ensemble de la rédaction, ne semble pas devoir quitter son poste.

La Société des journalistes d'Antenne 2, dès jeudi soir, a réagi en affirmant que la chaîne *« avait besoin d'un grand professionnel plutôt que d'un haut fonctionnaire n'ayant pas l'expérience de l'audiovisuel »* et qu'A 2 *« laissée à vau-l'eau ces dernières années, avait besoin d'un électrochoc »*. Mais l'attentisme règne. Et la mobilisation, pour ou contre les nouveaux dirigeants, ne semble pas à l'ordre du jour.

La récente « tournée des popotes » de M. Philippe Guilhaume dans la société, et le soin qu'il a pris à ménager le personnel et les représentants syndicaux, avaient pourtant été appréciés.

Du côté des cadres de la chaîne, c'est cependant la déception qui prévaut également. *« A aucun des trois postes-clés de la chaîne, on ne trouve des gens de programme qui donnent confiance dans l'avenir. Ce n'est pas comme ça qu'on redressera le service public. »*

Le conseil d'administration d'Antenne 2, qui doit officialiser les nominations, devrait se réunir rapidement. La nouvelle équipe devra s'atteler en priorité aux choix budgétaires de l'an prochain, en infléchissant éventuellement, d'ici le vote de la loi de finances, le projet provisoire établi avec la tutelle.

Un des présentateurs-vedettes de la chaîne publique précise : *« On a surtout envie que les choses fonctionnent et qu'on se mette à travailler. »*

M.-C. L.

● **Le Syndicat national des journalistes CGT de FR3** prend acte de la désignation des nouveaux dirigeants de la chaîne qui seront jugés *« aux actes »* et *« réclame l'ouverture immédiate d'une concertation avec les syndicats pour résoudre au plus vite les problèmes restés en suspens après les grèves de septembre 1988 »*. Il cite notamment *« la résorption des écarts salariaux avec Antenne 2, la régularisation des contrats des cent cinquante journalistes permanents de la société et l'application totale des articles de la convention collective à tous les journalistes pigistes ou statutaires »*. Les journalistes de FR3, *« orphelins de direction de l'information, privés de plan de carrière et ayant perdu en trois ans 9,6 % de leur pouvoir d'achat, n'attendront plus longtemps avec patience »*. Le SNJ-CGT a souhaité que soient *« mis à part les véritables problèmes de fonctionnement qui se posent »* et que soient résolus *« les grosses disparités salariales »*. Il a demandé une entrevue avec chacun des deux directeurs généraux d'Antenne 2 et de FR 3.

● **La fédération SNJ (Syndicat national des journalistes) de l'audiovisuel** exprime son *« inquiétude »* : M. Philippe Guilhaume, *« en divisant et en partageant à l'extrême le pouvoir de décision, a renforcé son propre pouvoir d'arbitrage et celui de son cabinet. Compte tenu de l'urgence, de l'énormité de la tâche, de l'importance des enjeux et de la puissance des partenaires extérieurs, il est à craindre que le président ait sous-estimé le danger de constitution de clans, de chapelles et de citadelles, et donc surestimé ce que sont les limites d'un arbitrage »*.

● **Le syndicat national FO de radiotélévision** *« se réjouit »*, pour sa part, *« de la nomination conjointe de gestionnaires et de saltimbanques, garantie du succès de l'entreprise et constate qu'une fois de plus, le milieu politique et la presse écrite n'ont rien compris au problème du service public de l'audiovisuel »*.

Les réactions politiques

● **M. Valéry Giscard d'Estaing (UDF)** : *« Les considérations politiques l'ont emporté sur les questions de compétence professionnelle »*, estime l'ancien président de la République. *« Il est regrettable que les gens au pouvoir n'arrivent pas à se faire à l'idée que les nominations dans l'audiovisuel français doivent être fondées exclusivement sur la compétence. »*

● **Au PR** : M. François d'Aubert, député de la Mayenne, estime que les nominations sont *« aberrantes sur le plan technique »* et assure qu'on aboutira *« à des blocages et à encore plus d'incompréhension entre gestionnaires et saltimbanques »*. D'autre part, le député PR affirme que *« ces nominations reflètent une lamentable cuisine politique »* dans laquelle *« le marquage socialo-élyséen est flagrant »*.

M. Hersant menacé à la tête de la Cinq

Le CSA donne son feu vert à un éventuel changement de président

Saisi discrètement par un administrateur de la Cinq, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a décidé, vendredi 15 septembre, qu'un éventuel changement de président de la chaîne ne remettrait pas en cause l'autorisation qui lui a été accordée. MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi ont ainsi obtenu le feu vert pour l'offensive qu'ils comptent mener, dès lundi, contre M. Robert Hersant.

Ce n'est que partie remise. Le conseil d'administration de la Cinq, annulé *in extremis*, le 15 septembre par M. Robert Hersant, se tiendra dès lundi 18. M. Silvio Berlusconi et M. Jérôme Seydoux l'ont réclamé avec insistance, comme ils en ont le droit, puisqu'ils possèdent, à eux deux, plus de 25 % du capital. Et les deux anciens propriétaires de la Cinq comptent bien, cette fois, mener l'opération jusqu'à son terme : l'éviction de M. Robert Hersant de la présidence.

Pour réussir ce spectaculaire coup de force, MM. Seydoux et Berlusconi doivent disposer d'une majorité au conseil. Ils ont trouvé un allié décisif avec le Groupama. Ces mutuelles agricoles, qui n'ont pas d'autres investissements significatifs dans l'audiovisuel, considèrent la Cinq comme un placement financier, quelque peu décevant pour le moment. Neutre jusqu'à présent dans les batailles internes de la chaîne, le Groupama semble prêt soudain à voler au secours du tandem Seydoux-Berlusconi. La raison : le groupe Chargeurs SA de M. Seydoux aurait promis de racheter ultérieurement le paquet d'actions détenu par les mutuelles (16,83 %). Interrogé par la rédaction du *Monde*, le représentant du Groupama au conseil d'administration de la Cinq n'a voulu *« ni confirmer, ni démentir »* ces informations.

L'opération de M. Seydoux et de M. Berlusconi comportait néanmoins un risque. Le changement de président n'est-il pas, au regard de la loi, une modification susceptible d'entraîner le retrait de l'autorisation accordée à la chaîne par la CNCL ? Surtout si, contrairement à ce qui s'est passé à TF 1, il ne s'agit pas seulement d'un changement d'homme, mais d'un véritable bouleversement du rapport de forces entre actionnaires. MM. Seydoux et Berlusconi sont rassurés depuis vendredi : la CSA n'y a vu *« aucune objection »*.

Une voie royale paraît donc ouverte aux acteurs du coup de force. MM. Seydoux et Berlusconi sont déterminés à reprendre les rênes de la Cinq et à en changer radicalement la gestion. Des sources concordantes évoquent même le nom de M. Hervé Bourges comme futur directeur général en remplacement de M. Philippe Ramond. La présidence de la chaîne irait à M. Jérôme Seydoux. Mais ce dernier n'étant pas nommément administrateur de la chaîne, la manœuvre demandera quelques détours.

Si l'opération de MM. Seydoux et Berlusconi est couronnée de succès lundi, tous les problèmes n'en sont pas réglés pour autant. L'éventuelle reprise des actions du Groupama par M. Jérôme Seydoux risque de se heurter au droit de préemption des autres actionnaires. Elle peut aussi amener le CSA à réexaminer l'autorisation accordée à la chaîne. De plus, même avec les actions des mutuelles, M. Seydoux et son allié M. Berlusconi ne sont pas assurés d'une majorité du capital de la Cinq. Ils obtiendraient en effet, 48,63 % des parts. Pour franchir la barre de la majorité, il leur faudrait trouver des alliés auprès du groupe les Echos (4,2 % environ) ou du Crédit lyonnais (5,31 %). Le groupe britannique Pearson qui a repris les Echos est vendeur. Le Crédit lyonnais, établissement nationalisé, est l'un des plus gros banquiers du groupe Hersant. Le patron du *Figaro*, qui n'entend sans doute pas se laisser déposséder aussi facilement de son pouvoir, a encore des possibilités de contre-offensive.

PIERRE-ANGEL GAY et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. Robert Maxwell : « TF 1 ne gagne pas assez d'argent »

M. Robert Maxwell a estimé, le 15 septembre, que TF 1 ne gagnait pas assez d'argent pour assurer son développement en Europe. Le patron de presse britannique a indiqué qu'il avait discuté avec le PDG de la chaîne française, M. Patrick Le Lay, des moyens à mettre en œuvre pour accroître les gains de TF 1.

M. Robert Maxwell (qui détient 13,1 % du capital de TF 1 depuis la cession des actions de la Syalis en août dernier) a précisé qu'il était nécessaire que TF 1 acquière un portefeuille de films et crée une société de vidéo au plan européen. *« La chaîne doit trouver d'autres sources de financement que la seule publicité, surtout sur un marché français fortement concurrentiel et sur lequel il y a trop de chaînes »*, a-t-il ajouté.

Interrogé sur l'éventualité d'une augmentation de capital de la chaîne, Robert Maxwell a indiqué qu'il n'était pas question de faire appel aux actionnaires tant que TF 1 n'aurait pas *« donné la preuve qu'elle peut vraiment gagner de l'argent sur le marché français qui est le sien »*.

● **Le groupe publicitaire français BDDP aux Pays-Bas.** — Après avoir échoué dans l'OPA qu'il avait lancée au printemps dernier contre le groupe publicitaire anglais BMP (Boase-Massimi-Pollitt), le cinquième groupe français de publicité BDDP (Boulet-Dru-Dupuy-Petit) vient de conclure un accord d'association avec le groupe néerlandais Ara (sixième aux Pays-Bas) et renforce ainsi son réseau en Europe. BDDP a acheté 51 % du capital d'Ara, les managers du groupe néerlandais acquérant 34 %, tandis que le groupe publicitaire américain Omnicom (qui contrôlait Ara depuis 1978 à travers sa holding regroupant BBDO et DDB Needham) en conserve seulement 15 %. Ara retrouve ainsi son indépendance face à sa maison mère, avec laquelle la concurrence devenait vive. M. Jean-Claude Boulet, président de BDDP, a indiqué que cet accord était le résultat d'une *« opération amicale »*.

Sports

L'Afrique du Sud suspendue de la Fédération internationale de tennis

Interdite de Coupe Davis et de Coupe de la Fédération depuis onze ans, l'Afrique du Sud a été suspendue de la Fédération internationale de tennis (FIT), vendredi 15 septembre.

Réunie à Buenos-Aires (Argentine), l'assemblée générale de la FIT a, en effet, adopté *« à une écrasante majorité »*, une motion présentée par les fédérations du Nigeria, du Danemark, de Finlande, de Norvège et de Suède, tendant à la suspension de l'Afrique du Sud *« jusqu'à ce qu'elle abandonne sa politique d'apartheid »*. Cette décision intervient trois semaines après que le bureau de l'Association des joueurs professionnels (ATP) a retiré du Tour 1990 les tournois prévus au Cap et à Johannesburg. Elle sera réexaminée par la FIT tous les ans.

Personnellement peu favorable à une mesure d'exclusion, le président de la FIT, Philippe Chatrier, dont le mandat a été renouvelé pour deux ans, a précisé que deux éléments ont été déterminants dans le vote de cette motion : *« En premier lieu, les joueurs sud-africains étaient d'ores et déjà interdit, de jeu dans douze pays ; ensuite, de nombreux Etats faisaient pression sur leurs joueurs nationaux pour qu'ils n'aillent pas disputer de tournoi en Afrique du Sud. »*

Il s'agissait aussi pour la FIT, qui avait obtenu la réinscription du tennis au programme des Jeux olympiques en 1988, après soixante-quatre ans d'absence, de se mettre en règle avec le Comité international olympique (CIO), qui a confirmé lors de sa récente session à Porto-Rico l'interdiction des Jeux en 1992 faite à tout athlète ayant concouru en Afrique du Sud.

● **National de tennis.** — Rodolphe Gilbert, 28e joueur français, a créé le 15 septembre la surprise de la cinquième journée du National de tennis, qui se dispute à Saint-Tropez (Var). Il a battu en quarts de finale Olivier Delaître, classé 9e (4-6, 6-2, 6-1). En demi-finale, il rencontrera Eric Winogradsky, n° 7, qui a éliminé Philippe Pech, n° 13. L'autre demi-finale devait mettre en présence Arnaud Boetsch, n° 11, et Olivier Soules, n° 14. La finale dames devait opposer Isabelle Demongeot, n° 5, et Nathalie Herreman, n° 9.

Cours par correspondance
cours oraux et conférences à Paris
Sessions de formation
ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE
ORGANISME PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE, FONDÉ EN 1953
12, villa Saint-Pierre
B. 3 – Dép. LM
94220 CHARENTON
Tél. : (1) 43-76-72-01
Préparation à la profession de graphologue
Conventions de formation permanente
Inscriptions reçues toute l'année
Documentation gratuite
Analyses, ollections, bilans de pers.

هكذا من الأصل

CINÉMA

46e Mostra de Venise

Un palmarès de consensus

Le Lion d'or de la quarante-sixième Mostra de Venise *attribué à la Ville du chagrin* du Taïwanais Hou Hsiao-Hsien, c'est une excellente nouvelle : le film de ce réalisateur de quarante-deux ans, à qui l'on doit déjà *Un été chez grand-père et la Fille du Nil*, est d'une beauté et d'une vigueur remarquables (*cf. le Monde* du 14 septembre). Le grand prix spécial du jury à *« et la lumière fut* d'Otar Iosseliani, l'auteur géorgien de *Pastorale* et des *Favoris de la lune*, confirme la reconnaissance internationale d'un tempérament enivrant (*voir l'entretien avec Michel Ciment*). Le Lion d'argent au film du Portugais Joao Cesar Monteiro, *Souvenirs de la maison jaune*, histoire d'un pauvre bougre de Lisbonne, coupable d'un modeste attentat à la pudeur et qui, enfermé à l'asile psychiatrique, décide d'« en faire baver aux autres », est un encouragement inattendu. Il est assez déconcertant également que de même Lion d'argent couronne ex aequo *la Mort d'un maître de thé* de Kei Kumai, œuvre d'un dépouillement hypnotique.

Que le prix d'interprétation aille aux deux comédiennes de *She's been away* de Peter Hall, Peggy Ashcroft et Geraldine James — elles aussi un pied dans l'asile et l'autre sur les sentiers de la liberté, — on ne peut que l'approuver, aucune comédienne n'ayant su s'imposer seule cette année. Quant au double prix d'interprétation masculine pour Marcello Mastroianni et Massimo Troisi dans *Che ora è* d'Ettore Scola, il est inexécutable, nous l'avons même suggéré dès hier.

Une mention spéciale a été accordée aux jeunes délinquants chantants de *Scugnizzi* de Nanni Loy. L'Osella du meilleur scénario à *Jules Feiffer pour I want to go home* d'Alain Resnais; l'Osella de la meilleure photographie à *Australia* de Jean-Jacques Andrien, c'est de la petite monnaie que les intéressés pourraient aussi bien ne pas ramasser. Un palmarès un peu bancal — mais ils le sont tous — pour une sélection officielle dont on a déjà dit qu'elle étonnait autant par ses choix que par ses refus, en écartant de la course nombre d'excellents films présents au Lido mais hors compétition.

MICHEL BRAUDEAU.

« Et la lumière fut », d'Otar Iosseliani

Histoire comme ça

Les films d'Otar Iosseliani sont toujours des histoires de villages. Peu importe leurs horizons. Qu'ils soient géorgiens (*la Chute des feuilles, le Merle chanteur, Pastorale*), parisien (*les Favoris de la lune*), basque (*Euskadi*) ou, comme ici, africain, le metteur en scène déroule la même trame, à l'infini. Des histoires de villages, c'est-à-dire de voisinage, de familles, de mariages, de brouilles, de repas pris en commun, de beuveries, de danses et de chants — très important, le chant. Insensiblement se dessinent le profil d'une communauté, le portrait d'une cité et de ses habitants. Sans phrases, le fonctionnement d'une société, les rouages d'un système sont mis à nu.

Une magie quotidienne

Ici, nous sommes sans doute en Casamance, au sud du Sénégal. Quelques paillottes vivent à l'écart de la civilisation, même si les lourds camions d'une exploitation forestière les frôlent de temps à autre. Les habitants, que les catalogues illustrés de vente par correspondance, trouvés par hasard, n'intriguent même pas, vaquent à leurs petites affaires. Les uns pêchent ou chassent à l'arc, lavent leur linge à la rivière, creusent un puits. Ils se rencontrent, se chamaillent, se quittent, se retrouvent. Dans l'organisation minuscule des pouvoirs, le matriarcat semble l'emporter. Un trio de grandes jeunes femmes aux seins agressifs est particulièrement actif, ainsi qu'une très vieille dame, ravinée de rides et cassée en deux, mi-sorcière mi-forgeron, dont les interventions auprès d'une petite statuette de bois font merveille. Grâce à elle, la magie est quotidienne : la pluie tombe quand il faut et les têtes coupées se recollent. La caméra égrenne lentement les plaisirs et les jours, le travail et la paresse ordinaire. Elle s'attarde avec volupté sur le jaune d'un certain costume de paille, le rouge sang d'un fruit qui éclate près de la tête d'un dormeur ou l'éclair d'une flèche qui miroite à la surface de l'eau.

G. DIBARTHON/KIPA

Otar Iosseliani.

Mais la civilisation se rapproche : les arbres tombent de plus en plus près du village. Les habitants d'une autre agglomération, qui fuient leurs maisons, jettent l'alarme. Les enfants succombent aux distributions de bonbons et l'une des femmes au prestige d'une Land Rover. Yéré, son mari, part à sa recherche, accompagné d'un âne. Le voyage ne peut être qu'initiatique : il rencontrera les représentants des grandes religions qui se partagent la planète. Grâce à l'islam il gagne un couvre-chef, le christianisme lui fait découvrir l'usage du pantalon, et l'Etat, l'utilité d'une pièce d'identité. Quant au parti, il l'initie aux joies des réunions politiques avec pionniers cravatés de rose et banderoles frappées de slogans (en géorgien). Il retrouvera sa femme mais pas son village, déserté, brûlé. Comme les belles aux seins pointus, maintenant drapées d'élégants boubous. Yéré rejoindra la grande ville. Quant au petit dieu de bois, multiplié par quatre ou cinq, il est offert sur un bout de trottoir aux amateurs de souvenirs.

Le chute d'un paradis

L'innocence et le bonheur sont perdus quand la communauté originelle se dissout. Le message est clair mais jamais insistant, et l'humour présent dans chaque image. Les esprits chagrins épingleront quelques détails erronés. Qu'importe, Iosseliani n'est pas un ethnologue mais un moraliste. Il n'y a pas une image exotique dans ce film, ni un plan gratuit. Ce Géorgien nonchalant, qui semble revenu de tout, va au cœur des choses avec une simplicité redoutable. A noter que les dialogues de ce film, coproduit par la France et la RFA, présenté par l'URSS à Venise, sont dits par des comédiens non professionnels, recrutés sur place, qui utilisent leur langue, inconnue sous nos latitudes. Une vingtaine de cartons suffisent aux spectateurs pour suivre, sans problèmes, le déroulement de l'action : la chute d'un paradis.

EMMANUEL DE ROUX.

Un entretien avec le réalisateur

« Je suis avant tout géorgien »

« Pourquoi n'avez-vous pas réalisé de films en Géorgie depuis si longtemps ? Vous préférez voyager et tourner ailleurs ?

— Ce n'est pas mal de voyager ! On peut évidemment rester sur place, ne pas bouger, mais je crois que ses années de galère ont beaucoup servi à Cervantès, et que Kipling a pas mal cueilli en allant en Inde. C'est le conseil habituel des Russes qui nous disent : Restez chez vous en Géorgie, et parfois nous vous présenterons ailleurs comme un phénomène local, un champignon du folklore. Ça ne me convient pas.

— Pourtant, aujourd'hui, les conditions chez vous sont plus favorables pour y tourner ce que vous voulez.

— Cela me gêne de parler de cela. D'abord, je ne veux pas m'opposer à Gorbatchev parce que beaucoup de ceux que je méprise sont contre lui, et je ne veux pas être avec lui non plus, car je ne veux appartenir à aucun cercle, à aucune Eglise. Dans mon pays, il y a des conflits sanglants, et c'est dramatique. De plus, tous les cireurs de bottes sont devenus progressistes, et ça me fait vomir. Avant, on savait distinguer des gens comme Tarkovski ou Paradjanov de ceux qui courbaient le dos. Aujourd'hui, si tu ne craches pas sur le passé, tu es nul, et tu n'as même pas le droit d'être rétrograde.

— Considérez-vous que c'est être rétrograde que d'aller en Afrique pour y chercher une société utopique ?

— Je suis avant tout Géorgien. C'est ce qui détermine mon éthique, ma culture, mon regard sur le monde. Mes copains et moi, à Tbilissi, vivons selon ces critères. Le village où j'ai tourné en Afrique existe vraiment, ce n'est pas un mode de vie utopique.

— Pourquoi avoir choisi le Sénégal ?

— J'étais allé en Côte-d'Ivoire, en Guinée-Bissau, et tout à fait par hasard je suis tombé sur cet endroit. Car je crois sincèrement que si on a un devoir à remplir il y a une main invisible qui vous indique la route. Il semblait en effet impossible de trouver sur ce continent, qui est en plein chaos aujourd'hui, un village où les gens ne sont ni mesquins, ni jaloux, ni rapaces, et ont une grande correction. De plus ils savent chanter, ce qui me touche particulièrement car on ne sait plus chanter nulle part.

— Avez-vous vécu avec les villageois avant d'écrire le scénario ?

— Comme toujours j'avais un squelette d'histoire, totalement inventée, qui se passait dans un pays imaginaire car je ne pars jamais de la réalité. Puis j'ai pensé que cela aurait plus de relief de la situer dans un lieu où les tracteurs sont inconnus. D'où l'idée de l'Afrique. Si je dis que c'est un lieu fonctionnel, pas du tout africain, les intellectuels noirs me reprocheront de les considérer comme des insectes. En revanche, si je prétends que c'est tourné dans une vraie région comme de moi seul et dont j'ai minitieusement observé la vie, on me croira !

— Que vous ont apporté les habitants du village, la chair du film ?

— Ils savaient danser, ils avaient des réactions extraordinaires, ils ont nourri l'histoire. Je n'ai pas sous-titré ce qu'ils disent, j'ai mis de temps en temps des cartons résumant la situation car, selon moi, tout est compréhensible et transparent, il n'y a pas de dramaturgie orale.

— Vous montrez une fascination pour les femmes fortes : dès le début, celle qui chevauche un crocodile, celle qui tire à l'arc dans la forêt. Face à ces amazones, les hommes lavent le linge.

— Il est permis de s'amuser. Et puis je voulais tout de suite indiquer que c'était un conte, qu'il ne fallait pas prendre cette histoire pour la réalité. Par ailleurs, ces femmes fortes viennent peut-être inconsciemment de mes souvenirs de guerre où les femmes faisaient les travaux les plus durs quand tous les hommes étaient partis au front. Elles coupaient le bois, chassaient, tuaient les cochons. Il y avait même des princesses géorgiennes fragiles et raffinées qui ont été déportées dans les camps de Sibérie et ont survécu. Je crois beaucoup à la capacité de résistance des femmes.

— Comment s'est passé le tournage ?

— J'avais une équipe formidable, bourrée de tact, car ils ont su établir un vrai rapport avec les gens du village, qui affichaient un grand mépris au départ pour tout ce qui ressemblait à un cinéaste. Heureusement que cette population était divinement bien, car c'était dur de travailler avec la chaleur et les insectes. Mais ils représentaient le summum de ce que j'ai connu comme culture rurale, plus même qu'en Géorgie !»

Propos recueillis par
MICHEL CIMENT.

COMMÉMORATION

« Naissance d'une nation » à Valmy

L'ébauche d'un grand tableau

Un train de journalistes avait été convié, vendredi 15 septembre, à la générale du parcours-spectacle célébrant la victoire de Valmy, que le président de la République devait présider samedi après-midi.

Il pleuvait vendredi à Valmy, comme en 92. Pour une reconstitution historique soucieuse de vérité, on aurait peut-être pu trouver le vilain temps bienvenu. Pour une « évocation de la victoire » sous forme de parcours-spectacle au milieu des champs, il aurait mieux valu qu'il en fût autrement. A Valmy, quand il pleut, cela fait de la boue, et l'on s'est crotté. Pas tellement tout au long du parcours lui-même, équipé d'un sol praticable, mais pour y arriver, dans les parages du campement changeant quelque peu l'ordinaire du troufion de service, toujours cependant de corvée de pluches pour la potée offerte aux visiteurs après une bonne heure et demie passée dans les intempéries, avec, pour ouvrir la marche, deux bœufs et un cordon de militaires. Les militaires parce que le ministère de la défense est le patron de la fête, les bœufs de l'Aubrac parce que Bartabas — fondateur du théâtre équestre Zingaro, — qui a pensé la mise en scène du spectacle, leur a reconnu le pas d'un promeneur qui regarde autour de lui.

Et quatre cents personnes de suivre, pour la plupart emprêtrées dans la presque-cellophane des capuchons distribués à l'entrée du parcours, avec un programme fort heureusement plastifié. Celui-ci annonce dans l'ordre du Sarkis : *Valmy comme bataille miroir*, en douze stations du Buren, proposant *« une relecture pour un regard actif »* ; une œuvre de Vilmouth : *A quelques plombes du mat* ; et, moins faciles à localiser, des exercices de la garde républicaine, *Cent chevaux pour la liberté*, conduits par Bartabas ; *la Peinture d'une bataille*, de Leccia, et un parcours musical avec tambours, trompes et fanfare des Trois Huit. De quoi faire quelque chose de pas facile à faire : mélanger les genres, les gens et les pinceaux, le tout sur un site banal, en espérant que le public entendra ces propositions sonores, plastiques et visuelles commémorant l'événement.

L'idée est assez belle : un Valmy sans Prussiens et sans Autrichiens, sans folklore, sans cocarde, qui soit le contraire même d'un « Si Valmy m'était conté », où les spectateurs sont priés de se faire eux-mêmes leur cinéma, partant des orientations données par des artistes contemporains prompts à dépasser l'anecdote. Mais le résultat est un peu décevant, en tout cas ce jour de générale, où l'on n'a pas tout vu. Où les toiles rayées rouge et blanc de Buren, à cause du vent, n'ont pas pu être tendues, de sorte que son couloir de tissu ménageant des points de vue sur le paysage et les lieux où se sont déroulés les événements avait trop de trous et pas assez de perspective.

Le parcours de Sarkis, dans le petit bois, s'est trouvé mieux servi par la grisaille ambiante, d'où pouvaient émerger forts et vifs, entre les arbres, les noms évocateurs de batailles populaires écrits en lettres au néon sur les parois de cabanes de tôle réparties le long du chemin. Chaque station : Ayacucho, Madrid, Potemkine, Tiananmen... ayant son environnement sonore, chansons populaires, voix d'enfants, air d'opéra, aboiements, pour recréer un fond de vécu au quotidien. Présent et passé, souvenirs personnels et mémoire collective, c'est en toute fidélité à lui-même que l'artiste a fait son Valmy.

« Une première idée »

Celui de Vilmouth appelle le soleil et le ciel bleu des fêtes, sans quoi sa roue foraine associée au moulin légendaire tourne sans produire d'images capitales, sans fonctionner vraiment. Quant aux interventions surprises de la garde républicaine traversant le cortège, on n'en a pas vraiment remarqué grand-chose, pas plus qu'on a eu le temps de goûter le lâcher de chevaux sauvages, qui étaient cent, qui auraient dû être mille pour l'épopée.

Le parcours s'achève sur un tableau de bataille, le grand genre, en somme, avec hélicoptères et pirotechnie, les hélicoptères au nombre de vingt, faisant front au public, cette fois assis sur des gradins. Du Coppola sans les moyens. Du travail intéressant si on le considère d'un point de vue de plasticien, mais si mimable, paraît-il, aux yeux des habitués des grandes parades du Bourget ou d'ailleurs.

Cette dernière prestation, les autres aussi font penser, au fond, que ce parcours — spectacle, orchestré par Patrick Bouchain, a un peu la consistance de ce qu'on appelle dans le domaine de la peinture une « première idée » : une ébauche de grand tableau avec tous ses ingrédients, ses thèmes, ses points forts, mais auxquels il manque des articulations, des passages, de la couleur, des rebauts, et quelques personnages supplémentaires pour enlever le morceau. L'ennui, c'est que « Valmy : Naissance d'une nation » coûte déjà assez cher : 15 millions de francs, 10 venant du ministère de la défense et 5 millions de la Mission du Bicentenaire. N'y avait-il pas moyen d'économiser un peu en dépenses de communication et de promotion ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Pour le public, « séances » les 17, 20, 23 et 24 septembre.

MUSIQUES

Chostakovitch par Solti et l'Orchestre de Chicago

Dans la fournaise

Mariés depuis vingt ans, Georg Solti et l'Orchestre symphonique de Chicago font ensemble leur dernière tournée européenne. Ils étaient vendredi salle Pleyel.

La *Cinquième symphonie en si bémol* de Schubert fait penser à Mozart par sa jeunesse et sa vie étincelante. Avec la mécanique bien huilée, l'Orchestre de Chicago, ce moteur qui ronronne doucement, cette pureté musicale parfaite, Georg Solti n'a que peu à faire, jouant du doigt, de la baguette, en mouvements brefs, brusques et légers. Toujours roboratif, peu enclin aux alanguissements, il donne une vision éternisée, élyséenne mais un peu affadie de ce chef-d'œuvre au cœur bondissant.

Mais ensuite, c'est un corps à corps impressionnant, avec un monde qu'il n'avait guère abordé jusqu'ici. La *Huitième symphonie* de Chostakovitch (qui dure une heure) est née en 1943, au moment le plus sinistre de la guerre. Moins spectaculaire que la *Septième symphonie*, ce formidable poème intérieur, cette méditation désolée qui se colore de terribles visions, finit par céder aux couleurs tremblantes de l'espérance, jusqu'à un motif si détendu, innocent, que toute l'horreur de la guerre semble en être effacée, rachetée.

Interprétation fabuleuse, on l'imagine, de Solti, impassible en apparence, mais jetant dans cette fournaise de prodigieux talents de démiurge et la splendeur des instruments de Chicago, la grande déploration des cordes, les affreux sifflements et les marches de robot des bois, les roulements épouvantables de la percussion, la phénoménale toccata obsessionnelle de tout l'orchestre, dominé par des hurlements de douleur des cuivres ; et puis, peu à peu, c'est l'invasion de la paix, si surprenante, où le cor, le basson, la flûte, les cordes vont retrouver une musique pour le premier matin du monde.

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'enregistrement de la *Huitième symphonie* par les mêmes interprètes vient de paraître chez Decca en disque compact (425.675-2).

Spectacles

cinéma

Les films nouveaux

AUSTRALIA. Film franco-belge de Jean-Jacques Andrien, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BATMAN. Film américain de Tim Burton, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COUSINS. Film américain de Joël Schumacher, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FILLE DE QUINZE ANS. Film français de Jacques Doillon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

JUSQU'AU BOUT DU RÊVE. Film américain de Phil Alden Robinson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DIMANCHE

· La Forme d'une ville : Migrations : la Vago (1983) de A. Djabri, l'Œil au beurre noir (1987) de Serge Meynard, 14 h 30 ; Regards : Femmes pierres (1980) d'Alain Nahum, De ma fenêtre (1978) de Gabriel Auer, Guide du 15e à l'usage des fantômes (1977) de Pierre Desfons, 16 h 30 ; Faubourgs : Souvenirs de banlieue (1979) de Jean-Paul Desgoutte, Deux ou trois choses que je sais d'elle (1967) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Faubourgs : Feu sur la banlieue (1986) de C. Batifoulier, Notes pour Debussy (1988) de Jean-Patrick Lebel, 20 h 30.

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Dédé (1934), de René Guissart, 15 h ; la Poupée (1962), de Jacques Baratier, 17 h ; Que le spectacle commence (1979, v.o. s.t.f.), de Bob Fosse, 19 h ; Panique (1946), de Julien Duvivier, 21 h 30.

DIMANCHE

Alexandre le Grand (1980, v.o. s.t.f.), de Théo Angelopoulos, 15 h ; Alamo Bay (1985, v.o. s.t.f.), de Louis Malle, 19 h ; la Forte de l'enfer (1952, v.o. s.t.f.), de Teinosuke Kinugasa, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à Anatole Dauman : Eves futures (1964), de Jacques Baratier, la Belle Captive (1983), d'Alain Robbe-Grillet, 14 h 30 ; les Astronautes (1959), ce Walerian Borowczyk, Chronique d'un été (1961), de Jean Rouch, 17 h 30 ; les Ailes du désir (1986-1987, v.o. s.t.f.), de Wim Wenders, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Anatole Dauman : Junkopia, de Chris Marker, le Faussaire (1981), de Volker Schlöndorff, 14 h 30 ; Cinéma différent, le Jeu (1962), de Dusan Vukotic, Corps profonds (1960), d'Etienne Lalou, Igor Barrère, Valparaiso (1962), de Joris Ivens, la Jetée (1962), de Chris Marker, 17 h 30 ; America, America (1964, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

La Forme d'une ville : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Flashback : Jean-Jacques Goldman chante Ville de solitude (1980) de Dady Davis-Boyer, la Ville est à nous (1975) de Serge Foljinsky, 14 h 30 ; Regards : l'Art dans la rue (1986) de Jeanne Labrune, Décor de rue, tournage en ville (1985) de Jean-Claude Guidicelli, les Lieux d'une fugue (1978) de Georges Perec, 16 h 30 ; Migrations : Paris et le désert français (1956) de R. Leenhardt et S. Jezequiel, Actualités Gaumont, Brigitte et Brigitte (1966) de Luc Moullet, 18 h 30 ; Flashback : Des souris ou des hommes (1958) de Robert Ménégoz, Mon Oncle (1958) de Jacques Tati, 20 h 30.

Les exclusivités

L'AMI RETROUVÉ (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ARIEL (Fin., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ATTENDS-MOI AU CIEL (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

BAL POUSSIÈRE (ivoirien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

PARIS EN VISITES

LUNDI 18 SEPTEMBRE

« Les fastes Directoire à l'hôtel de Bourrienne », 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (M. Jacomet).

« L'UNESCO, architecture des années 50 », 14 h 30, devant les grilles place de Fontenoy (M. Gasquez-Romero).

« Le quartier de la Défense et son arche », 15 h, hall du RER la Défense, sortie L, devant la pharmacie (M. Lepany).

« La céramique à travers les âges en Europe », 15 h, musée de Sèvres, à l'entrée, place de la Manufacture (M. Serres).

« Le Palais de justice », 15 h, métro Cité sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Histoire de la franc-maçonnerie », 14 h 30, 16, rue Cadet (P.Y. Jasiet).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant l'entrée, place Lobeau (Paris et son histoire).

« La chapelle dite Expiatoire », 15 h, 38, rue Pasquier (Paris et son histoire).

« Montmartre : Le Bateau-Lavoir de Picasso et autres cités d'artistes », 14 h 30, métro Abbesses (M. Pobyer).

« Personnages illustres et folles architectures du Père-Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta sortie Père-Lachaise (Aux arts et Cactera).

« La Sainte-Chapelle et son ensemble unique de vitraux du XIIIe siècle », 14 h 30, 4, bd du Palais, devant les grilles (E. Romann).

« Le Marais au XVIIe siècle », 10 h 30, métro St-Paul (E. Bourdais).

« Jardins et ruelles méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamark-Caulaincourt (Mme Cazes).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 h, bd de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les plus célèbres tombes du Père-Lachaise », 14 h 45, entrée principale bd de Ménilmontant (V. de Langlade).

DEUX ANES

A partir du mardi 19
Nouveau spectacle

Les tonton's farceurs

Bernard MABILLE
Christian VEBEL
Jean-Michel MOLÉ
Jean-Pierre MARVILLE
et
Serge LLADO

Loc. 46-06-10-26 et agences
MAT. SAM. et DIM. 15 h 30

L'été dans les musées nationaux

« Des animaux ou des ancêtres ? », 14 h 30, Musée des arts africains et océaniens.

« L'été, une journée d'un paysan », 14 h 30, Musée des arts et traditions populaires.

« Deux visages d'une même femme : Dora Maar », 12 h 30, musée Picasso.

« Bethsabée, ou l'histoire d'une séduction », 11 h, musée de la Renaissance.

« Tapisseries de la Renaissance », 14 h, musée de la Renaissance.

« André-Charles Boulle et Charles Cressent », 15 h 30, musée du Louvre.

Samedi 16 - Dimanche 17 septembre

BAPTÊME (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES BOIS NOIRS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CALME BLANC (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHIEN DE FLIC (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

CHINE, MA DOULEUR (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CIEL S'EST TROMPÉ (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

COMMENT FAIRE L'AMOUR AVEC UN NÈGRE (Fr.-Can.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

COOKIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DÉSIR MEURTRIER (°) (Jap., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES EAUX PRINTANIÈRES (Jt.-Fr.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FRANCE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE GRAND BLEU (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

HAUTE SÉCURITÉ (°) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'INVITÉ SURPRISE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'AURAIS JAMAIS DU CROISER SON REGARD... (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

KICKBOXER (Hong Kong, v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

MANOLO (Esp., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (°) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NEW YORK STORIES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA NUIT DU SÉRAIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'OURS (Fr.-All.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PERMIS DE TUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PHILOSOPHE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POUR LA GLOIRE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RAIN MAN (A., v.o.) : Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROSALIE FAIT SES COURSES (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN, DEUX, TROIS, NOUS IRONS AU BOIS... (All., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Les grandes reprises

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA GRANDE COMBINE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

GREMLINS (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

HOLIDAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME DES HAUTES PLAINES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74).

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES MONTAGNES BLEUES (georgien, v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

PLEIN SOLEIL (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SCARFACE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TEX AVERY CARTOONS N° 3 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN MORT EN PLEINE FORME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

FESTIVAL DU GESTE. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim. et lun.) 20 h 30 (13).

TEMPO. Fontaine (48-74-74-40) (dim. soir, lun.) 20 h 45, sam. 15 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30 (14).

LA PESTE. Porte Saint-Martin (42-08-00-32) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h (14).

LE MALENTENDU. Théâtre de la Main d'or-Belle de mai (48-05-67-89) 20 h 30 jeu. ven., 20 h sam. (14).

LA FOLLE JOURNÉE OU LE MARIAGE DE FIGARO. Comédie-Française (40-15-00-15) 20 h 30 ven., lun., 14 h dim. (15).

LA MACHINE INFERNALE. Espace Pierre-Cardin (42-66-26-75) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h 30 (15).

MOI, FEUERBACH. La Bruyère (48-74-76-99) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. 15 h (15).

SERGE PAPAGALLI. Palais des Glaces (42-02-27-17) (dim. et lun.) 21 h (15).

BUFFO. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 17 h (15).

DRESSAGE EN FÉROCITÉ. Théâtre du Tambour-Royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h 30 (15).

L'AVARE. Atelier (46-06-49-24) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. 15 h 30 (16).

L'AVARE. Comédie-Française (40-15-00-15) 20 h 30 sam. mar., 20 h 30 dim. (16).

LES PALMES DE M. SCHUTZ. Mathurins (42-65-90-00) (dim.) 21 h, sam. 16 h et 21 h (18).

SADE-CONCERT D'ENFERS. Cartoucherie-théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.) 20 h, dim. 15 h 30 (19).

CHARLES IX. Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (dim., lun.) 20 h 30 (19).

LA SOIRÉE D'ARMELLE. Cinq-Diamants (45-80-51-31) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 17 h 30 (19).

LE SOUPER. Montparnasse (43-22-77-74) (dim. soir, lun.) 21 h, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 (19).

UN SÉDUCTEUR. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h 30 (19).

SMAIN. Olympia (47-42-25-49) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 17 h (19).

LA DISPUTE. Théâtre Montorgueil (42-33-80-78) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 17 h (19).

LA CÉLESTINE. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (dim. soir, lun.) 20 h, dim. 14 h 30 (19).

MICHELET OU LE DON DES LARMES. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (lun.) 18 h, dim. 18 h 30 (19).

UNE SAISON AU CONGO. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.) 21 h., dim. 16 h (19).

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Temps fort théâtre Festival du geste : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Ritournelle : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARLEQUIN (45-89-43-22). Je ? Deux !! Maux... : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). L'Avare : 21 h, dim. 15 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Le Boucher : 21 h, dim. 16 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Fusillé sous tous les régimes : 15 h 30 et 18 h 30. L'Illusionniste : 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). La Petite Mademoiselle : 20 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). La Belle Carlo : 20 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Plage de la Libération : 20 h 30, dim. 16 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Les Meilleurs Amis : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. L'Avare : 20 h 30, dim. 20 h 30. ▷ Dim. La Folle Journée ou Le Mariage de Figaro : 14 h.

COUR DE L'HOTEL SULLY (42-74-40-69). Doléances : 20 h 30, mer., dim. 15 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Maître de Santiago : 20 h 30, dim. 17 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Tu m'as sauvé la vie : 21 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE PIERRE CARDIN (42-66-26-75). La Machine infernale : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. T'es beau quand tu souris, Frankenstein : 21 h, dim. 15 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Tempo : 15 h 30 et 20

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5089

HORIZONTALEMENT

I. Un spécialiste de l'harmonie. N'est pas un homme de parole. – II. Où l'on a des chances de ne pas être bredouille. Qui ont donc beaucoup servi. – III. Fruits rouges. Péché qu'on est d'autant plus fondé à qualifier de mortel qu'on sait qu'il peut conduire à la morgue. – IV. Un partisan de l'économie libérale. Fait aller à gauche. Devient cassant quand il est sec. – V. On s'y nourrissait de fruits. Vu comme dans un rêve. – VI. Troisième degré. Qu'on peut trouver un peu partout. Pas comme la rose. – VII. Un sujet conscient. On peut avoir sa patte sur la figure. En mer. Respectés par les traditionalistes. – VIII. Le sang peut couler quand elle est bleue. Paraissent très satisfaits quand ils s'en sont mis plein les poches. – IX. Partie du Tessin. Qui ont reçu une blessure. Comme un prénom. – X. Coule dans un autre monde. Comme les yeux de Minerve. Dilapidé par l'herbivore. – XI. Sortes de grosses boulettes. Traverse un lac. Préposition. – XII. N'est trouvé bon que quand il est chaud. Qu'on ne voit vraiment pas souvent. – XIII. Sa queue sert au menuisier. Somme quand on part. Tenante quand on ne perd pas de temps. – XIV. Femme qui engraisse. Quand on y est, on peut dire qu'on s'est égaré. – XV. Permet d'avoir le bon angle. Un nom plus savant pour la vendangeuse. Port.

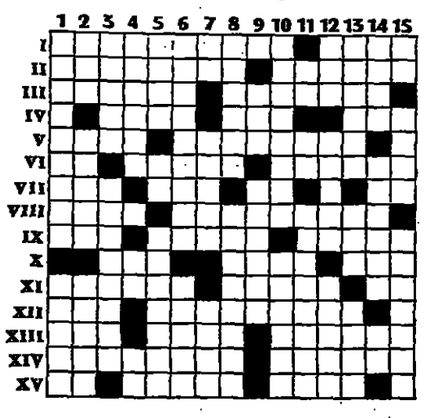

VERTICALEMENT

1. Peut se produire en un moment. Les Basques le préfèrent au melon. – 2. Victoria au départ. Jetée parfois. Qui ne fait donc pas de vagues. – 3. Un poulet très dur. Mère d'une détestable postérité. – 4. Peut faire rougir. Participe. Un peu de vanité. – 5. S'enfoncent dans le sable. Grande plaine. Comme certaines îles. – 6. Pour être vainqueur, devait se battre mieux qu'un lion. Port, chez le crémier. – 7. Déchiffré. Siège d'une chapelle royale. Comme la table quand on repart. – 8. Cherchent souvent à s'attacher à un chien. Ne tenir aucun compte. – 9. Sur une côte bretonne. Quand elles sont générales, il y a beaucoup d'éclats. – 10. Qualifie un droit qui permet de juger souverainement. Comme des montagnes à la foire. – 11. Eventuellement survolé. Dans le vent. Pour les manœuvres de force. – 12. Il y en a plein les miches. Peuvent devenir provocants quand ils se sentent bien soutenus. Elégant mais un peu vieux. – 13. Prendre l'air. Utile pour celui qui ne peut pas se mettre dans le bain. Dans les planètes troyennes. – 14. Une pièce très sombre. Qui ne peut donc plus s'exprimer. Symbole. – 15. D'un auxiliaire. On y porte ce qu'on veut louer. Prendra en charge.

Solution du problème n° 5088

Horizontalement

I. Gaillard. – II. Ravaudeur. – III. Rimeuse. – IV. Sao. Inn. – V. Signe. Ida. – VI. Ignorés. – VII. Sue. Et. Oc. – VIII. Test. Alpe. – IX. Essentiel. – X. Eté. Ere. – XI. Usuel. As.

Verticalement

1. Grossistes. – 2. Aa. Aigues. – 3. Ivrognesses. – 4. Lai. No. Têtu. – 5. Lumière. Née. – 6. Aden. Etat. – 7. Réunis. Lie. – 8. Dus. Opéra. – 9. Resarcelés.

GUY BROUTY.

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 16 septembre

TF 1

20.40 Variétés : Sébastien, c'est fou ! 22.20 Magazine : Ushuaïa. 23.20 Magazine : Formule sport. 0.15 Journal. 0.35 Série : Drôles d'histoires. 1.00 Série : Mannix.

A 2

20.35 Variétés : Champs-Elysées. 22.25 Série : Nick, chasseur de têtes. 23.20 Journal. 23.35 Magazine : Lunettes noires pour nuit blanche. 1.05 Sobranie secondes.

FR 3

20.35 Samedynamite. 21.55 Journal. 22.15 Magazine : Le divan. 22.35 Magazine : Musicales. 23.35 Magazine : Sports 3.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Un homme implacable (1re partie). 23.00 Cinéma : Creepshow II. ■ 0.25 Cinéma : Chocolat. ■■ 2.05 Cinéma : Les grandes manœuvres. ■■■ 3.50 Cinéma : House II - la deuxième histoire. □ 5.15 Téléfilm : Escroquerie à la mort.

La 5

20.40 Téléfilm : Le roi des robots. 22.25 Série : Le voyageur. 22.55 Magazine : Samedi foot. 23.00 Téléfilm : Le vertige des sens. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Le vertige des sens (suite). 0.30 Maigret (rediff.). 2.10 Feuilleton : Petit déjeuner compris. 3.05 Le journal de la nuit. 3.15 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 3.25 Voisin, voisine (rediff.). 5.35 Petit déjeuner compris (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Le triangle de Satan. 21.40 Téléfilm : La victime. 22.50 Concert : Les Gipsy King. 23.55 Variétés : You can dance. 2.00 Téléfilm : Surnaturel. 3.25 Magazine : Quand la science mène l'enquête. 4.20 Magazine : Ondes de choc. 5.10 Quand la science mène l'enquête (rediff.).

LA SEPT

19.30 Documentaire : Youri Egorov. De Eline Flipse. 20.30 Danse : Ballets de Balanchine. Avec Mikail Baryshnikov et l'American Ballet Theater. 21.30 Musique : Concerto pour orchestre, de Bartok. Concert enregistré à Londres, dir. Georg Solti. 22.10 Musique : Nocturne. De Dominique Jameux. 22.30 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux. Le 14 septembre 1939. 23.30 Documentaire : Site 2. De Rithy Pahn. La vie des réfugiés cambodgiens. 1.05 Documentaire : 79 printemps. De Santiago Alvarez. Une évocation de la vie d'Ho Chi Minh.

Dimanche 17 septembre

TF 1

6.00 Feuilleton : Santa-Barbara (rediff.). 6.25 Série : Drôles d'histoires. 7.15 Feuilleton : Le bonheur d'en face. 7.45 Jardinez avec Nicolas. 8.00 Club Dorothée dimanche. 10.50 Magazine : Les animaux du monde. 11.25 Magazine : Auto-moto. 12.00 Jeu : Tournez... manège. 12.30 Jeu : Le juste prix. 13.00 Journal. 13.20 Série : Un fils dans la Mafia. 14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.10 Variétés : Monde Dingo. 15.40 Tiercé à Longchamp. 15.50 Série : Vivement lundi. 16.20 Dessins animés : Disney parade. 17.40 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ? 18.10 Magazine : Téléfoot. 19.00 Magazine : 7 sur 7. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : J'ai épousé une ombre. ■ 22.30 Magazine : Ciné dimanche. 22.35 Cinéma : La maison du docteur Edwards. ■■ 0.30 Journal. 0.50 Documentaire : La route de la soie.

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. 12.05 Dimanche Martin. 13.00 Journal. 13.20 Dimanche Martin (suite). 14.55 Série : Mac Gyver. 15.50 L'école des fans. 16.35 Série : La loi est la loi. 17.35 Documentaire : Commandant Cousteau, mission en Antarctique. 18.30 Magazine : Stade 2. 19.30 Série : Magay. 20.00 Journal. 20.35 Série : Copion. 22.10 Magazine : Musiques au cœur. 23.50 Journal. 0.30 Soixante secondes. 0.35 Documentaire : Commandant Cousteau, mission en Antarctique (rediff.).

FR 3

6.30 Magazine : Sports 3 (rediff.). De 8.00 à 9.00 Amuse 3. 9.00 Magazine : Rencontres. 10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Magazine : Musicales (rediff.). 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. 13.30 Forum RMC-FR 3. 14.30 Expression directe. RPR ; FEN. 14.50 Magazine : Sports-loisirs. 17.03 Magazine : Montagne. 17.30 Amuse 3. 19.05 Série : La loi selon McClain. 20.05 Série : Benny Hill. 20.35 Documentaire : Optique. 21.30 Magazine : Océaniques. 22.05 Journal. 22.30 Cinéma : Miracles for sale. ■ 23.40 Cinéma : The thirteenth chair. ■■ 0.50 Musiques, musique.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Décode pas Bunny. 8.25 Cabou cadin. 8.30 Cinéma : Kung-fu master. ■■ 9.50 Cinéma : Le dernier empereur. ■■■ En clair jusqu'à 14.00 12.30 Magazine : Rapido. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi. 14.00 Téléfilm : Yuri Nosenko, espion. 15.50 Sport : Golf. 17.30 Série : Mister Gun. 18.00 Cinéma : Histoires fantastiques. ■ En clair jusqu'à 20.35. 19.50 Dessins animés : Ça cartoon. 20.30 Magazine : Tranches de l'art. 20.35 Cinéma : Un enfant de Calabre. ■■■ 22.25 Sport : Moto. 23.25 Cinéma : Les liaisons dangereuses. □ 1.10 Cinéma : L'ascenseur. ■

LA 5

6.30 Le journal permanent. De 8.30 à 9.45 Dessins animés. 9.45 Variétés : Perfecto (rediff.). 10.15 Série : Arnold et Willy. 10.45 Documentaire : Batmania (rediff.). 11.30 Série : L'homme de l'Atlantide. 12.30 Documentaire : Beauté sauvage. 13.00 Journal. 13.30 Série : Voyage en enfer. 15.20 Série : Malgret. 17.00 Magazine : Télé-matches dimanche. 18.00 Série : Le retour de Mike Hammer. 18.50 Journal images. 19.00 Série : Supercopter. 19.55 C'est l'histoire d'un mec... 20.00 Journal. 20.35 C'est l'histoire d'un mec... 20.40 Cinéma : Retour vers l'enfer. ■ 22.35 Cinéma : Outsiders. ■ 0.15 Journal de minuit. 0.20 Malgret (rediff.). 2.00 Feuilleton : Le cœur au ventre (1er épisode). 2.55 Le journal de la nuit. 3.00 Série : Voisin, voisine. 5.00 Le cœur au ventre (rediff.).

M 6

6.00 Dessin animé : La lucarne d'Amilcar. 6.20 Musique : Boulevard des clips (et à 7.30). 7.05 Dessins animés : Graffi'6. 9.00 Jeu : Pour un clip avec toi. 10.30 Variétés : Fréquenstar. 11.00 Dessins animés : Graffi'6. 11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Série : Chez oncle Bill. 12.30 Série : L'incroyable Hulk. 13.20 Série : Madame est servie (rediff.). 13.45 Série : Les têtes brûlées. 14.40 Téléfilm : Sept bébés sur les bras. 16.05 Boulevard des clips. 16.20 Série : Brigade de nuit. 17.10 Série : Vegas. 18.05 Série : Clair de lune. 19.00 Série : Espion modèle. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.30 Cinéma : Philadelphie experiment. ■ 22.30 Capital. 22.30 Cinéma : Chromosome 3. ■ 0.00 Boulevard des clips. 1.55 Les masters des découvertes du Printemps de Bourges 1989. 2.00 Magazine : Ondes de choc. 2.50 Magazine : Quand la science mène l'enquête. 3.40 Documentaire : Moscou 15-1er. 4.10 Ondes de choc (rediff.). 5.00 Quand la science mène l'enquête (rediff.).

LA SEPT

19.30 Magazine : Club sans nom. La Bastille, un quartier en pleine mutation. 20.30 Cinéma : Ordet. Film danois de Carl Theodor Dreyer (1954). Avec Henrik Malberg, Emil Hass Christensen, Preben Lerdorff Rye. 22.35 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films. De Denis Derrien. Il. Du muet au parlant. 23.30 Documentaire : Peter and Pierre. De Hausen Henning. 23.30 Cinéma : La chambre bleue. Film de Philippe Condroyer. 1.00 Magazine : Meganix. Magazine musical de Martin Meissonnier. Spécial USA.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 SEPTEMBRE 1989 A 0 HEURE TU

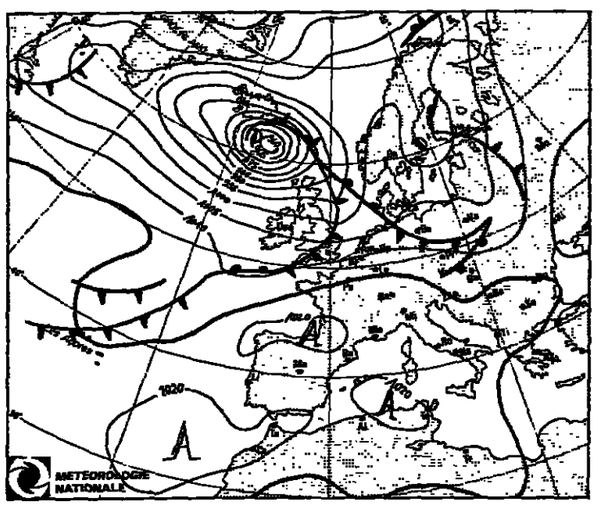

PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE 1989 A 12 HEURES TU

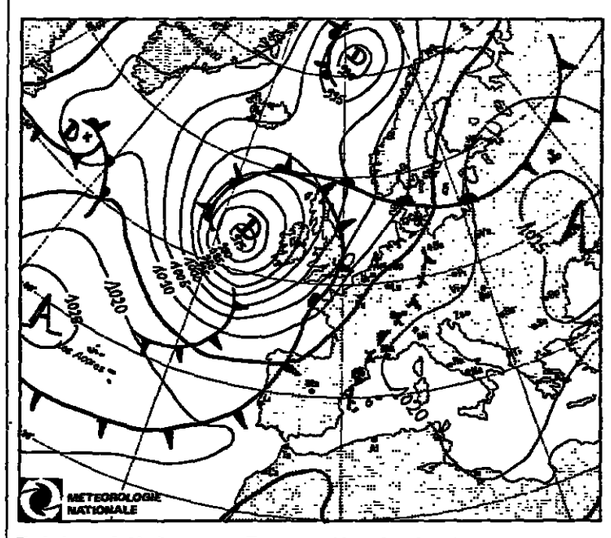

Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 septembre à 0 heure et le dimanche 17 septembre à 24 heures.

Situation générale :

Le champ de pression va baisser légèrement sur la France, et un front orageux pénétrera sur l'ouest du pays. De l'air chaud persistera sur presque toute la France.

Dimanche : souvent lourd et orageux.

Le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies sur la plupart des régions. Des orages éclateront dès le matin au sud de la Loire, tandis que des pluies plus continues débuteront en Bretagne.

Au fil des heures, c'est la tendance orageuse qui l'emportera, gagnant à la mi-journée l'Ile-de-France, la Champagne, la Lorraine, la Bourgogne, la vallée du Rhône et le Roussillon. Une amélioration se dessinera alors de l'Aquitaine à la Loire, puis jusqu'au nord du pays.

Dans l'après-midi, le soleil fera place aux orages sur le nord-est du pays, le Lyonnais et le nord des Alpes. C'est là que les orages devraient être les plus forts. La Provence, la Côte d'Azur et la Corse garderont leur soleil estival.

Les températures du matin seront comprises entre 10 degrés et 14 degrés sur le nord du pays, entre 14 degrés et 17 degrés au sud. Dans l'après-midi, elles atteindront 18 degrés à 22 degrés au nord de la Loire, et 24 degrés à 28 degrés ailleurs.

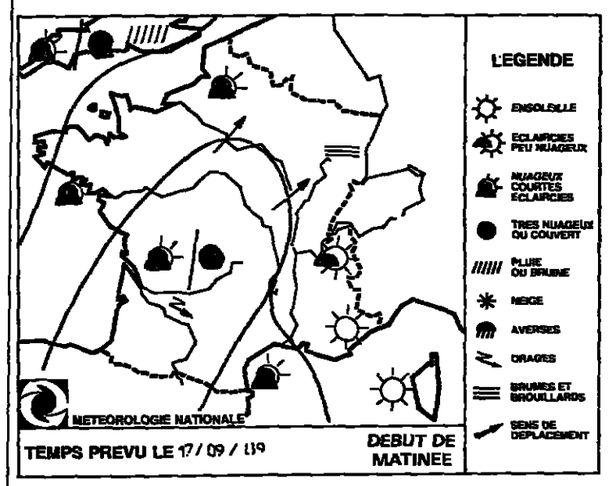

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-9-1989 à 6 heures TU et le 16-9-1989 à 6 heures TU — le 16-9-1989

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	25	14	D	TOURS	25	17	C	LOS ANGELES	31	19	C
BIARRITZ	23	13	D	TOULOUSE	26	11	N	LUXEMBOURG	16	15	P
BORDEAUX	25	10	B	POINTE-A-PITRE	32	23	D	MADRID	31	14	D
BOURGES	24	13	C	ALGER	30	14	D	MARRAKECH	36	24	N
BREST	19	18	P	AMSTERDAM	19	18	P	MEXICO	24	14	A
CAEN	23	18	C	ATHÈNES	26	22	C	MILAN	25	13	B
CHERBOURG	19	17	P	BANGKOK	33	26	N	MONTRÉAL	21	12	N
CLERMONT-FERR.	26	11	D	BARCELONE	27	18	N	MOSCOU	18	5	C
DIJON	20	11	D	BELGRADE	22	11	N	NAIROBI	26	13	D
GRENOBLE St-M-H	24	11	N	BERLIN	18	10	P	NEW-YORK	28	20	N
LILLE	19	17	P	BRUXELLES	18	18	P	OSLO	13	5	C
LIMOGES	22	11	N	LE CAIRE	33	23	D	PALMA-DE-MAJ.	26	16	T
LYON	24	12	N	COPENHAGUE	16	7	P	PÉKIN	23	16	D
MARSEILLE-MAR.	26	15	D	DAKAR	31	25	C	RIO-DE-JANEIRO	23	21	C
NANCY	16	15	N	DELHI	33	26	P	ROME	24	15	N
NANTES	24	19	P	DJERBA	28	23	N	SINGAPOUR	31	27	C
NICE	23	17	D	GENEVE	22	10	N	STOCKHOLM	16	9	C
PARIS-MONTS	21	18	C	HONGKONG	28	24	P	SYDNEY	20	10	N
PAU	27	11	D	ISTANBUL	24	16	N	TOKYO	27	26	C
PERPIGNAN	29	15	D	JÉRUSALEM	29	16	B	TUNIS	29	18	N
RENNES	24	13	C	LISBONNE	28	17	N	VARSOVIE	16	8	C
ST-ETIENNE	25	10	N	LONDRES	22	16	P	VENISE	22	17	C
STRASBOURG	17	14	D					VIENNE	19	14	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	bruine	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le quarantième anniversaire de l'organisation antiraciste

Une vente aux enchères au profit du MRAP

A l'occasion de son quarantième anniversaire, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) organise une *vente aux enchères d'œuvres* modernes et contemporaines qui aura lieu à Drouot Montaigne (15, avenue Montaigne, Paris-8e) le mardi 26 septembre à 20 h 30.

Il s'agit d'œuvres originales offertes au MRAP par quelque cent trente-cinq peintres et sculpteurs. Les fonds recueillis aideront le MRAP *dans son combat contre le racisme*, qui est, comme l'écrit Claude Roy dans la plaquette de présentation, une lutte *« contre la bêtise et la haine »*. Ces œuvres seront exposées le lundi 25 septembre de 13 heures à 22 heures, ainsi que le mardi 26, de 11 heures à 16 heures.

Le Carnet du Monde

Mariages

— Ginette et Jean ALARY,
Arlette CAZÉ,
ont le très grand plaisir de faire à tous leurs amis que leurs enfants

Marie et Antoine

se sont mariés à la mairie d'Aiffres, Deux-Sèvres, le 2 septembre 1989.

67, rue Guynemer,
91360 Epinay-sur-Orge.
Le fief Serpeau,
Aiffres, 79230 Prahecq.
121, boulevard de l'Hôpital,
75013 Paris.

Décès

— André et Micheline Mawas,
Bruno et Gilles Mawas,

Les familles Mawas, Shama, Portos, Emir,

ont la tristesse de faire part du décès de

Fortunée MAWAS,
née Shama,

survenu le 14 septembre 1989, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses obsèques auront lieu le lundi 18 septembre, à 11 heures, au cimetière de Thiais (porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Steffen,
92600 Asnières.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie de rappeler les obsèques de

M. André TUBIANA,

qui auront lieu le lundi 18 septembre au cimetière du Montparnasse, à 14 heures, à la porte principale.

Il fallait lire,
de la part de
Mme Marica Tubiana,
son épouse.

Remerciements

— M. Franck Moderne
Et ses enfants,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mme Franck MODERNE,
née Jacqueline Magne,

prient tous ceux qui se sont associés à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

CARNET DU MONDE

Renseignements : 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 83 F
Abonnés et actionnaires ..... 73 F
Communications diverses .... 86 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Anniversaires

— Le 17 septembre 1988

Berthe KAUFMAN

nous quittait.

En ce premier anniversaire, une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connue et estimée.

— Le 18 septembre 1987

Pierre ROSSI

nous quittait.

Pour tous ceux qui l'ont aimé et l'aiment toujours.

« L'Eternité, c'est la mer mêlée au soleil. »

Soutenances de thèses

— Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le lundi 25 septembre, à 10 heures, salle des thèses, bâtiment P. M. Elias Al-Rachid : « Analyse spatio-fonctionnelle et sociale pour un meilleur cadre de vie... cas de Damas ».

— Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le lundi 25 septembre, à 16 heures, salle des thèses, bâtiment P. M. Elif Hindie : « Etude par microscopie ionique de la distribution tissulaire de molécules marquées par des isotopes stables ou radioactifs de période longue ».

— Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le mardi 26 septembre, à 14 heures, salle des actes, contre administratif, 1, rue Victor-Cousin. M. Pierre Hartmann : « Le contrat et la séduction. Essai sur l'intersubjectivité amoureuse dans le roman des Lumières ».

Régions

AUVERGNE

Clermont groupe ses banquiers

La mairie de Clermont-Ferrand a décidé de se doter d'un nouveau moyen d'améliorer la gestion financière de la ville. Elle va associer autour d'un chef de file, qui sera le Crédit local de France, quatre établissements bancaires de la place : la Banque populaire du Massif central, la Caisse régionale du Crédit agricole, la Banque nationale de Paris et la Société générale.

L'objectif de cette opération est que la ville obtienne une meilleure offre financière, cumulant les produits les plus attractifs de chacun des établissements, tout en évitant une trop grande dispersion. En outre, le Crédit local de France assurera une mission permanente de conseil, d'étude des offres financières, d'analyse de la conjoncture et de suivi actif de la dette.

Le protocole porte sur un montant global d'emprunt de 85 millions de francs pour 1989, auquel s'ajoute une ligne permanente de trésorerie de 20 millions de francs.

Cette nouvelle méthode de gestion des emprunts et de la dette est déjà utilisée par quelques grandes collectivités en France.

HAUTE-NORMANDIE

Un tramway pour Rouen

Laurent Fabius a annoncé, dans une interview à *Paris-Normandie*, le lancement effectif du projet de « métro léger » (en réalité un tramway identique à celui qui circule à Grenoble) pour l'agglomération de Rouen (400 000 habitants) dont il préside le Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM).

Avec les élus socialistes de l'agglomération de Rouen il avait pourtant manifesté les plus grandes réserves sur ce projet lancé par le maire de Rouen, Jean Lecanuet, en 1987. Au PS on jugeait le métro léger *« trop cher par rapport aux services rendus »* et on reprochait à Jean Lecanuet de ne pas avoir considéré l'ensemble des problèmes des déplacements urbains. Finalement le projet initial est retenu dans ses grandes lignes par Laurent Fabius.

Avec un réseau long de 12 kilomètres ce système de transport en commun en site propre comprendra deux lignes reliant le centre de Rouen à Sotteville-lès-Rouen pour l'une et au Grand-Quevilly pour l'autre. L'avant-projet détaillé devrait être adopté à la fin de 1989 et les travaux commenceront à la fin de 1990 pour une ouverture prévue dans le courant 1993. Son coût est évalué à 1,5 milliard de francs.

LIMOUSIN

George Sand au Japon

Le Seibu Museum of Art de Tokyo organise jusqu'à la fin septembre une exposition George Sand : deux cents dessins, photos, gravures, objets et documents divers.

Le Seibu Museum est un peu le Beaubourg nippon. Ses expositions récentes ont été consacrées à Henri Michaux, Jacques-Henri Lartigue, Jean Dubuffet, Yves Klein, et quelques autres de même importance. Pour l'organisation de cette exposition, le conservateur, M. Tsuyoshi Faito, est venu en Berry rencontrer Mme Christiane Sand, veuve du fils adoptif d'Aurore, la petite-fille de l'écrivain, et héritière à ce titre d'un riche ensemble documentaire sur le romantisme français.

« La difficulté, explique Mme Christiane Sand, *a été de ne pas abuser d'une documentation écrite illisible pour les Japonais. »* L'accent a donc été mis sur les objets, et surtout sur les dessins et les gravures (de George Sand elle-même, de son fils Maurice et de plusieurs artistes contemporains), et sur la photographie : des clichés rares, réalisés par exemple par Alfred de Musset, et l'intégrale de la vingtaine de portraits de George Sand pris par Nadar à diverses époques de sa vie.

LORRAINE

Décollage en 1991

Après vingt-cinq années d'hésitation, la Lorraine décide de se doter d'un aéroport régional. Cette volonté, affirmée le 25 juin 1986 par le conseil régional, vient de se traduire par la pose de la première pierre de la future aérogare. L'investissement global s'élève à 378,33 millions de francs (valeur 1989) financé à hauteur de 142,5 millions de francs par la région lorraine, 129,1 millions par l'Etat, 64,47 millions de francs par le FEDER et 42,3 millions de francs par les autres collectivités locales.

L'aéroport de Lorraine, qui doit entrer en service à l'automne de 1991, sera doté d'une piste de 2 500 mètres et d'un système permettant les atterrissages par tous les temps. Il emploiera quelque deux cents personnes, dont sept contrôleurs aériens et vingt-cinq électroniciens de la direction générale de l'aviation civile, qui a décidé d'y implanter son antenne régionale couvrant l'ensemble du grand-Est, à savoir la Lorraine, l'Alsace, Champagne-Ardenne, la Bourgogne et la Franche-Comté. La capacité d'accueil du futur aéroport lorrain sera de trois cent mille à trois cent cinquante mille passagers par an.

Pour lui trouver un nom, un concours est lancé auprès des jeunes Lorrains de huit à dix-huit ans.

NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille sans frontière

La métropole lilloise veut s'ouvrir à ses voisins belges. Coincée contre la frontière, l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing ne fonctionne qu'à 180 degrés : quand on a discuté du SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) au début des années 70, les cartes ont été présentées en blanc de l'autre côté de la frontière. Pourtant les échanges sont nombreux de part et d'autre, les villes s'inscrivent en continu dans le paysage ; mais les lignes de bus s'arrêtent à 100 mètres de la douane et les voyageurs doivent descendre, franchir la frontière à pied et reprendre un bus de l'autre côté.

Aujourd'hui, l'agglomération qui nourrit des rêves de métropole européenne, à mi-chemin entre Paris et Bruxelles, veut s'ouvrir à 360 degrés. Depuis quelque temps l'idée est dans l'air d'un prolongement de la future ligne de métro qui doit rallier Lille - Roubaix - Tourcoing au-delà de la frontière, jusqu'au cœur de la ville belge de Mouscron. Le bourgmestre, M. Detremmerie, est demandeur.

M. Pierre Mauroy, maire de Lille, député du Nord et nouveau président de la communauté urbaine, voit dans ce projet tout un symbole et espère recevoir l'appui financier de la Commission européenne. Mais il ne veut pas trop précipiter les choses et ne veut pas froisser les susceptibilités des Wallons et des Flamands en Belgique. *« A eux de dire s'ils se sentent intéressés par des offres de coopération »*, déclare-t-il.

M. André Diligeut, maire centriste de Roubaix, sénateur du Nord et nouveau premier vice-président de la communauté urbaine, plaide dans le même sens.

PAYS DE LA LOIRE

La mode s'apprend à Cholet

Le premier lycée de la mode, entièrement consacré aux formations des métiers de l'habillement, a ouvert ses portes à Cholet, en Maine-et-Loire. Deux cent quarante élèves ont été accueillis, dont une quinzaine de garçons. L'établissement offrira quatre cents places en rythme de croisière. Il devrait faire le plein l'an prochain.

Les formations proposées sont de trois niveaux, avec des passerelles possibles : BEP industries de l'habillement, brevet de technicien, BTS industries de l'habillement et stylisme-modélisme, plus une section expérimentale de modélisme industriel.

Financé par la région, le lycée aura coûté 30 millions de francs pour les bâtiments et 14 millions pour les équipements. Ce nouvel établissement devrait répondre à un besoin évident de l'industrie locale. Le Choletais est en effet après Paris le deuxième centre national de production de la confection textile. Très menacées les entreprises ont dû « délocaliser » une partie de plus en plus importante de leurs fabrications dans des pays à main-d'œuvre bon marché : Inde, Moyen-Orient, Macao. Mais cette pratique a ses limites et pour répondre avec souplesse et rapidité aux demandes il faut conserver un volant – entre 30 % et 50 % de la production – de fabrication sur place. Pour cela les industriels locaux ont besoin impérativement de jeunes bien formés, très professionnels, que devrait pouvoir leur fournir le nouveau lycée.

RHONE-ALPES

L'Ain parie sur l'agroalimentaire

Après le pôle européen de plasturgie d'Oyonnax, l'Ain met au point, de manière pratiquement simultanée, un projet de plate-forme agroalimentaire – un agropole – à Bourg-en-Bresse.

Sur cette plate-forme seront associés des moyens de formation supérieure (dispensés sous l'égide de l'IUT de l'université Lyon I), une unité de recherche, principalement tournée vers les applications industrielles et des laboratoires d'analyse, le tout devant fonctionner en parfaite osmose avec le milieu industriel local et régional.

Concrètement, la plate-forme s'articule autour d'une halle technologique de 1 500 mètres carrés, complétée par les laboratoires et le centre de formation. L'ensemble, d'une superficie totale de 3 000 mètres carrés, est inscrit dans une zone industrielle spécifique prévue à la sortie nord de Bourg-en-Bresse, le long de la RN 83 et de la future rocade est.

Le coût global du projet, dont l'ensemble des partenaires ont accepté le financement (sans pour autant déterminer sa part), se situe entre 60 et 62 millions de francs, dont 20 millions pour les seuls travaux de voirie. Le chiffre d'affaires de la plate-forme devrait se situer entre 3 et 13 millions de francs.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Etienne Banzet ; Georges Chatain ; Jean-René Lore ; Jean-Pierre Rouger ; Jean-Louis This.

Coordination : J.-F. Simon.

● **La rencontre de l'ARDI.** – La rencontre organisée par l'Association pour la recherche et la diffusion des initiatives (ARDI) sur les initiatives culturelles municipales aura lieu à Colmar, le 23 septembre, et non le 29 comme il a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 15 septembre.

Philippe Dufetelle, adjoint au maire de Toulouse

Un Vert au Capitole

Il n'y avait pas de personnage plus heureux que Philippe Dufetelle lorsque neuf cents Verts ont fait irruption dans les municipalités à la faveur des élections de mars dernier. S'il avait parfois douté de son propre engagement, cette victoire le rassurait définitivement. Lui-même, sept ans auparavant, avait sauté le pas en quittant les écolos purs et durs pour rallier une équipe municipale. Celle de Dominique Baudis, candidat à la mairie de Toulouse. C'était le 23 décembre 1982. Ce jour-là, *la Dépêche* annonçait que le docteur Dufetelle et quatre de ses complices figureraient sur la liste Baudis. *« Une décision aussi ambiguë que surprenante,* commentait le journaliste. *Un événement qui va faire du bruit à Toulouse même et à l'échelon national. »*

En effet, le docteur Dufetelle, qui avait alors vingt-neuf ans, avait déjà maintes fois défrayé la chronique. Ancien militant de la Jeunesse étudiante chrétienne, soixante-huitard enthousiaste, objecteur de conscience, écologiste de choc, il s'était affirmé jusque-là comme un opposant résolu à la politique municipale de Pierre Baudis, maire de Toulouse depuis douze ans et père du candidat.

Dans son *curriculum vitae,* Philippe Dufetelle pouvait inscrire d'éloquentes références. Depuis dix ans, partout où il était passé, il avait semé des associations contestataires. Cet ancien rugbyman avait souvent mis son mètre quatre-vingt-sept et ses cent kilos au service de la cause écologiste. La télévision l'avait montré enchaîné à un platane menacé par les tronçonneuses d'une entreprise autoroutière. L'organisateur de la première manif à vélo qui avait jeté dans les rues mille cinq cents chevelus sur deux roues, c'était lui. Lui encore qui, pour alimenter sa coopérative de bouffe « bio », roulait jusqu'en Camargue chercher du riz non traité. Malgré sa tête d'adolescent auquel on aurait donné le Bon Dieu sans confession, il avait été la bête noire des renseignements généraux.

Lors de chaque élection, les policiers ressortaient sa fiche. Dufetelle avait fait campagne pour René Dumont en 1974. Il avait été lui-même candidat aux législatives de 1978, puis aux européennes de 1979. En 1982, le voilà au départ des municipales. Même sous la blouse d'étudiant en médecine il a réussi à faire sensation. Le titre de sa thèse de doctorat : « Nuisances et risques de la centrale nucléaire de Golfech. » Un travail catastrophique pour EDF, mais irréfutable et qui lui vaut une mention « très bien ». Puis une diffusion à 7 500 exemplaires et deux années de conférences-débats à travers la France, au cours desquelles avec un sourire angélique et des questions pointues, aujourd'hui encore restées sans réponse, il torpille la belle assurance des nucléaristes.

« Pouvoir réaliser quelque chose »

Et voilà qu'avec ce palmarès de combattant il passe à l'ennemi avec armes et bagages, entraînant avec lui plusieurs transfuges. Stupéfaction, désarroi et colère dans le clan écologiste. L'explication est pourtant simple. Dufetelle-le-surdoué est en avance de quelques années sur son temps. *« Après dix ans de militantisme dans les rangs du contre-pouvoir,* explique-t-il, *j'avais envie de réaliser enfin quelque chose. Or, une fois encore, à ce scrutin, nous allions à l'échec. Les socialistes avaient concocté une loi électorale qui nous éliminait si nous ne faisions pas 5 % au premier tour et nous obligeait à entrer dans une autre liste si nous obtenions entre 5 % et 10 %. Alors autant y aller tout de suite, mais en posant nos conditions. Les socialistes toulousains n'ont pas bougé. Baudis, lui, est venu me chercher. Il m'a garanti l'indépendance politique, quatre élus, un poste d'adjoint et un programme d'environnement en dix points. »*

Dufetelle accepte et se retrouve au Capitole. Le plus jeune adjoint qu'on y ait vu depuis bien longtemps. Il y découvre l'administration municipale et le goût amer du pouvoir. Comme adjoint à l'environnement, il n'a à sa disposition qu'un modeste « bureau des plaintes » peuplé d'une trentaine d'employés un peu assoupis. Il veut les dynamiser et engager trois ingénieurs. Le service se met en grève. Passé ce cap difficile, le nouvel adjoint doit se tailler une place entre les mastodontes que sont les directions de la propreté, de la circulation, de l'urbanisme et des espaces verts. Il obtient finalement un petit service autonome, quelques responsabilités et un budget de 400 000 F. Le fauteuil qu'il espérait n'est qu'un strapontin. Bien entendu ses anciens amis le traitent de *« pourri »* et soulignent à l'envi son impuissance.

L'usine d'incinération crache sa pollution sur la ville. Impossible d'arracher les 25 millions d'investissements nécessaires à sa transformation. La voirie installe les voitures sur les trottoirs et continue à massacrer les platanes. Quant aux pistes cyclables, elles n'avancent qu'à la vitesse d'un escargot.

Mais le docteur Dufetelle paraît increvable. A son foyer, à ses deux enfants, à sa clientèle, il ajoute deux passages quotidiens à la mairie et des séances de travail dans toutes les commissions où il peut avoir quelque influence. Des journées de douze heures. Il arrache ainsi le quintuplement de son budget, l'aménagement en cheminement piéton des berges de la Garonne, le muselage des cheminées les plus polluantes, la modification du POS pour sauvegarder le patrimoine architectural toulousain. Et, pas découragé, il remet ça avec l'équipe Baudis aux élections de 1989. *« La pire catastrophe qui pouvait m'arriver »,* dit son épouse, médecin comme lui.

Philippe Dufetelle sourit. *« Si ce n'était pas le travail à la mairie, ce serait autre chose »,* dit-il. *« Je suis actif. »* Mais le grand gaillard s'empâte. Il n'a plus une minute pour faire du sport, hormis un peu de vélo et du jardinage, le dimanche. Et ce Méridional à l'accent chantant est un gourmand. Sa spécialité : le couscous occitan, dans lequel il remplace le mouton par du confit de canard.

Alors ne regrette-t-il vraiment rien ? *« Je suis le Brice Lalonde toulousain »,* dit-il. *Et j'observe que des centaines de Verts ont fait comme moi. Ils apprennent le métier de gestionnaire municipal. Il faut en passer par là. »* Déjà l'adjoint fourbit de nouveaux projets. Son rêve : devenir le patron de l'Agence pour la qualité de l'air. Mais avec une taxe sur les industriels lui donnant de vrais moyens financiers, comme celle que prélèvent les agences de l'eau. La haute silhouette du docteur Dufetelle, trente-six ans ce printemps, n'a pas fini de se profiler dans le paysage politico-écologique.

MARC AMBROISE-RENDU.

Moins pour l'investissement, davantage pour le fonctionnement

La nouvelle politique culturelle des régions

SUIVANT les chiffres que vient de publier le ministère de la culture et de la communication, les vingt régions métropolitaines qui ont été prises en compte (1) ont, entre 1984 et 1987, augmenté de 30 % leur effort financier en faveur de la culture à laquelle ont été consacrés en 1984 12,50 F et en 1987 16,30 F par habitant (francs constants corrigés de l'inflation).

Alors que leurs investissements ont été moins élevés en 1987 que trois ans plus tôt (– 5 % en francs constants), les conseils régionaux ont beaucoup développé leurs interventions en fonctionnement : celles-ci ont été multipliées, en francs constants, par 2,3 entre 1984 et 1987. Certains d'entre eux ont plus que triplé ce poste (Corse, Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre).

Toutefois, malgré cette progression très sensible en valeur absolue, ce secteur régresse en valeur relative : alors que la part du budget global consacré à la culture était en 1984 de 4,1 %, elle n'est plus en 1987 que de 2,8 %, ce qui s'explique par l'importante croissance des budgets régionaux (+ 90 % en trois ans) entraînée par les transferts de compétence (lycées notamment).

Cela dit, les conseils régionaux ont profondément modifié la répartition de leurs dépenses. En effet, le doublement des dépenses de fonctionnement (multipliées par 2,3 en francs constants de 1984 à 1987) porte la part de celles-ci dans le budget culturel à 47 % alors que, en 1984, les dépenses d'investissements prédominaient encore nettement (74 % contre 53 % en 1987).

Ce changement d'orientation ainsi que l'apparition des dépenses de fonctionnement directes, quoique faibles et concentrées sur quelques postes (services culturels, centres et services d'information, activités commémoratives), constituent sans doute les prémices d'un changement de comportement des régions à l'égard de la gestion de la culture.

Les associations régies par la loi de 1901 et les organismes assimilés à des établissements publics (orchestres régionaux, centres dramatiques nationaux, lieux d'enseignement scolaire ou universitaire de la culture régionale...) sont les principaux bénéficiaires de cette nouvelle répartition des ressources. Ils en restent les destinataires essentiels avec les associations para-régionales (office et agences régionaux, FRAC...) et les communes.

On note aussi une évolution sensible des objectifs culturels des régions.

La production artistique (création, diffusion ou distribution des œuvres) représente en 1987 plus du tiers des dépenses des régions dans le domaine culturel. La musique, l'art lyrique et la danse constituent à eux seuls près de la moitié de ce poste : les régions ont multiplié par deux entre 1984 et 1987 les subventions de fonctionnement aux orchestres régionaux et autres formations musicales, aux théâtres lyriques, aux compagnies chorégraphiques et aux festivals.

Derrière la musique viennent le théâtre (18 % des opérations de production artistique) et l'art contemporain (13 % des dépenses de production artistique).

Les opérations de conservation du patrimoine, des musées et des bibliothèques arrivent en deuxième place dans l'ordre des priorités. C'est, cette fois, surtout par le biais de l'investissement que cet objectif est financé par les régions puisqu'il représente près de la moitié de leurs dépenses culturelles en capital en 1987.

Le premier poste est, bien sûr, le patrimoine architectural. Viennent ensuite les musées avant les bibliothèques et la lecture publique.

L'animation polyvalente marque en revanche le pas par rapport aux autres domaines. En effet, l'investissement quasi structurel sur les salles polyvalentes et les MJC est très sensiblement inférieur en 1987 à celui de 1984 (respectivement – 90 % et – 19 % en francs constants). Par ailleurs, les subventions de fonctionnement aux organismes d'action culturelle polyvalente ont augmenté moins vite que les autres dépenses.

De même, on note que la formation artistique est l'un des secteurs où l'effort des régions diminue relativement : les régions ont moins participé en 1987 à l'équipement des écoles qu'en 1984, et la croissance de leur soutien en fonctionnement (+ 67 % en francs constants) est moins accentuée que pour les autres postes.

(1) Hors Auvergne et Nord-Pas-de-Calais. La région Auvergne n'ayant pas participé à l'enquête de 1987, ses dépenses ont donc été retranchées des chiffres de 1984 afin de rendre les données comparables d'une année sur l'autre. La région Nord-Pas-de-Calais était également absente des résultats en 1984. Si on intégrait l'évaluation fournie par les services de cette région très importante (budget culturel estimé à 132 millions de francs pour la culture, soit 33,50 F par habitant en 1987), l'effort moyen des vingt et une régions passerait à 3 % du budget et à 17,70 F par habitant.

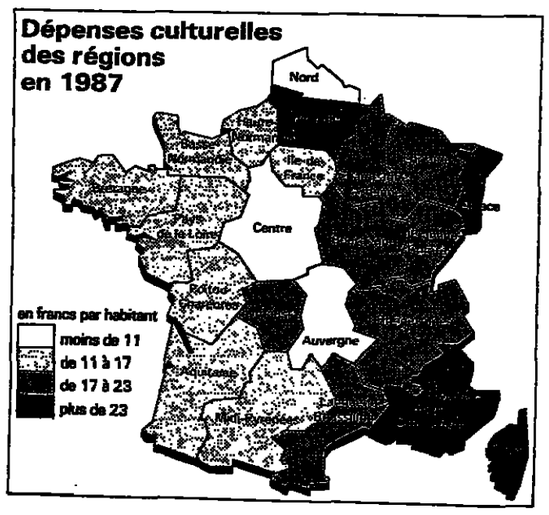

صحكذا من الاصل

SOCIAL

La situation dans les centres de production de Mulhouse et de Sochaux

Polémique entre la direction et les syndicats sur l'ampleur de la grève chez Peugeot

Dans le conflit des usines Peugeot à Sochaux et à Mulhouse, la situation est totalement bloquée. Le 15 septembre, les grévistes ont voulu *« riposter »* aux propos tenus la veille par M. Jacques Calvet, le PDG du groupe PSA, d'où un nouveau durcissement constaté dans les deux centres. *« Les déclarations de Calvet*, ont confié des syndicalistes, *ont galvanisé la combativité des grévistes. Elles les ont incités à débrayer plutôt qu'à travailler. »*

Au centre de Sochaux (23 000 salariés), près de 4 000 manifestants (sur une équipe du matin qui compte 7 000 personnes) ont défilé, dans la matinée, dans l'usine, où selon les syndicats, la production était *« pratiquement paralysée »* puis dans les rues de la sous-préfecture de Sochaux-Montbéliard. L'après-midi, on a retrouvé le même scénario mais avec moins de participants : un peu plus de 2 000 personnes selon les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC. Les chiffres avancés par la direction étaient très inférieurs : 1 250 grévistes le matin et 875 l'après-midi.

Le samedi 16 septembre, le centre de Sochaux était fermé, la direction ayant décidé de ne pas faire appel, comme cela se déroule chaque semaine, à des travailleurs volontaires qui produisent en moyenne 800 à 900 voitures. Les grévistes du matin, comme de l'après-midi, se *sont prononcés, « massivement »* selon les syndicats, pour la poursuite de la grève lundi 18 septembre. La direction a indiqué que Sochaux n'avait pu réaliser le 15 septembre que 15 % de sa production normale qui est de 1 820 véhicules par jour.

Au centre de Mulhouse (12 000 salariés), les grévistes ont commencé, le 15 septembre, par occuper les quatre portes d'accès de l'usine, ce qui a provisoirement contraint les non-grévistes à gagner leurs postes de travail à pied. Les manifestants (2 000 selon les syndicats, 300 selon la direction sur une équipe de 3 800 salariés) ont voulu prouver qu'ils étaient *« beaucoup plus nombreux que ne le prétendait la direction »*. L'après-midi, les grévistes ont défilé dans les différents bâtiments du centre. Les chaînes de fabrication ont recommencé à fonctionner au ralenti : 300 « 205 » ont été produites, selon la direction, contre 1 300 en temps normal. La grève a été reconduite pour lundi et les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC ont avancé le projet d'une *« manifestation à Paris sous les fenêtres de Calvet, pour l'obliger à négocier »*.

« Intimidation »

A Clermont-Ferrand, nous indique notre correspondant, M. Jean Kaspar (CFDT) a déclaré que M. Calvet *« jouait avec le feu »*. *« M. Calvet*, a affirmé le secrétaire général de la CFDT, *a parlé de l'importance des investissements industriels et de recherche. Il serait grand temps qu'il comprenne que le social est un investissement tout aussi important. » « La stratégie de M. Calvet*, a ajouté M. Kaspar, *est une stratégie de contournement, d'intimidation, voire de tentative de répression. C'est tout à fait inacceptable et dangereux, socialement mais aussi économiquement. »*

Interrogé sur la 5, le 15 septembre, M. Henri Krasucki a manié l'ironie à propos de M. Calvet : *« Il a été élu cette année premier PDG de France, voyez le résultat. On a vanté sa manière de gérer, les gens gagnent autour de 5 000 F. »* Comme on lui demandait s'il souhaitait le départ de M. Calvet, le secrétaire général de la CGT a répondu : *« Ce n'est pas un problème d'homme, c'est un problème d'orientation. »* Quant à la Confédération des syndicats libres (CSL), toujours bien implantée dans le groupe, elle a dénoncé l'*« insuffisance de dialogue social »*, depuis le début du conflit, et mis en cause des *« décisions patronales arbitraires qui ont débouché sur un échec, compromettant la réussite économique »*.

M. N.

● **Déprédations sur des voitures de presse.** — Plusieurs journalistes, dont un rédacteur et un photographe de l'Agence France-Presse, qui avaient garé leurs voitures, le 15 septembre, à proximité d'une des *entrées du centre de production* Peugeot de Sochaux, ont retrouvé leurs véhicules très abîmés : pneus lacérés à coups de couteau, joints des vitres arrachés, carrosseries cabossées. Selon de nombreux témoins, indique l'AFP, ces déprédations sont imputables à des membres du personnel de sécurité du centre, conduits par un cadre de l'entreprise.

ETRANGER

Un accord d'« assainissement » des relations entre Paris et Bagdad

La France et l'Irak règlent leur différend financier

Paris et Bagdad ont signé, jeudi soir 14 septembre, un important accord sur le rééchelonnement de la dette irakienne à l'égard de l'Etat français, accord qui porte sur une *somme de 8,5 milliards de francs*. La nouvelle n'a été rendue publique que vendredi après-midi par le ministère français de l'économie et des finances.

Selon les termes de l'accord, Bagdad s'engage à verser immédiatement 1,5 milliard de francs, tandis que les 7 autres milliards de francs dus seront rééchelonnés sur six ans avec trois ans de délai de grâce, précise-t-on au ministère de l'économie et des finances. Cette somme de 8,5 milliards de francs représente le total des échéances que l'Irak devait honorer entre la mi-mai 1988 et la fin 1989.

La dette totale de Bagdad à l'égard de la France s'élève à plus de 6 milliards de dollars, dont 4 milliards (plus de 25 milliards de francs) sont garantis par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE). La France supporte à elle seule près d'un quart de la dette irakienne, qui s'élèverait à la fin 1987 à 15,8 milliards de dollars, selon les chiffres de l'Organisation de coopération et de *développement économiques* (OCDE).

Depuis la fin des combats dans le golfe Persique, en juin 1988, l'Irak refusait de payer les échéances prévues.

La négociation sur le rééchelonnement a duré près d'un an. C'est en novembre 1988 que les deux pays étaient convenus de confier à un comité d'experts franco-irakien le règlement du problème des arriérés de Bagdad.

Elle a été conclue par une délégation comprenant des représentants des ministères français des affaires *étrangères, des finances*, de la défense et du commerce extérieur qui s'est rendue cette semaine à Bagdad et qui était dirigée par M. Philippe Rémond, directeur adjoint de la *direction* des relations économiques extérieures (DREE) du ministère des finances.

Cet accord ouvre la voie à une normalisation des relations commerciales entre la France et l'Irak, indique-t-on de source française.

En juin dernier, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, avait affirmé que la coopération entre les deux pays pourrait *« reprendre sur une base assainie »* lorsqu'un arrangement sur le contentieux financier aurait été trouvé. Cet assainissement pourrait aider à la négociation d'un gros contrat de 22 milliards de francs (*le Monde* du 2 juin) comprenant en particulier la vente de cinquante Mirage, 2000 par la société Dassault.

M. Calvet « blessé » mais confiant

M. Jacques Calvet a assisté, vendredi après-midi, à la présentation à la presse de deux nouveaux modèles Citroën.

Interrogé sur la tension sociale qui règne à Sochaux et à Mulhouse, le président de PSA s'est déclaré avant tout *« blessé »* que l'on ait parlé à son propos de *« distanciation »* à l'égard du personnel de son groupe. *« Depuis sept ans, je fais tout pour donner aux salariés de PSA un emploi et pour leur assurer l'avenir »*, a ajouté M. Jacques Calvet, *qui semblait très affecté. « Mais j'ai peut-être été maladroit ou je me suis mal fait comprendre. »* M. Jacques Calvet faisait ainsi allusion à ses déclarations sur Antenne 2 jeudi soir, qui, avait-on rapporté, avaient été très mal reçues par les grévistes.

Reprenant aussitôt un ton ferme, le PDG de PSA a déclaré : *« La vérité est que je vis dans une angoisse folle sur l'avenir de l'industrie automobile. Saurons-nous préserver une industrie automobile florissante dans les dix ans à venir en Europe ? »*

Comme on lui demandait comment il imaginait la façon dont le conflit pouvait prendre fin dans ses usines de Mulhouse et de Sochaux, M. Jacques Calvet s'est déclaré convaincu que l'apaisement viendrait après le *tumulte. « Mon appel à la solidarité sera entendu dans plus ou moins de temps... Car on ne peut pas tout compromettre. »*

Sur le plan des salaires, le président de PSA a réaffirmé qu'il ne modifierait pas ses décisions.

M. Jacques Calvet, qui était accompagné de sa femme, Françoise, *a participé personnellement* aux essais des deux nouveaux modèles Citroën — il s'agit de véhicules à moteur Diesel, dont un turbo compressé. Le président de PSA s'est, après les essais, déclaré très satisfait de ces voitures...

C. L.

La rigueur et le « partage »

(Suite de la première page.)

M. Calvet a pour sa part des réponses toutes prêtes à ce genre de raisonnement : sur un marché aussi imprévisible que celui de l'automobile, on ne peut s'engager sur des augmentations de salaires *généralisées* qui risqueraient d'obérer la course à la compétitivité. Le Salon automobile de Francfort lui a fourni l'occasion d'insister avec éclat sur la menace japonaise et l'état de guerre dans lequel le marché se trouve, argument imparable selon sa logique.

Il ne faut pas oublier que M. Calvet, dont le groupe est le premier contribuable de France (5,7 milliards de francs d'impôts en 1988), est depuis des mois engagé dans un bras de fer avec les pouvoirs français et européen sur deux dossiers : la voiture propre (avec le coût supplémentaire qu'elle entraîne) et les quotas de voitures japonaises en Europe (qui devraient progressivement disparaître). Il y a là, en filigrane, une autre négociation sur le thème. *« Impossible de lâcher du lest sur les salaires dans de telles conditions »...*

On comprend mieux, dès lors, la prudence gouvernementale à l'égard de ce *qui se passe dans cette firme symbolique*, mais privée.

Samedi matin, M. Fauroux nous confirmait d'ailleurs cette attitude. *« Il faut éviter un dérapage généralisé des salaires*, indiquait-il, *et il n'y aura pas de nouveau « Grenelle ». Dans ce cadre, c'est à M. Calvet, comme à tout chef d'entreprise, de négocier avec ses syndicats. Je n'ai pas à intervenir. Il doit simplement le faire au mieux, dans le cadre général des grands équilibres définis par le gouvernement et compte tenu des possibilités de son entreprise. »*

Il reste donc à M. Calvet à définir au *plus vite sa conception du partage* : continuera-t-il à privilégier l'individualisation des augmentations de salaires assortie d'un peu d'intéressement ? Ou s'engagera-t-il dans la voie plus large de l'intéressement généralisé et d'une négociation d'ensemble ? L'économie *de partage, comme les autres grandes* théories économiques, ne se décrète pas.

DIDIER POURQUERY.

Réduction du déficit extérieur et baisse des prix de gros

Une collection de bons indices pour l'économie américaine

L'économie américaine a enregistré en fin de semaine une série de bons résultats, qui ont immédiatement fait bondir le dollar *(voir par ailleurs la rubrique « Devises et or »)*.

La meilleure de ces nouvelles est probablement l'annonce d'une forte réduction du déficit commercial, limité à 7,6 milliards de dollars en *juillet*, son niveau le plus bas depuis les 6,8 milliards de dollars de décembre 1984.

Le chiffre de juillet confirme donc l'amélioration enregistrée ces derniers mois : à l'exception de mai (– 10,1 milliards de dollars), les déficits mensuels ont été constamment inférieurs à 10 milliards de *dollars depuis le début de l'année*, atteignant en moyenne 8,8 milliards sur sept mois, contre 11,1 milliards par mois au second semestre 1988.

Les prévisions officielles tablent maintenant sur un déficit limité à 108 milliards de dollars pour l'année, après 119,7 milliards en 1988.

La nette amélioration enregistrée en juillet s'explique par une réduction des importations (– 2,6 %) plus forte que celle des exportations (– 1,8 %). La valeur des achats de pétrole *a continué à augmenter* (+ 1,4 %) malgré la baisse des prix, mais les importations de biens manufacturés ont fortement reculé (– 3,4 %).

Faut-il en déduire que l'activité a commencé à ralentir comme le pensent bon nombre d'économistes ? La réponse est incertaine. Par rapport à *juillet 1988*, l'ensemble des importations progresse de 9,3 % tandis que les exportations augmentent de 15,5 %. Ces chiffres montrent que les achats comme les ventes restent à un haut niveau. L'évolution de la production industrielle en août confirme cette forte activité : l'indice a augmenté de 0,3 % en un *mois, ce qui est la plus forte progression* en quatre mois.

Toutes ces bonnes nouvelles n'auraient pas été complètes si l'inflation n'avait donné elle aussi des signes de recul : en août les prix de gros ont baissé de 0,4 %, ce qui annonce vraisemblablement un ralentissement des hausses de prix *de détail au cours des prochains* mois, hypothèse d'autant plus vraisemblable que les ventes au détail ont augmenté modérément en août.

Les rencontres entre M. Rocard et les syndicats

Prudence de la CFTC, refus de la CGT

« Rien n'est réglé, mais la porte reste entrouverte » : M. Jean Bornard, président de la CFTC, reçu vendredi 15 septembre par M. Michel Rocard sur la politique sociale et le projet de « pacte de croissance » proposé par le premier ministre, a *adopté* la même attitude de prudence que les responsables de FO et de la CFTC reçus à l'hôtel Matignon la veille. Selon le président de la CFTC, M. Rocard *« reste ferme sur son refus de révision* [de l'accord salarial pour la fonction publique] *compte tenu de l'augmentation des prix, en disant que l'accord prévoit des discussions début 1990 »*, mais il accepte de tenir compte de l'augmentation de la croissance, *qui dépasse les prévisions : « Quelque chose sera fait en ce sens »*. Selon M. Bornard, *« le chiffre de 1 000 F a été évoqué »* à propos de la « prime de croissance » proposée par le premier ministre, *« mais n'était probablement pas définitif »*.

En revanche, la CGT a confirmé, à l'issue de son entretien avec le premier ministre, le *« désaccord fondamental »* qu'elle avait déjà énoncé avec la politique gouvernementale, tant pour le « pacte de croissance » que pour le plan emploi. Ceux-ci, selon M. Henri Krasucki, secrétaire général de la centrale, *« ne sont pas de nature à résoudre les problèmes »*. La CGT a réclamé *« une augmentation raisonnable, ce qui veut dire substantielle »*, des rémunérations dans les secteurs public et privé.

PECHE

En marge des Salons concurrents de Lorient et de Nantes

Le gouvernement presse les armateurs de chercher hors d'Europe de nouvelles zones d'activité

LORIENT
de notre envoyé spécial

Alors que la concurrence internationale impose d'éviter le plus possible les rivalités franco-françaises, les deux villes de Lorient et de Nantes viennent de donner avec éclat l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

Aux mêmes dates exactement, du 13 au 17 septembre, elles ont chacune organisé un Salon international de la pêche. Dans cette « guéguerre » fratricide des salons, frisant le ridicule et que les exposants, écartelés entre les deux villes, et les délégations étrangères, notamment africaines, n'ont pas manqué de brocarder, le grand port de pêche du Morbihan avait fait appel, pour l'organisation de la manifestation, à la SEPIC, filiale du groupe de communication CEP, tandis que la métropole de l'Ouest avait recours à Edit Expo et à son associé britannique, le très puissant groupe REED, qui, depuis longtemps, tient la haute main sur les Salons — très réputés dans les milieux professionnels de la pêche et de la transformation du poisson — de Reykjavik, de Copenhague et, plus récemment, de Boulogne-sur-Mer.

Les chambres de commerce respectives, les municipalités et les deux sociétés privées organisatrices ont chacune leur part de responsabilité dans ce qu'il faut bien appeler un « couac » commercial et promotionnel alors que l'ensemble des secteurs de la pêche de France (de la construction de chalutiers jusqu'aux plats préparés en passant par l'aquaculture) ont besoin de regrouper tous leurs atouts pour faire face à la concurrence. Il faut savoir que la flotte de pêche espagnole est la plus importante d'Europe, avec notamment la société Pescanova qui gère deux cents bateaux, et que les circuits commerciaux sont dominés par les groupes de négoce et de distribution du Danemark et d'Allemagne. La querelle entre Nantes et Lorient apparaît d'autant plus incompréhensible que les deux villes sont dirigées respectivement par M. Jean-Marc Ayrault et par M. Jean-Yves Le Drian, deux hommes de la même *génération* et de la *même famille* politique, le PS.

L'heure de la rigueur

Quant au ministre de la mer, *M. Jacques Mellick*, il a été contraint d'effectuer un numéro d'équilibriste avec son emploi du temps pour inaugurer le même jour presque simultanément les deux salons. C'est Lorient qui a eu le privilège d'avoir son ruban coupé le premier, mais le ministre, en revanche, est resté plus longtemps à Nantes.

Derrière ces péripéties, ce sont les complexes dossiers de la pêche dans le cadre de l'« Europe bleue » qui ont été évoqués, et le ministre de la mer a tenu à ses interlocuteurs un langage de vérité en leur rappelant que *« la flotte française était suréquipée par rapport à ses possibilités de capture »*. *« Quant aux ressources en poisson dans les eaux de la CEE, elles tendent*, a-t-il ajouté, *à devenir insuffisantes, et il faut les gérer avec rigueur. »* Tous les professionnels doivent donc s'attendre à des temps difficiles, qu'il s'agisse des pêcheurs eux-mêmes, notamment les armateurs de grands bateaux de pêche industrielle à Lorient et à Boulogne, qui ont pourtant besoin de renouveler leur flottille, ou des chantiers de construction.

L'autre difficulté vient du fait que la pêche, depuis 1983, est l'un des secteurs les plus concernés par la politique européenne commune. La Commission de Bruxelles dispose de pouvoirs de gestion et de décision considérables. Et elle accorde souvent *une place plus importante dans* ses décisions au secteur de la transformation des produits de la mer qu'à celui de la pêche proprement dite, ce qui ne sert pas toujours, loin de là, les intérêts français. C'est une tendance que la présidence française va essayer d'infléchir d'ici à la fin de l'année.

Il reste que, dans la perspective d'une réduction des captures d'ici à 1993, et ensuite d'une ouverture plus large des eaux communautaires, notamment à la flotte espagnole, les Français doivent moderniser leurs navires et chercher de nouveaux horizons au-delà de l'Europe.

M. Mellick a annoncé un nouveau système d'aides publiques privilégiant les modifications techniques sur les navires dans le sens d'une meilleure productivité (conditionnement du poisson en conteneurs, transformation en filets à bord, économies dans les opérations de débarquement) et l'amélioration des conditions de travail et de sécurité des équipages.

Il a aussi invité les armateurs à explorer de nouvelles zones après accords négociés avec les pays riverains, citant notamment l'Angola, le Maroc ou la Mauritanie. Le ministère de la coopération apportera, de son côté, les aides financières nécessaires. Le plus gros armateur de pêche fraîche, la société Jégo Quéré de Lorient, qui gère une trentaine de chalutiers industriels, a d'ailleurs créé récemment une société mixte avec le gouvernement de Guinée-Conakry, à la fois pour exploiter une flottille mais aussi pour construire dans ce pays des usines de transformation et un véritable « terminal poissonnier » *qui pourrait, un jour*, exporter sa production vers la CEE déficitaire.

F. GROSRICHARD.

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

MÉTRO DE MARSEILLE
Prolongement Castellane-La Timone
Equipements Voie

Service qui passe le marché :
SOCIÉTÉ DU METRO DE MARSEILLE
44, av. Alexandre-Dumas — 13006 MARSEILLE
Tél. : 91-77-68-82

Mode de passation : appel d'offres ouvert

Objet du marché :
Etudes d'exécution et réalisation des équipements de la voie du prolongement Castellane-La Timone de la première ligne du métro de Marseille.

— Délai global d'exécution : 22,5 mois.
— Le dossier de consultation pourra être retiré à partir du lundi 2 octobre 1989 après 9 heures, contre un cautionnement de 1 000 francs en chèque, qui sera restitué après le dépouillement si l'offre est conforme au règlement particulier d'appel d'offres.
— Les offres devront parvenir avant le lundi 18 décembre 1989 avant 12 heures à l'adresse ci-dessus et resteront valables pendant 180 jours.
— Les soumissionnaires devront fournir tous les renseignements prévus à l'article 251 du code des Marchés publics 1° et 2° alinéas ainsi que la qualification 4 OPO de la nomenclature des activités de travaux publics — groupe IV travaux de voies ferrées.
— Date d'envoi de l'avis d'appel d'offres à la publication : 11 septembre 1989.

FRANCE info 107.5

SUR FRANCE INFO
TOUTES LES DEMI-HEURES
Avec Jean-Pierre Gaillard et Christophe Reille
Toute l'information économique et financière
● A 7 h 57, la clôture des grands marchés
TOKYO, WALL STREET, PARIS
● La Bourse de Paris en direct
● La vie des affaires
De 6 heures à 1 heure du matin.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 11 au 16 septembre

Attentisme

LA hausse d'été serait-elle terminée? Après deux mois de forte progression des cours (+ 10,5 %) et des premiers jours de septembre particulièrement brillants, la Bourse a marqué une pause. L'indice CAC clôturait la semaine à 538,14 points perdant 0,51 % par rapport à son dernier record historique de 540,9 inscrit lundi 11 septembre.

Ce mouvement de consolidation souhaité de toute part a été favorisé par la perspective de publication vendredi d'une batterie d'indicateurs économiques américains. Pour la deuxième fois en trois semaines, la place a été contaminée par ce virus paralysant, ce *«syndrome des indices»*, dont les premiers signes sont apparus voilà deux ans, allant ensuite en s'aggravant. A tel point qu'aujourd'hui le moindre chiffre inquiète et que son attente inhibe les opérateurs. Précisément, le calendrier des deux derniers jours était très chargé avec, pour vendredi, pas moins de cinq statistiques américaines, parmi lesquelles la balance commerciale du mois de juillet.

Les trois premières séances illustrèrent parfaitement cet attentisme avec des indices oscillant entre – 0,19 % et + 0,23 %. La baisse de 1 % du Dow Jones à Wall Street et le possible relèvement des taux en Allemagne pesaient un peu plus sur cette tendance jeudi. La journée se terminait sur un repli de 0,53 %.

L'augmentation de 0,4 % des ventes de détail au mois d'août outre-Atlantique étant conforme aux prévisions, elle n'eut aucun effet sur le marché. Tout le monde se réservait pour le grand jour. Timidement, dès l'ouverture vendredi, les valeurs s'appréciaient de 0,01 %. La tendance se raffermissait durant la matinée, les investisseurs réagissant cependant peu au 0,2 % de hausse des prix enregistré en France le mois dernier. Ils préféraient attendre 14 h 30, heure à laquelle étaient publiés successivement le chiffre du commerce extérieur de juillet, les prix à la production d'août, les stocks des entreprises pour le même mois, la production industrielle et enfin le taux d'utilisation de ces capacités de production.

De cette avalanche de données, le marché n'en retiendra qu'une: les 7,58 milliards de dollars de déficit commercial. Un résultat nettement meilleur que prévu, puisqu'on parlait de 9 milliards de dollars contre 8,17 milliards le mois précédent. Cette confirmation de la vigueur économique des Etats-Unis éloignant le spectre d'une récession fut saluée par une hausse des valeurs de 0,31 %. La journée la plus redoutée se révélait finalement être la meilleure des cinq séances.

La semaine aura une fois de plus été rythmée par les annonces de résultats semestriels des entreprises. A l'exception de la progression des bénéfices de 25,7 % des Comptoirs modernes, les autres déçurent. A commencer par ceux du groupe BSN (+ 12,4 %) ou du constructeur de matériel électrique Legrand (+ 4,5 %). La déconvenue viendra de la CSEE (Compagnie des signaux et d'entreprises électriques) dont les pertes pour les six premiers mois de l'année avoisinent les 150 millions de francs.

Les intervenants réagirent peu à la progression des gains de Michelin (1,627 milliard contre 1,256 milliard, dont 250 millions de résultats exceptionnels) publiés tardivement vendredi. Ils étaient plus intéressés par les rumeurs venues des Etats-Unis prêtant à la firme de Clermont-Ferrand l'intention d'acheter Uniroyal. Bibendum, fidèle à sa tradition, se refusait à confirmer ou infirmer la nouvelle de l'acquisition du deuxième fabricant de pneus d'Amérique du Nord, numéro cinq mondial.

La perspective d'éventuelles pertes chez Euromarché alimenta une série de bruits divers entraînant une flambée des cours. Des analystes évoquaient une possible réorganisation de cette firme de distribution, alors que d'autres prédisaient un passage imminent sous la coupe du Printemps... Cette agitation contribua à l'effervescence observée autour des sociétés du groupe Lazard (Eurafrance, Rue Impériale...), actionnaire, *via* Visiprix, d'Euromarché. Au chapitre des rumeurs, les deux leaders restent Eurotunnel et la Navigation mixte. Le consortium chargé de construire le tunnel sous la Manche a pâti cette semaine de multiples bruits en provenance de Londres. Le groupe aurait des difficultés dans la réalisation de la voie entre Douvres et la capitale britannique. Un écho de plus à ajouter à une liste risquant d'être longue et variée jusqu'à l'achèvement de cet ouvrage en 1993.

Désaccord autour de la Sogénal

L'épais mystère entourant la Navigation mixte provoque de plus en plus de questions. Qui ramasse le capital du holding dirigé par Marc Fournier ? Des alliés de la direction en place, comme le laissent entendre certains gestionnaires, ou des raiders ? Les actionnaires institutionnels semblent pour l'heure à l'écart de l'un ou l'autre des scénarios, se contentant, surtout, pour l'un d'entre eux – les AGF – de renforcer leurs participations. La Compagnie d'assurances est passée de 4,7 % à plus de 5 % et pourrait aller jusqu'à 10 % pour des motifs fiscaux. Elle n'entend toutefois pas lancer une OPA. Une nationalisation rampante serait peu appréciée du public, affirmaient des gérants.

Au même moment, pour la première fois dans la courte histoire des privatisations, une privatisée en absorbe une autre. L'opération n'est toutefois pas surprenante, puisqu'il s'agit de la Société générale et de sa filiale alsacienne, la Sogénal, dont elle détient déjà 65,19 % des parts. Toutefois, les parités avancées ne semblent pas satisfaire les autorités boursières. La Banque propose en effet une action A Société générale pour quatre Sogénal, alors que le président de la Bourse de Nancy, où est négociée la Sogénal, estime qu'une pour trois serait *«plus approprié»*. Selon lui, *«un certain nombre d'éléments importants ne sont pas pris en compte»* dans cette évaluation, notamment les actifs *«très particuliers»* détenus par l'établissement alsacien à l'étranger. Cette conception différente est importante pour l'offre publique d'échange. En se basant sur les cours affichés mercredi, jour de l'annonce de l'opération, soit 527 F par la Société générale, le cours de reprise de la Sogénal ressort à environ 132 F, dans l'hypothèse évoquée par la banque, et à 176 F pour celle du responsable de la Bourse régionale. Le dernier cours inscrit par la Sogénal était de 124,50 F. Elle avait été proposée, lors de sa privatisation, en avril 1987, à 125 F.

Sur le marché à règlement mensuel, la semaine aura aussi été marquée par un gonflement anormal des transactions autour de la Société générale. Ce renforcement n'a rien à voir avec l'opération décrite ci-dessus. Il s'agit en fait de la poursuite du reclassement des actions de cette banque auprès de mains amies après l'échec de la prise de contrôle par Marceau Investissement au début de l'année.

Enfin, sur le second marché, le mouvement d'introduction de nouvelles sociétés interrompu pendant l'été a repris mardi avec l'arrivée de Spir Communication. Le succès observé au premier semestre lors de la quinzaine d'opérations similaires s'est confirmé. Cette firme, spécialisée dans la presse gratuite, la radio et la distribution de prospectus, proposait 375 000 titres au prix de 240 F l'unité. Elle sera submergée par plus de 44 millions de demandes. La procédure d'offre publique de vente a permis de servir seulement 0,84 % de la demande. La cote officielle, quant à elle, s'apprête à accueillir le 25 septembre la Mitsui Bank *(voir encadré)*. D'Amérique nous viendra à l'automne Mickey et son Eurodisneyland. La société chargée de construire et d'exploiter le plus grand parc européen de loisirs à Marne-la-Vallée proposera des actions uniquement aux ressortissants des Etats membres de la CEE. Un beau dessein animé des meilleures intentions européennes.

DOMINIQUE GALLOIS.

Pétroles

	15-9-89	Diff.
BP - France	148,70	+ 5,70
Elf-Aquitaine	536	– 1
Esso	512	+ 21
Exxon	295	– 1,50
Petrofina	2 069	+ 55
Primagaz	799	+ 45
Raffinage	175	+ 12,90
Royal Dutch	457	+ 4
Sogerap	430	+ 23
Total	529	+ 14

Mines d'or, diamants

	15-9-89	Diff.
Anglo-American	162,50	– 1,50
Amgold	481	+ 2
Buf. Gold M. (2)	76,05	+ 1,12
Consd Gold Field	153,80	+ 3,10
De Beers	99,20	– 0,30
Drief. Cons.	71,20	+ 2,70
Gencor (1)	170	– 6,86
Harmony	38,15	– 0,45
Randfontein	372	– 3
Sainte-Helena (3)	45,05	+ 0,28
Western Deep (4)	224,70	+ 3,04

(1) Coupon de 3,14 F.
(2) Coupon de 7,57 F.
(3) Coupon de 3,23 F.
(4) Coupon de 5,26 F.

Valeurs diverses

	15-9-89	Diff.
Accor	835	+ 5
Arjomari	2 900	– 40
Bic	761	– 6
Bis	705	– 3
CGIP	1 654	+ 69
Club Méditerranée	649	– 4
Essilor	3 352	+ 62
Europe 1	1 875	+ 14
Groupe Cité	3 869	+ 108
Hachette	450	+ 9
HAVAS	1 121	– 24
L'Air liquide	679	+ 1
L'Oréal	4 570	– 70
Navigation Mixte	1 222	+ 77
Nord-Est	199	– 5
Saint-Gobain	706	+ 1
Sanofi	1 050	– 35
Skis Rossignol	1 255	+ 45

Alimentation

	15-9-89	Diff.
Béghin-Say	679	+ 28
Bongrain	3 275	+ 1
BSN	746	– 24
Carrefour	3 500	– 56
Casino	226,20	+ 2
Euromarché	3 405	+ 355
Guyenne et Gasc.	1 142	+ 67
Moët-Hennessy	4 515	– 29
Nestlé	33 100	–1 610
Occid. (Gle)	933	+ 15
Olida-Caby	450,50	– 4,50
Pernod-Ricard	1 530	– 10
Promodès	3 765	– 45
St-Louis-Bouchon	1 464	– 1
Source Perrier	1 780	– 30

Bâtiment, travaux publics

	15-9-89	Diff.
Auxil. d'entr.	1 070	+ 11
Bouygues	740	– 30
Ciments Français	1 715	– 15
Dumez	1 055	– 69
GTM	1 380	– 1
J. Lefebvre	1 379	– 7
Lafarge	1 736	– 22
Maisons Phénix	83,50	+ 1,60
Poliet et Chausson	775	– 5
SCREG	1 275	Inch.
SGE-SB	268	– 7,10

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	15-9-89	Diff.
PME 10,6 % 1976	101,25	+ 0,25
8,80 % 1977	122,40	– 0,60
10 % 1978	102	– 0,10
9,80 % 1978	101,80	– 0,20
9 % 1979	100,38	– 0,32
10,80 % 1979	104,75	– 0,34
16,20 % 1982	102,19	– 0,07
16 % 1982	104,84	– 0,16
CNE 3 %	3 790	– 0,24
CNB bq. 5 000 F.	101,10	– 0,03
CNB Paribas 5 000 F	101,75	– 0,25
CNB Suez 5 000 F	101,75	– 0,25
CNI 5 000 F	101,09	– 0,03

Banques, assurances sociétés d'investissement

	15-9-89	Diff.
Bail Équipement	385	– 1
Bancaire (Cie)	644	+ 11
Cetelem	705	+ 29
CFF	1 073	+ 33
CFI	490	– 13
Chargeurs SA	1 380	+ 85
Eurafrance	2 370	+ 326
Hénin (La)	712	+ 6
Locafrance	554	+ 1
Locindus	855	– 4
Midi	1 475	– 30
Midland Bank	204	– 1,10
O F P	1 643	+ 50
Paribas	581	– 4
Paris. de réesc	462,50	– 24,50
Prétabail	1 133	+ 3
Schneider	1 170	+ 302
Société générale	524	– 12
Suez (Cie Fin.)	396	+ 2,50
UCB	316,40	– 4,70

Filatures, textiles, magasins

	15-9-89	Diff.
Agache (Fin.)	1 690	+ 64
BHV	698	+ 28
CFAO	708	+ 14
Damart	3 732	+ 32
DMC	560	– 4
Galeries Lafayette	2 150	+ 51
La Redoute	4 230	Inch.
Nouvelles Galeries	676	+ 49
Printemps	883	– 2
SCOA	74	– 1,40

Produits chimiques

	15-9-89	Diff.
Inst. Mérieux	6 090	– 330
Labo. Bell.	2 419	– 13
Roussel Uc	2 165	– 69
BASF	998	– 23
Bayer	1 630	– 35
Hoechst	1 606	– 27
Imp. Chemic.	134,10	– 2,40
Norsk Hydro	146	– 4

Mines, caoutchouc, outre-mer

	15-9-89	Diff.
Géophysique	882	– 40
Imétal	369	– 1
Michelin	181	– 7
Métaleurop	237,50	+ 8,10
RTZ	58,95	– 2,45
ZCI	3,25	– 0,07

Métallurgie construction mécanique

	15-9-89	Diff.
Alspi	566	– 48
Avions Dassault-B.	649	Inch.
De Dietrich	1 685	+ 34
FACOM	1 480	– 22
Fives-Lille	450	– 30
Marine Wendel	513	+ 15
Penhoët	475	– 39
Peugeot SA	910	– 56
Sagem	1 550	+ 89
Saulnes-Châtillon	322	– 7
Strafor	1 158	+ 16
Valeo	910	– 8
Vallourec	421	– 10,50

Matériel électrique services publics

	15-9-89	Diff.
CGE	474	– 4
CSEE (ex-Signaux)	502	– 39
Générale des Eaux	2 160	– 64
IBM	768	– 12
Intertechnique	1 735	+ 15
ITT	493	– 8,40
Legrand	3 815	– 165
Leroy-Somer	1 572	+ 32
Lyonnaise des Eaux	1 897	+ 1
Matra	403,60	+ 9,10
Merlin-Gérin	4 610	– 80
Moulinex	154	+ 0,50
PM Labinal	1 250	+ 7
Radiotechnique	657	+ 32
Schlumberger	285	– 13
SEB	1 040	+ 6
Sextant-Avionique	688	– 11
Siemens	2 026	– 54
Thomson-CSF	193,60	– 0,20

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Groupe Victoire	898 516	1 948 555 197
Gpe Victoire CI	1 159 432	1 264 827 502
Société gén. «A»	3 886 540	969 662 326
Navigation mixte	804 245	940 561 018
Suez financière	1 698 923	676 696 231
Lafarge-Coppée	116 049	652 937 035
Peugeot SA	585 944	551 764 660
L'Air liquide	446 407	303 558 394
Saint-Gobain	428 503	303 177 629
Dumot Assurances	494 260	292 415 138
Eaux (Gén.)	131 661	289 998 457
Eurotun. SA-PLC	3 695 146	289 075 045
Source Perrier	152 162	272 814 978
CGE	515 469	246 117 190

(*) Du vendredi 8 au jeudi 14 septembre inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SAT	+ 21,2	CSEE	– 7,9
Rue Impériale	+ 17,5	ALSPI	– 6,9
Eurafrance	+ 17,3	Fives-Lille	– 6,1
Euromarché	+ 13,4	Penhoët	– 5,9
Chargeurs SA	+ 9,6	Min Pro Sain.	– 5,7
Primagaz	+ 8,7	Paris. Réesc.	– 5,4
Bon Marché	+ 8,4	Peugeot SA	– 5,1
Raffin. Distr.	+ 7,4	Inst. Mérieux	– 5
CCF	+ 7,3	Bouygues	– 4,9
Navigat. mixte	+ 7,2	Pechiney Int.	– 4,9
Nouv. Galeries	+ 6,8	UIF	– 4,4
Sogerap	+ 5,6	Dumez	– 4,3
Gaz et Eaux	+ 5,4	Legrand	– 4,3
Sagem	+ 5,4	Sanofi	– 4

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 8-9-89	Cours 15-9-89
Or fin (kilo en barre)	77 600	77 300
— (kilo en lingot)	77 800	77 450
Pièce française (20 fr.)	444	444
● Pièce française (10 fr.)	386	370
Pièce suisse (20 fr.)	453	450
Pièce latine (20 fr.)	443	441
● Pièce tunisienne (20 fr.)	440	440
Souverain	583	584
● Souverain Elizabeth II	570	580
● Demi-souverain	432	450
Pièce de 20 dollars	2 705	2 680
— 10 dollars	1 400	1 417
● — 5 dollars	922	895
— 50 pesos	2 885	2 900
● — 20 marks	563	559
— 10 florins	461	468
● — 5 roubles	311	313

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 15 septembre 1989

Nombre de contrats : 80 756.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 89	Déc. 89	Mars 90	Juin 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	108,44	108,34	107,96	–
+ bas	108,04	107,82	107,98	–
Dernier	108,12	107,94	107,90	–
Compensation	108,12	107,94	107,70	107,42

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 sept.	12 sept.	13 sept.	14 sept.	15 sept.
RM	3 328 067	3 002 068	4 164 108	2 804 238	–
Comptant					
R. et obl.	6 969 279	5 962 526	5 502 610	7 563 160	–
Actions	521 050	359 041	408 093	338 231	–
Total	10 818 396	9 323 635	10 074 811	10 705 629	–

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 30 décembre 1988)

Françaises	126,7	126,7	127,1	126,7	–
Étrangères	120,2	119,7	119,7	118,6	–

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 30 décembre 1988)

Tendance	125	125,8	125,7	125	125,6

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	540,9	539,3	540,3	538,4	538,1

(base 1000, 31 décembre 1987)

Indice CAC 40	1 901,46	1 899,72	1 901,64	1 889,62	1 897,63

OMF (base 100, 31 décembre 1981)

Indice OMF 50	530,47	530,13	532,06	527,26	528,87

Mitsui Bank bientôt cotée à Paris

Neuvième banque mondiale en terme d'actifs, future numéro deux à dater de sa fusion avec Taiyo Kobe Bank en avril 1990 (*le Monde* du 30 août), la banque japonaise Mitsui Bank sera introduite le 25 septembre à la cote officielle de la Bourse de Paris.

Précédées par les établissements financiers Nippon Shinpan et Nikko Securities, les banques japonaises, après Londres, essaiment à Paris. Sumitomo, Fuji, Mitsubishi, Sanwa et – dernière en date mais première mondiale – Dai Ichi Kangyo ont ainsi fait leur entrée au palais Brongniart entre novembre 1988 et mars 1989.

A l'unisson des banquiers japonais, M. Kenichi Kamiya, président de la Mitsui Bank, affirme que Paris sera la place européenne la plus dynamique dans les années à venir. Mitsui, qui y a récemment promu son bureau de représentation au rang de succursale à part entière, entend développer ses relations avec les entreprises nippones établies en France. Mais elle ne fait pas mystère de ses ambitions commerciales auprès des entreprises françaises.

Dans sa «bataille de France», la banque ne manque pas d'atouts. Elle affiche, pour le dernier exercice, un résultat avant impôts de 8,2 milliards de francs et un bénéfice net de 3,2 milliards. Ses capitaux propres ont doublé en quatre ans. Contrainte à des efforts de productivité en raison des faibles marges pratiquées au Japon, peu engagée sur les pays à risques, Mitsui devrait être une concurrente sérieuse pour les banques françaises.

Cette introduction se fera sous l'égide de la Société générale, de la Caisse nationale de crédit agricole et de Nomura France.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hésitation

Wall Street, qui sommeillait depuis le début de la semaine, est sorti de sa torpeur vendredi, après la publication de statistiques américaines meilleures que prévu. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles est tombé, mercredi, sous la barre des 2 700 points pour la première fois depuis le 23 août. Il a terminé en baisse de 34,96 points par rapport à la clôture du vendredi précédent. La semaine aura été marquée par la prudence des milieux boursiers dans l'attente de la journée de vendredi, séance durant laquelle étaient annoncées de nombreuses statistiques, mais aussi durant laquelle de nombreux contrats trimestriels sur indices arrivaient à leur terme. A cela s'est ajoutée la crainte que les entreprises américaines engagées dans les OPA ne rencontrent les mêmes difficultés que Campeau pour les financer.

Indices Dow Jones du 15 septembre : 2674,58 (contre 2709,54).

	Cours 8 sept.	Cours 15 sept.
Alcoa	74,50	74,50
ATT	39,12	40,75
Boeing	55,50	56,25
Chase Man. Bank	38,25	37,50
Du Pont de Nemours	116,87	116,62
Eastman Kodak	50,25	48
Exxon	44,62	44,87
Ford	53,75	52,12
General Electric	56,75	57
General Motors	49,87	49,12
Goodyear	57,12	55,75
IBM	116,25	115,62
ITT	61,62	60,25
Mobil Oil	57	56,62
Pfizer	78,125	67,50
Schlumberger	44,25	42,50
Texaco	51,12	51,12
UAL Corp. (ex-Allegis)	279,75	279,75
Union Carbide	29,37	28,50
USX	34,50	34,12
Westinghouse	67,12	67,75
Xerox Corp	66,75	65,25

LONDRES

En baisse

La baisse du début de semaine, ralentie par la publication de résultats de grandes sociétés et l'annonce de la vente des actifs de BP en mer du Nord, a repris le 15 septembre malgré des indicateurs encourageants (inflation, réduction du déficit commercial américain). L'indice Footsie a terminé en repli de 57,4 points sur la semaine précédente.

L'autorisation donnée à Jimmy Goldsmith par le Takeover Panel de renouveler son offre sur BAT n'a pas fait réagir un marché ébranlé par la suspension des cotations de Ferranti (électronique) en raison d'une enquête sur des contrats passés à l'étranger et par le retrait du financier australien Alan Bond de la firme Lourho.

Indices «FT» du 15 septembre : 100 valeurs, 2 366,5 (contre 2 423,9) ; 30 valeurs 1 949,7 (contre 2 003,7 ; fonds d'Etat, 85,88 (contre 86,52) et mines d'or, 207,1 (contre 204,9).

	Cours 8 sept.	Cours 15 sept.
Beecham	644	
Bowater	502	512
BP	318	315
Charter	567	553
Courtaulds	387	384
De Beers (*)	14,87	
Free Gold (*)	8	
Glaxo	15,97	13,50
GUS	16,25	16,50
ICI	13,02	12,77
Reuters	973	928
Shell	454	447
Unilever	658	638
Vickers	241	249
War Loan	37,937	

(*) En dollars.

FRANCFORT

Douche froide

Après les sommets atteints la semaine dernière, les valeurs ouest-allemandes ont subi une succession de facteurs négatifs, comme le bilan semestriel décevant de Daimler-Benz, la crainte d'une hausse des taux d'intérêt due à la fermeté du dollar et la mise en règlement judiciaire demandée par le groupe de distribution CO.OP, dont la cotation a été suspendue le 15 septembre.

Indice du 15 septembre : DAX-30 : 1 595,31 (contre 1 657,61) ; Commerzbank 1 996,7 (contre 2 052,1).

	Cours 8 sept.	Cours 15 sept.
AEG	261	247
BASF	305,80	293,50
Bayer	319,50	306,80
Commerzbank	255	245,50
Deutschebank	695,50	665
Hoechst	306	295,30
Karstadt	644	637,20
Mannesman	289,80	275,50
Siemens	616	594,50
Volkswagen	499,20	471,10

TOKYO

Calme

Après trois semaines consécutives de baisse, la Bourse de Tokyo est parvenue à stopper ce processus. Les cotations se sont effectuées durant quatre séances, vendredi étant un jour férié.

Indices du 14 septembre : Nikkei, 34 401,88 (contre 34 115,81) ; Topix, 2 618,43 (contre 2 583,12).

	Cours 8 sept.	Cours 14 sept.
Akai	798	817
Bridgestone	1 730	1 760
Canon	1 710	1 740
Fuji Bank	3 600	3 600
Honda		
Matsushita Electric	2 330	2 350
Mitsubishi Heavy	1 110	1 150
Sony Corp.	8 450	8 250
Toyota Motors	2 530	2 560

صكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La Banque mondiale et son émission « planétaire »

Le marché des capitaux retient son souffle dans l'attente d'une très grande émission obligataire de 1,5 milliard de dollars que doit lancer bientôt la Banque mondiale. Ses promoteurs veulent en faire une opération à caractère « planétaire », dont ils espèrent, tant du point de vue de la distribution des titres que de leur négoce, qu'elle surmontera les frontières qui séparent l'euromarché du marché national américain. Ils n'ont, à cette fin, ménagé aucun effort. Voilà un an déjà que le contour de la transaction a été tracé à grands traits. Après consultation de plus de 125 établissements financiers dans seize pays, ils ont précisé leur projet et vanté ses mérites, dont le principal est celui d'une très grande liquidité sur le marché secondaire *(voir* le Monde *daté 11-12 juin)*.

Comme pour lui donner davantage de relief, ce gigantesque emprunt devrait voir le jour dans le cadre des travaux préparatoires de la réunion annuelle des institutions de Bretton-Woods, qui va, dans quelques jours, mobiliser à Washington une grande partie de la communauté financière.

La caution apportée par de nombreuses banques européennes – Deutsche Bank en tête, – qui sont associées à des établissements d'outre-Atlantique, notamment Salomon Brothers, ne saurait laisser aucun doute : il s'agira vraiment d'une transaction internationale. Mais, d'un point de vue technique, pour l'essentiel, les règles en vigueur à New-York seront suivies. Les obligations seront nominatives (alors qu'elles sont au porteur sur l'euromarché), le versement des intérêts sera semestriel (il est annuel sur l'euromarché) et le montage de l'opération se fera à l'américaine. Après avoir décidé de la durée, les banques et l'emprunteur se mettront d'accord sur une marge par rapport au rendement procuré par les obligations du Trésor américain. Puis, au moment du lancement, le coupon d'intérêt et le prix d'émission seront fixés en conséquence.

De concessions faites aux usages européens, il n'y a guère que la cotation des titres à Luxembourg. Mais dans la façon dont la transaction est présentée, dans le ton même des brochures qui la décrivent, il serait difficile de nier son origine américaine. Jusque dans cette candeur inimitable qui fait écrire à un propagandiste qu'on ne pourra apprécier la contribution de ce nouveau type d'emprunt qu'une fois lancées *« une ou davantage »* de ces émissions.

Dès lors, il n'est pas surprenant que dans certains milieux eurobancaires se manifestent quelques appréhensions. Ceux des établissements qui s'appuient sur une solide clientèle de particuliers pour placer les euro-obligations demeurent perplexes devant la multiplication récente des signes d'assujettissement de l'euromarché aux méthodes américaines dans le compartiment du dollar.

Une telle évolution, disent-ils, peut parfaitement convenir aux investisseurs institutionnels, mais elle ne laisse guère de place aux investisseurs privés. Or, ajoutent-ils, la contribution de ces derniers est essentielle pour la stabilité du marché. On estime, en effet, à environ 25 % la proportion des euro-obligations qui finissent par se placer dans des portefeuilles de particuliers, le plus souvent pour y rester jusqu'à l'échéance. Et puis, si l'on met davantage l'accent sur la distribution des titres auprès de grandes institutions, ne va-t-on pas inciter les autorités à renforcer leur contrôle, notamment du point de vue fiscal ? Un organisme de placement collectif ou une compagnie d'assurances ne se souciet pas forcément de la forme des titres acquis, qu'elle soit nominative ou au porteur. Toute la question de la retenue à la source risquerait alors de se poser encore en des termes nouveaux. L'euromarché en serait transformé, et il n'est pas certain qu'il puisse répondre avec autant de souplesse qu'il l'a fait jusqu'à présent aux besoins de financement internationaux.

Pour ce qui est de l'accueil qui sera réservé à l'émission « planétaire » de la Banque mondiale, on prévoit généralement qu'il sera très chaleureux. Plus encore que le rendement et la négociabilité des titres, la qualité de la dette devrait s'avérer décisive à cet égard. Les difficultés nouvelles du marché des titres de second choix aux Etats-Unis ces *junk bonds* que certains traitent d' *« obligations de pacotille »* – ont considérablement renforcé l'attrait des placements en valeurs de tout premier plan. Le compartiment des *junk bonds* aux Etats-Unis a été très affecté, jeudi 14 septembre, à l'annonce des difficultés financières de la société canadienne Campeau.

Dans ce contexte, on a quelque peine à comprendre les tentatives de certains emprunteurs japonais à solliciter le marché international des capitaux directement, en l'absence de la garantie que leur apportait naguère en de semblables occasions une banque réputée, ou même l'Etat. Comme il s'agit de petites transactions (qui s'avéreront illiquides sur le marché secondaire), elles sont presque obligatoirement destinées aux épargnants privés, qui ne prennent pas toujours la précaution d'examiner minutieusement toutes les modalités et les détails de l'emprunt.

Attrait persistant de la lire et de la peseta

Parmi les dernières émissions euro-obligataires de type classique qui ont effectivement été lancées, celle de 150 milliards de lires lancée pour le compte de Volkswagen a été la mieux acceptée. Emises au prix de 101,875 %, les obligations seront rémunérées au taux de 12,5 % l'an durant cinq ans. L'attrait des taux d'intérêt nominaux très élevés est toujours vif et, comme les autorités monétaires minimisent le danger d'un réaménagement monétaire au sein du système européen, les investisseurs ne se laissent pas décourager par l'importance de l'inflation, qui, en Italie, est présentement de l'ordre de 7 %. Si, comme on le prévoit, un emprunt international est lancé au début de la semaine prochaine en pesetas, il est également probable que les prêteurs ne seront pas davantage effrayés par un indice du coût de la vie en progression de 6,5 % cette année en Espagne. L'emprunt Volkswagen en lires est dirigé par le Credito Italiano. Il fait l'objet d'un contrat d'échange très avantageux pour le constructeur automobile allemand, qui dispose finalement de fonds en dollars à taux variables qui lui coûtent 0,5 % de moins que la référence internationale du Libor. Très secoué ces derniers jours, le marché de l'euro-franc français, s'il devait offrir de nouvelles émissions la semaine prochaine, aurait vraisemblablement à proposer des coupons de 9 % pour aiguiser l'appétit des prêteurs.

CHRISTOPHE VETTER.

DEVISES ET OR

Le dollar à 2 deutschemarks ?

Deux deutschemarks pour un dollar. Ce niveau, atteint brièvement à la mi-juin, n'a pas été observé durablement depuis octobre 1986. Et si cette barre a effectivement été franchie à deux reprises cette semaine, il serait prématuré de dire que la devise américaine se situe désormais au-dessus de cette parité symbolique.

La séance du vendredi 15 septembre a offert un magnifique exemple de la grande instabilité qui affecte les marchés des changes depuis quelques mois et qui faisait dire récemment à un cambiste : *« Le dollar peut actuellement gagner ou perdre plusieurs figures* (centimes) *en quelques minutes, sans même que l'on s'en aperçoive. »* Les études publiées simultanément, pour la première fois cette semaine, par vingt banques centrales (à l'exception notable de la Bundesbank) indiquent que le volume quotidien de transactions sur les marchés des changes a doublé en trois ans, et dépasse actuellement la somme astronomique de 500 milliards de dollars (*le Monde* du 15 septembre). Pas étonnant qu'avec de tels volumes le marché des changes soit parfois victime de secousses sévères. Vendredi 15 septembre, le dollar, qui s'échangeait en Europe à 6,6665 F et 1,9761 DM, a atteint en cours de séance à New York 6,7540 F et 2,0035 DM avant de chuter et de terminer la journée à 6,6280 F et 1,9665 DM. Plus de 12 centimes d'écart en une seule séance !

A l'annonce d'une très forte diminution du déficit commercial américain en juillet (7,58 milliards de dollars, le déficit du mois de juin ayant été révisé à 8 milliards), l'appétit pour la devise américaine, modéré au cours des séances précédentes, a dans un premier temps redoublé. Les banques centrales sont rapidement intervenues pour contenir la hausse, au niveau de 1,9950 DM environ. Mais, si la flambée de la devise américaine a été interrompue par les interventions concertées des principales banques centrales, ainsi que par des prises de bénéfice à partir de 2 deutschemarks, une série de rumeurs a provoqué par la suite une véritable dégringolade des cours, la devise américaine perdant plus de 3 % en moins d'une demi-heure.

L'explication réside dans la diffusion des propos qu'aurait tenus à Paris un responsable – anonyme – du Trésor américain, témoignant de l'inquiétude de celui-ci face à la hausse récente de la monnaie américaine. Surtout, une peur soudaine relative au marché des « junk bonds » (obligations à haut risque et à taux d'intérêt élevé) s'est emparée du marché américain ; toute la semaine, le marché des « junk bonds » avait chuté en raison de l'annonce des difficultés financières du groupe canadien Campeau, l'un des plus importants émetteurs de ces « obligations pourries ». *On murmurait*, vendredi, à New-York, que les difficultés de Campeau commençaient à être ressenties dans le secteur bancaire.

C'est pourquoi, si les statistiques américaines publiées vendredi (en plus du commerce extérieur, la production industrielle, l'utilisation des capacités de production, les prix de gros, les stocks des entreprises) indiquent une poursuite de la fermeté de la croissance économique américaine, cela n'a pas suffi à établir le billet vert sur des niveaux plus élevés. Une belle preuve que les réflexions des opérateurs sur les données dites fondamentales des économies sont parfois bien vite balayées par des rumeurs et des paniques soudaines.

La devise allemande a, pour sa part, largement bénéficié ces derniers jours des rumeurs d'instauration par la Bundesbank d'un taux super-Lombard. En conséquence, le franc français a subi un accès de faiblesse le 13 septembre, la devise allemande remontant jusqu'à 3,3770 F, alors que son cours était inférieur à 3,37 F au début de la semaine. Vendredi, le franc reprenait du terrain, aidé par la forte poussée du dollar, et la devise allemande était cotée à Paris à 3,3731 F.

Autre rameur, beaucoup plus ténue il est vrai : celle d'une réévaluation de la peseta, qui caracole *toujours en tête du système monétaire* européen, et oblige la Banque centrale à intervenir régulièrement pour maintenir la monnaie espagnole à l'intérieur de sa marge de fluctuations. Le ministre espagnol des finances, M. Carlos Solchaga, a déclaré, le 13 septembre, qu'une telle réévaluation était exclue et que les mesures économiques restrictives décidées récemment devraient se traduire prochainement par un ralentissement de la consommation. Le débat sur la « surévaluation » de la peseta espagnole ne soulève qu'un intérêt modéré sur les marchés des changes ; les opérateurs estiment que l'importance des déséquilibres commerciaux du pays interdit toute révision à la hausse des fourchettes de parité de la peseta, à l'occasion de l'entrée officielle de cette devise, aux côtés de l'escudo portugais, dans la composition du panier de l'ECU, le 21 septembre.

FRANÇOISE LAZARE.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 11 AU 15 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Lires	S.E.U.	Francs français	Francs suisses	D. mark	Francs belges	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,5370	–	14,8285	57,8281	49,9759	2,5895	44,3459	0,0697
	1,5480	–	14,9880	58,5138	50,5039	2,6125	44,8029	0,0704
Paris	10,3769	6,7475	–	396,14	337,26	16,1238	299,23	4,7026
	10,3283	6,6726	–	396,60	336,97	16,0963	2,9897	4,7082
Zurich	2,6182	1,7795	25,6318	–	85,0317	4,1326	76,2062	1,2052
	2,6455	1,7899	25,6145	–	84,3131	4,1230	76,5081	1,2039
Francfort ...	3,0795	2,0019	29,6568	115,69	–	4,7814	88,7361	1,3944
	3,0668	1,9899	29,6763	115,86	–	4,7768	88,7897	1,3949
Bruxelles ...	64,32	41,95	6,2023	24,1977	20,9145	–	18,5588	2,9164
	64,1646	41,45	6,2225	24,2539	20,9343	–	18,5708	2,9200
Amsterdam ..	3,4639	2,2539	334,39	130,38	112,69	5,3863	–	1,5774
	3,4551	2,2028	334,53	130,49	112,73	5,3848	–	1,5724
Milan	2205,59	1435	212,87	829,72	717,14	34,2891	636,36	–
	2197,37	1419,50	212,75	830,60	716,92	34,2461	635,98	–
Tokyo	226,76	146,98	218,51	85,1564	73,5928	3,5205	65,3056	0,1027
	226,76	146,98	219,57	85,7226	73,9898	3,5344	65,6362	0,1032

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 15 septembre, 4,5346 F contre 4,5543 F le vendredi 8 septembre.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT À LA PLUS FORTE

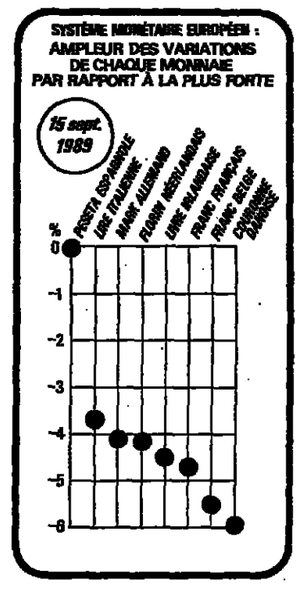

MATIÈRES PREMIÈRES

Division sur le café

La volonté manifestée ces jours derniers par les Etats-Unis de reprendre *« sous condition »* les négociations visant à rétablir l'accord international sur le café, rompu le 3 juillet, n'a pas eu de répercussion sur les cours mondiaux. Une livre d'arabica se traitait, le 15 septembre, à 79,75 cents, soit environ 1 000 dollars la tonne, atteignant l'un de ses niveaux les plus bas depuis quatorze ans.

Conscients de la contradiction réelle entre leur action pour lutter contre le trafic de drogue en Colombie et leur responsabilité dans le non-renouvellement de l'accord café, les Etats-Unis ont fait savoir le 12 septembre au ministre colombien des affaires étrangères leur désir de reprendre le dialogue sur ce terrain. Le sous-secrétaire américain aux affaires latino-américaines, M. Lawrence Eagleburger, a précisé qu'il souhaitait voir augmenter la part de marché des cafés arabica, dits *« autres doux »*, provenant d'Amérique centrale, une condition que le Brésil et la Colombie ont jusqu'ici toujours refusée.

Les Etats-Unis demandent aussi la suppression du double marché, qui consiste pour les pays membres de l'accord international à écouler au-delà de leur quota d'exportation un café « touriste » auprès de pays non-membre, à des prix inférieurs de moitié au cours officiel.

Les Colombiens sont restés sceptiques devant l'attitude américaine, qui consiste, ni plus ni moins, à replacer le débat autour des questions qui ont précisément fait achopper les nombreuses négociations menées ces derniers mois entre producteurs et consommateurs.

« Il manque une véritable volonté politique », notait, jeudi 14 septembre, le président de la Fédération des producteurs colombiens de café, M. Jorge Cardenas. Celui-ci pensait bien sûr aux Etats-Unis, mais aussi, en réalité, aux soixante-quatorze pays signataires de l'accord, les producteurs comme les consommateurs. M. Cardenas a, en particulier, reproché aux torréfacteurs américains d'exercer des pressions sur l'administration Bush pour que la situation actuelle de marché libre, qui permet un approvisionnement à bas prix, soit maintenue le plus longtemps possible. Le président des Etats-Unis, M. George Bush, n'a d'ailleurs pas répondu au plan d'urgence sur le café que lui a demandé son homologue colombien.

Le conseil de l'Organisation internationale du café (OIC), qui doit se réunir du 25 septembre au 6 octobre prochain à Londres, devra probablement accepter un compromis avec les Etats-Unis. La situation sur le marché empire en effet de jour en jour. En 1989, les cinquante producteurs membres de l'OIC devraient perdre quelque 3,7 milliards de dollars si les cours poursuivent leur chute libre. *« Les planteurs* [de Colombie] *ont déjà perdu 500 millions de dollars depuis juillet »*, se plaignait récemment un délégué colombien.

« Nous sommes dans la situation la plus critique des trente dernières années et, en valeur réelle, les cours se situent actuellement à leur plus bas niveau depuis les années 20. La seule solution est de rétablir au plus vite les quotas d'exportation. »

Pour les Etats-Unis comme pour l'ensemble de la communauté internationale, le temps est sans doute venu de ne plus considérer comme anecdotique ou folklorique le poids du café, qui reste, dans de nombreux pays d'Amérique du Sud et d'Afrique, la principale recette d'exportation. La Colombie mais aussi le Costa-Rica, le Salvador, la Guatemala, la Côte-d'Ivoire, l'Ouganda et l'Ethiopie sont fortement liés tantôt à l'arabica, tantôt au robusta. Le commerce mondial du café représente chaque année 10 milliards de dollars.

L'inquiétude des producteurs est d'autant plus vive que le cacao, souvent localisé dans les mêmes zones géographiques, connaît un marasme comparable à celui du café. Suspendu depuis février en raison d'une crise de liquidités due aux retards de paiement par les producteurs de leurs cotisations, l'accord international reste en sommeil. La campagne cacaoyère excédentaire – pour la cinquième année consécutive – et le poids de la récolte ivoirienne exercent sur les cours une forte pression baissière. Producteurs et consommateurs restent divisés quant au niveau du prix minimal à garantir. Division, voilà bien le maître mot en cours dans les allées des plantations tropicales.

ÉRIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 15-9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 865 (– 4) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 711 (– 15) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	10 825 (– 325) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	2 740 (– 58) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	899 (– 22) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 102 (+ 21) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	296 (– 8) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	230 (– 9) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	190,60 (– 0,60) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Inquiétude sur les taux allemands

Déjà morose à la rentrée du début de septembre, le marché de Paris a carrément versé dans le pessimisme cette semaine, sous la menace supposée d'un nouveau relèvement des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne. Cette banque centrale inquiète considérablement les milieux financiers français et européens. Bien qu'elle n'ait pris aucune décision à la réunion de son conseil la semaine dernière, laissant inchangé à 7 % son taux Lombard (avances sur titres consenties aux banques), on la voit, semaine après semaine, relever doucement la barre sur les taux domestiques à court terme.

Lors des dernières enchères appliquées cette semaine aux pensions à vingt-huit jours de la Bundesbank, la fourchette des taux a monté d'un nouveau cran (6,85 % à 7,10 %). Ce mouvement signifie deux choses : la première est que le niveau de 7 % est désormais atteint et consolidé ; la seconde est que le taux de ces pensions est en train de déborder celui du Lombard considéré traditionnellement comme un butoir et un plafond. En conséquence, la rumeur de la création d'un « super-Lombard » à 8 % a couru de plus belle, de même que celle d'un relèvement des taux suisses.

Sans doute M. Pöehl, le président de la Bundesbank, préoccupé par la saturation des capacités de production en RFA et par l'approche de négociations salariales qui s'annoncent dures, se montre-t-il en public sceptique sur l'efficacité d'une nouvelle augmentation des taux, notamment sur le boom des exportations. Mais lui-même et surtout le conseil de la Bundesbank – où les représentants des banques centrales des provinces (länder), majoritaires, restent très orthodoxes, voire conservateurs – sont hypersensibles à tout danger d'une résurgence de l'inflation.

Le sentiment que, sur les taux à court terme tout au moins, les banques centrales mènent la danse et maintiennent des taux élevés, de même que les rumeurs précitées, font l'effet d'un véritable épouvantail sur le marché français, ruinant le bel optimisme du mois d'août. Cet optimisme, on le sait, reflétait l'espoir alors inébranlable des opérateurs d'une baisse des taux à court terme entraînant fatalement celle des taux à long terme, donc des rendements des obligations.

Tout cela se traduit naturellement par une baisse du MATIF, où le cours de l'échéance de septembre frôlait 110,50 au début du mois d'août, au plus haut depuis l'automne 1986, et celui de l'échéance décembre Un cours de 110, sur un marché à terme comme le MATIF, signifie que les opérateurs anticipent un rendement futur et assez proche (trois mois) d'un peu plus de 8 %. Une telle anticipation avait même gagné le marché du comptant, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) 8 1/8 1999, l'une des plus traitées, tombant à 8,30 % au début d'août.

Eh bien, déjà remonté à 8,45 % la semaine dernière, ce rendement a bondi à 8,58 % - 8,65 % cette semaine. De son côté, le cours de l'échéance décembre sur le MATIF, déjà en net recul il y a huit jours à un peu plus de 109, a fléchi encore, touchant 107,75 pour remonter un peu aux environs de 108.

De plus, le phénomène d'inversion actuel (taux du court terme dépassant celui du long terme), qui traduit l'espoir d'une baisse des taux à court terme, gêne de plus en plus les opérateurs, du moins ceux qui doivent conserver en portefeuille des obligations. Ils le font en empruntant sur le marché monétaire à un taux supérieur à celui du rendement qu'ils obtiennent sur leurs obligations, ce qui n'est pas du tout confortable.

D'où une pression en faveur d'une correction des « excès » de l'été dernier, pression accentuée par les retournements de position de la spéculation sur le MATIF, où les acheteurs qui avaient anticipé la hausse des cours et la baisse des rendements se dépêchent de revendre ce qu'ils avaient acquis il y a un mois, tandis que d'autres opérateurs raisonnent en sens inverse, vendant à découvert. Le MATIF va chuter à 106 ou même 105. Il semble toutefois que ces vendeurs commencent à acheter et que d'autres opérateurs se portent acquéreurs aux cours actuels, estimant que trop c'est trop et que le pessimisme ambiant est exagéré. Le gonflement des transactions quotidiennes sur le MATIF – plus de cent mille contrats et 500 000 F chaque jour – peut l'indiquer.

Tristes émissions

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le marché primaire des obligations ne soit pas à la fête. Les prêteurs et souscripteurs qui peuvent placer à court terme leurs disponibilités en obtenant des rémunérations supérieures à celles des obligations ne sont nullement pressés d'investir et se tiennent sur la réserve.

De leur côté, les banques qui placent les émissions et les garantissent ne sont pas très enthousiastes pour aller au combat avec des commissions de plus en plus rabotées. Cela explique, par exemple, les difficultés qu'a rencontrées cette semaine l'emprunt du Crédit national (1 milliard de francs), lancé avec un rendement réel de 8,65 %, et qui n'arrive à se placer qu'à près de 8,92 % en ajoutant les ristournes sur commission de placement.

L'emprunt du Crédit foncier de la semaine dernière, souffre un peu moins, de même que celui du CEPME (700 millions de francs), ce dernier parce qu'il est plus court (un peu moins de sept ans) et qu'il arrive à offrir, ristourne comprise, un rendement supérieur à 8,90 %. Décidément, l'inversion des taux qui nous vient du monde anglo-saxon commence à poser bien des problèmes. Souhaitons qu'elle ne dure pas et que, suivant la formule consacrée, on en sorte par le haut ou par le bas ; pour l'instant, c'est le brouillard.

FRANÇOIS RENARD.

Le Monde

ÉTRANGER

3 L'exode des réfugiés est-allemands vers la RFA continue.
4 Le plan de paix Moubarak.
– La conférence de l'ONU contre le trafic de drogue.
5 Marches contre l'apartheid en Afrique du Sud.
– Réapparition de M. Deng Xiaoping.

POLITIQUE

6 La préparation des élections sénatoriales.
– « Livres politiques » par André Laurens.

RÉGIONS

12 Toulouse : un Vert au Capitole.

SOCIÉTÉ

7 Mieux comprendre les séismes au Japon.
– La mort de l'historien Denis Richet.
8 COMMUNICATION : les réactions après la nomination des directeurs généraux des chaînes publiques.

CULTURE

9 46e Mostra de Venise : un palmarès de consensus.
– « Naissance d'une nation » à Valmy : l'ébauche d'un grand tableau.
– Musique : Chostakovitch par Solti et l'orchestre de Chicago.

ÉCONOMIE

13 La situation dans les centres Peugeot de Mulhouse et de Sochaux.
– Accord « d'assainissement » des relations entre Paris et Bagdad.
14 Revue des valeurs.
15 Crédits, changes et grands marchés.

SERVICES

Abonnements 2
Carnet 11
Météorologie 11
Mots croisés 11
Spectacles 10
Télévision 11

TÉLÉMATIQUE

Tout sur la Bourse
3615 tapez LEMONDE

Les offres d'emplois du Monde
3615 tapez LM

M. Mitterrand dans le Valais

La liberté de la presse n'est jamais acquise

déclare le président de la République

BERNE
de notre correspondant

Comme c'est souvent le cas lors des déplacements du président de la République, ce qui, à l'origine, devait être une simple visite privée et amicale a fini par prendre une allure officielle. Invité par Mme Christine Arnothy, écrivain et veuve de l'ancien directeur du *Parisien libéré*, Claude Bellanger, à inaugurer, vendredi 15 septembre, à Martigny, dans le Valais, une exposition consacrée à la Révolution et à la presse, M. Mitterrand a également rencontré le président de la Confédération helvétique, M. Jean-Pascal Delamuraz, et le chef du département fédéral des affaires étrangères, M. René Felber. Une occasion d'exalter la liberté de la presse et *« l'excellence des relations entre la France et la Suisse »*.

Rendant hommage à Claude Bellanger, qui fut l'un de ses compagnons de la Résistance et qui a réuni une collection de quelque dix mille documents relatifs à la presse, M. Mitterrand a rappelé que, *« comme on le disait dans le Valais, la liberté de la presse, c'est le boulevard de la République. Pour y arriver, il a fallu rien de moins qu'une révolution »*.

Le chef de l'Etat a également fait valoir que *« la liberté de la presse n'est jamais définitivement acquise, même dans nos pays, et que le devoir des responsables de l'Etat est d'y rester attentif »*. M. Mitterrand a ensuite mis en garde contre *« la menace permanente du pouvoir de l'argent »* ou contre les risques *« de grands moyens audiovisuels qui seraient mis à la seule disposition d'un pouvoir ignorant des libertés fondamentales »*. Et de citer le fondateur du *Monde* : *« Hubert Beuve-Méry disait : Former un homme, lui donner des éléments d'information c'est quand même autre chose que de lui donner une paire de chaussures ou un chapeau. »*

Le président de la République a exprimé le vœu que les liens unissant la France et la Suisse se renforcent encore afin que chacun puisse jouer son rôle dans l'avenir de l'Europe. M. Mitterrand, qui est déjà venu à quatre reprises en Suisse depuis qu'il est président, a confirmé qu'il y reviendrait encore deux fois avant la fin de l'année. D'abord, il reverra le président de la Confédération le 13 novembre au Centre européen de recherche nucléaire à Genève, puis, le 15 décembre, à Bâle, où, avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, il participera à une rencontre au sommet des trois pays frontaliers.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● **M. Mitterrand en Belgique.** – Le président de la République se rendra en Belgique le 27 septembre dans le cadre de la présidence française de la Communauté européenne. Le chef de l'Etat, qui a entrepris une série de rencontres avec les dirigeants de la CEE, aura des entretiens avec le premier ministre belge, M. Wilfried Martens. Dans le cadre de cette tournée, M. Mitterrand doit avoir, mardi 19 septembre, à Lisbonne, des conversations avec le premier ministre portugais, M. Aníbal Cavaco Silva.

GRANDE-BRETAGNE : après le meurtre d'un policier

Le débat sur la peine de mort est relancé

LONDRES
de notre correspondant

Le meurtre de sang froid d'un policier désarmé par un délinquant récidiviste a relancé le débat, jamais clos en Grande-Bretagne, sur le rétablissement de la peine de mort, abolie en 1965. Anthony Hugues, qui a passé quinze des quarante-deux années de sa vie en prison pour divers méfaits, au point d'acquérir le surnom de « Rudolph Hess », a tiré à bout portant le 14 septembre sur un policier qui procédait à un banal contrôle d'identité et l'a achevé alors qu'il gisait à terre. Il s'est suicidé quelques heures plus tard, alors qu'il était cerné par la police, après avoir cherché sans succès à parler à un prêtre catholique.

Mme Thatcher a réagi, sur le perron du 10 Downing Street, en déclarant qu'elle était *« favorable au rétablissement de la peine de mort parce qu'il y a des crimes si horribles que leurs auteurs devraient savoir qu'ils s'exposent à un tel châtiment »*. La Fédération de la police a également réclamé la remise en service de la potence, au moins pour le meurtre de policiers et de gardiens de prison. Il est probable que le congrès du Parti conservateur, qui doit se tenir à la mi-octobre à Blackpool, sera saisi d'une motion invitant le gouvernement à choisir entre armer les policiers et rétablir la peine de mort.

L'inspecteur Raymond Coddling est le vingt-et-unième policier tué en service depuis 1980. Le vingtième l'avait été en avril, battu à mort par des voyous alors qu'il surveillait un débit de boissons clandestin à Birmingham.

Les Britanniques continuent généralement de préférer que les Bobbies ne soient pas armés en permanence. La tendance actuelle est d'ailleurs de réduire encore le petit nombre de policiers munis d'une arme à feu tout en leur donnant une meilleure formation pour le maniement de celle-ci. La majorité de l'opinion suit cependant Mme Thatcher à propos de la peine de mort. Le Parlement, qui a régulièrement voté depuis 1965 contre le rétablissement de la peine capitale, est tout aussi régulièrement accusé par la presse populaire d'ignorer les inquiétudes des gens simples, exposés à la délinquance, et de vivre dans un monde à part.

Mme Thatcher n'a jamais fait mystère de ses convictions, mais elle laisse ses ministres voter selon leur conscience. Le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, est ainsi un abolitionniste passionné. Les débats aux Communes sur la peine de mort sont généralement de bonne tenue, et suivis d'un scrutin où chaque parlementaire fait son choix en dehors de toute discipline de parti. Le dernier en date, le 7 juin 1988, avait vu une légère augmentation de la majorité opposée au retour de la potence. Celle-ci avait atteint 123 voix, contre 112 lors du précédent vote sur le même sujet en avril 1987.

Chaque fois, sociologues et experts affirment, statistiques à l'appui, que la peine de mort ne constitue nullement une dissuasion. Mme Thatcher n'en croit rien et a encore répété jeudi que la situation changerait si les délinquants *« n'étaient pas assurés, quoi qu'ils fassent, de ne pas perdre la vie »*. Le propos est populaire, même si en pratique il n'engage à rien.

DOMINIQUE DHOMBRES.

BIRMANIE

Le régime militaire est accusé de torturer les opposants

Les étudiants dissidents et les membres des partis d'opposition birmans sont souvent victimes d'arrestations et de tortures, ont indiqué des étudiants qui ont fui le mois dernier leur pays pour rejoindre les zones rebelles, à la frontière thaïlandaise. Ces allégations font suite aux déclarations de responsables du département d'Etat accusant le régime militaire birman de torturer de façon systématique les prisonniers politiques et de poursuivre la répression commencée après le putsch militaire du 18 septembre 1988. Les Douze ont récemment protesté contre *« l'aggravation de la politique répressive en Birmanie »*.

Un étudiant a raconté qu'il avait fui Rangoun pour échapper à une nouvelle vague d'arrestations ; il était un ancien garde du corps du chef de l'opposition, Mme Aung San Suu Kyi, assignée à résidence en juillet. Il dit que la plupart des collaborateurs de cette dernière sont en prison et qu'il a assisté à l'arrestation de l'un d'eux, qui a été roué de coups par les soldats. Des policiers ont aussi planté des clous dans les genoux de l'un de ses amis.

D'autres informations ont fait état de « marches de la mort » organisées par l'armée, qui a contraint des étudiants dissidents à marcher ou à servir de porteurs dans la jungle du nord du pays ; ils étaient également battus et torturés. Un certain nombre d'entre eux sont morts.

Rangoun a démenti ces informations. Le secrétaire du SLORC (Conseil pour la restauration de la loi et l'ordre), le brigadier-général Khin Nyant, a, dans une conférence de presse tenue le 9 septembre, dénoncé *« les mensonges diffusés par la presse étrangère »*. Il s'en est pris au Congrès américain, dont des membres ont écrit une lettre dénonçant les autorités militaires : *« La Birmanie est un pays indépendant, elle n'est le satellite de personne et ne se laissera dicter son sort par personne »*, a-t-il affirmé.

Le général Khin Nyunt a enfin accusé les responsables de l'opposition de collusion avec l'étranger : ainsi l'ancien premier ministre U Nu a-t-il été accusé d'avoir visité huit pays étrangers, l'ex-ministre de la défense Tin U d'avoir écrit à des chefs d'Etat et de gouvernement étrangers ainsi qu'à Amnesty International, et Mme Aung San Suu Kyi d'*« avoir reçu des étrangers et des diplomates sans jamais faire de rapport* [aux autorités] *ni leur demander l'autorisation »*.

● **NÉPAL : arrestation de mille deux cents opposants.** – Environ mille deux cents étudiants et membres du parti du Congrès népalais (interdit) ont été arrêtés vendredi 15 septembre dans plusieurs villes du pays, ont annoncé des sources proches de ce parti ; ce qui porterait à trois mille le nombre de personnes incarcérées au cours de la *« semaine de réveil du peuple »* organisée depuis le 9 septembre par le Congrès pour réclamer la fin du système de parti unique. Pour sa part, le ministère de l'intérieur a affirmé que six cent vingt-quatre personnes seulement avaient été interpellées et que quatre cent vingt-trois avaient déjà été libérées. – *(AFP.)*

Après la démission de deux traders

Le groupe Ferruzzi va recentrer son activité de négociant international

Le groupe agro-industriel italien Ferruzzi a perdu, le 14 septembre, les cerveaux de sa branche de négoce international de grains basée à Paris. Dans la soirée de jeudi, M. Frank Gleeson, patron du *trading*, et son second, M. Rolland Gagliardini, ont démissionné avec éclat, deux mois après un autre négociant, M. Maurice Elbaz. La direction de Ferruzzi a confirmé ces départs qu'elle explique par des *« différends sur les stratégies de négoce »*. Le groupe, dirigé par M. Raul Gardini, envisage dans une formule qui reste très floue de *« réorganiser ses activités de négoce international dans le secteur des produits agricoles »*.

Une certaine agitation régnait en fin de semaine dans le milieu fermé du négoce européen, certains professionnels s'interrogeant à voix haute sur l'avenir de Ferruzzi dans la compétition très particulière des échanges céréaliers, où il s'est engagé depuis seulement 1985. Au cours des deux dernières années, le groupe de Ravenne avait affiché de grandes ambitions, espérant par son agressivité ravir des parts de marché aux géants du grain que sont les américains Cargill et Continental ou le français Louis-Dreyfus. Pour entrer en force sur ces marchés à hauts risques, Ferruzzi avait débauché le champion du négoce de chez Cargill, qui n'était autre que Frank Gleeson.

En très peu de temps, le groupe italien est devenu un interlocuteur de poids dans les échanges de blé et de soja, en particulier vers l'URSS et la Chine. En 1988-1989, Ferruzzi s'est arrogé le tiers des ventes de céréales françaises vers l'Union soviétique (500 000 tonnes) et 85 % environ des exportations vers Pékin. Les concurrents ne manquaient pas de grincer des dents face à ce nouvel adversaire qui employait une arme jugée, à terme, suicidaire : consentir des rabais de 4,5 voire 6 dollars par tonne aux acheteurs, en espérant que les autorités de Bruxelles combleraient le manque à gagner par le jeu des restitutions (subventions à l'exportation). *« Ils ne pouvaient pas apprendre en deux ans ce que nous avons mis un siècle pour comprendre »*, entendait-on, vendredi, dans une grande maison de négoce international qui espérait voir les banquiers de Ferruzzi s'intéresser de plus près à ses opérations sur les marchés de grain. Depuis 1986, la stratégie offensive du groupe en la matière lui aurait occasionné des pertes de l'ordre de 200 millions de dollars (1). *« C'est toujours facile de vendre quand on casse les prix,* commentait encore un négociant concurrent. *Mais c'est difficile de gagner de l'argent sur de telles affaires. »*

Les démissions des deux *traders* de choc interviennent deux mois après la décision du Chicago Board of Trade de liquider la position de 23 millions de boisseaux que Ferruzzi détenait sur le marché du soja. Soupçonné de vouloir étrangler ce marché, le groupe italien a dû déboucler ses contrats d'achat, perdant au passage plusieurs millions de dollars. Si on dément, dans les bureaux parisiens de Ferruzzi, vouloir abandonner purement et simplement le négoce international, le recentrage sur les produits exclusivement liés à l'activité industrielle du groupe paraît probable. Le « roi vert » Raul Gardini juge sans doute trop coûteuse la défense de son titre précaire de nouveau géant du grain.

ERIC FOTTORINO.

(1) La direction de Ferruzzi dément ce chiffre. Pour 1988, l'activité de négoce a dégagé un résultat net de 100 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 42 milliards de francs.

Le Canadien Bombardier rachète le deuxième constructeur ferroviaire français

La société canadienne Bombardier a annoncé, le 15 septembre, qu'elle rachèterait d'ici à la fin de l'année le constructeur ferroviaire français ANF-Industrie, au groupe Ateliers de construction du nord de la France (ANF) pour la somme de 22 millions de dollars canadiens (123 millions de francs).

ANF-Industrie, qui est installé à Crespin (Nord), emploie mille cent cinquante personnes et occupe la deuxième place dans l'industrie ferroviaire française loin derrière GEC-Alsthom. Il a participé, au côté de ce dernier, à la construction des trains à grande vitesse, mais son cheval de bataille est le turbotrain qu'il a vendu à la SNCF, aux Etats-Unis, en Iran et en Egypte. Il a coopéré à la construction de deux cent vingt-cinq motrices pour le métro de New-York. Il fabrique, par ailleurs, des voitures de banlieue à deux niveaux, des autorails et des bogies.

Pour ANF-Industrie, qui avait contribué en 1988 aux pertes (83 millions) de sa maison-mère ANF, le rachat par Bombardier est l'ultime étape d'un plan de restructuration commencé, en 1988, par M. Claude Etchegaray et qui s'est traduit par de sévères réductions d'effectifs. Le constructeur français se trouve, désormais, associé à une équipe dynamique qui vient de remporter une bonne part du marché des navettes du tunnel sous la Manche. En effet, Bombardier, sa filiale belge Brugeoise et Nivelles-Constructions ferroviaires et ANF-Industrie ont reçu une commande de matériels roulants du consortium Eurotunnel pour un montant total de 3,6 milliards de francs.

En rachetant ANF-Industrie, le québécois Bombardier (motos neige, métros, avions Canadair et Shorts) ne fait pas que renforcer sa présence en Europe où le marché ferroviaire est à la fois le plus dynamique du monde et le plus réservé aux industries nationales. Il s'approprie la technologie du turbotrain qui pourrait séduire les Américains pour desservir à plus de 200 km/h le corridor Boston-New-York.

Le gouvernement français ne devrait pas trouver à redire à ce rachat : la SNCF n'est pas fâchée d'avoir un autre fournisseur que GEC-Alsthom et cette société préfère, de loin, voir arriver en France Bombardier – qui l'aide à vendre son TGV en Amérique du Nord – que le redoutable helvético-suédois ABB.

AL. F.

● **Mutzig : la CGT veut « prendre la responsabilité » de la production.** – Le syndicat CGT de la brasserie de Mutzig (Bas-Rhin) a annoncé, jeudi 14 septembre, qu'elle prenait *« la responsabilité de la production »* et du soutirage des fûts : en effet, la direction, qui compte fermer cette unité (150 salariés) à la fin de l'année, a annoncé l'arrêt du brassage à la fin de septembre et de la mise en fûts en octobre. Selon la CGT, la direction aurait proposé de continuer à payer les ouvriers jusqu'à la date officielle de fermeture (le 31 décembre), malgré l'arrêt de la production, ce qui, pour le syndicat, ne respecte pas la *« dignité »* des ouvriers.

Décès de l'écrivain américain Robert Penn Warren

L'écrivain et poète américain Robert Penn Warren est mort des suites d'un cancer, vendredi 15 septembre à Stratton dans le Vermont, a annoncé son épouse, l'écrivain Eleanor Clark. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Né en avril 1905 dans le Kentucky, Robert Penn Warren est l'un des auteurs marquants de la littérature du sud des Etats-Unis. Il fut, dans les années 20, membre du mouvement agrarien qui militait pour un retour aux valeurs économiques et culturelles régionales. Son œuvre est nourrie de l'histoire, des mythes et du folklore sudiste. Mais, à la différence de William Faulkner, auquel on le compara souvent un peu indûment, Robert Penn Warren était aussi un cosmopolite qui connaissait l'Europe et sa culture.

Dans ses romans – *aux Portes du ciel* (1943), *les Fous du roi* (1946, prix Pulitzer), *la Caverne* (1959), *Les eaux montent* (1964) (1), – Robert Penn Warren met en scène des personnages frustes au langage brutal. A travers des intrigues complexes, souvent tirés d'épisodes historiques, il s'est surtout attaché à illustrer ses idées philosophiques et morales sur l'innocence et la culpabilité, la quête de soi, la liberté....

Professeur d'université (après des études à Oxford), critique influent marqué par les théories du New Criticism, Robert Penn Warren publia également de nombreux recueils de poèmes.

P. Ka.

(1) Traduit chez Stock, le roman *les Fous du roi* est paru en 1987 dans la collection « Livre de poche-Biblio ».

● **M. Chirac et les préséances.** – Interrogé, vendredi 15 septembre, sur le nouvel ordre des préséances établi par décret en conseil des ministres (*le Monde* du 15 septembre), M. Jacques Chirac a estimé qu'en France *« le protocole est trop tatillon »*. A propos du rang attribué au maire de Paris dans les cérémonies publiques – le 21e rang, après le préfet de la région Ile-de-France et le préfet de police, – M. Chirac a ajouté : *« Je ne trouve pas tout à fait normal que le maire de Paris soit situé dans ces conditions »*, mais, *« si c'était autrement, cela voudrait dire aussi que le maire de chef-lieu, dans un département, devrait passer avant le préfet »*. Le maire de Paris a souligné, toutefois, qu'il n'avait *« jamais été très attaché aux questions protocolaires »*.

● **Front national : M. Chaboche en mission.** – A la suite de la crise opposant l'état-major du Front national à sa fédération du Bas-Rhin (*le Monde* du 16 septembre), le secrétaire général du mouvement d'extrême droite, M. Carl Lang, a fait savoir que M. Dominique Chaboche avait été chargé d'une *« mission d'information et de consultation auprès des cadres et des militants afin de mettre en place dans les meilleurs délais une nouvelle équipe dirigeante »*.

Le numéro du « Monde » daté 16 septembre 1989 a été tiré à 539 147 exemplaires

Le Monde

MARDI 19 SEPTEMBRE 1989 (DATÉ MERCREDI 20)

SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI

« SECTEURS DE POINTE »

36 pages d'offres d'emploi pour les ingénieurs de production, les ingénieurs commerciaux, les informaticiens...

PILE SEPAREE ATTENTION : ce supplément gratuit est publié en cahier séparé.

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

alliance